

## DIAGNOSTIC THÉMATIQUE

# ÉCONOMIE

Dossier approuvé  
le 15 décembre 2025



## Table des matières

<b>CHAPITRE I. LE SCOTERS FACE AUX MUTATIONS ÉCONOMIQUES .....</b>	<b>310</b>
<b>1. Un climat conjoncturel en baisse, mais des perspectives de croissance.....</b>	<b>310</b>
1.1. Dans le Grand Est, un PIB en hausse mais moins de valeur ajoutée industrielle .....	310
1.2. Un climat des affaires stable en France tandis que le climat de l'emploi s'assombrit légèrement .....	312
1.3. Mais une tendance globale à la hausse des chiffres d'affaires en Alsace à partir de 2023.....	313
<b>2. Des revenus des ménages hétérogènes au sein du SCOTERS.....</b>	<b>314</b>
<b>3. À l'échelle départementale, l'effet de la situation économique sur le chômage.....</b>	<b>316</b>
3.1. Un taux de chômage en légère hausse dans le Bas-Rhin et des difficultés dans la zone d'emplois de Strasbourg .....	316
3.2. Un nombre de demandeurs d'emplois en baisse inscrits à France Travail en 2023.....	318
3.3. Et pourtant une augmentation du nombre de personnes se déclarant au chômage.....	318
<b>4. Une forte dépendance régionale vis-à-vis des centres de décisions extérieurs .....</b>	<b>319</b>
<b>5. Une forte vocation du SCOTERS pour l'accueil d'activités économiques et une orientation diversifiée à tendance présentielle .....</b>	<b>321</b>
5.1. Poids du SCOTERS et de Strasbourg dans l'activité du Bas-Rhin .....	321
5.2. Induisant des dépendances plus ou moins fortes des territoires au regard de l'emploi et de la main-d'œuvre .....	322
5.3. Un positionnement prédominant de la sphère présentielle, mais en repli .....	325
<b>CHAPITRE II. LE FONCTIONNEMENT ET LA DYNAMIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE SCOTERS .....</b>	<b>327</b>
<b>1. Les actifs résidants .....</b>	<b>327</b>
1.1. Territoires et dynamiques d'évolution .....	327
1.2. Le taux d'emploi et l'évolution des actifs occupés.....	329
<b>2. L'emploi .....</b>	<b>330</b>
2.1. Strasbourg est la principale polarité économique de la région Grand Est.....	330
2.2. .... et l'une des plus importantes du Rhin supérieur .....	331
2.3. Évolution des emplois dans le SCOTERS.....	333
2.4. L'Eurométropole de Strasbourg, toujours moteur de l'emploi dans le SCOTERS.....	334
2.5. Des déplacements quotidiens pour le travail stables et 76 % des emplois offerts occupés par des actifs du SCOTERS .....	337
2.6. Caractéristiques des emplois.....	338
<b>CHAPITRE III. LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES .....</b>	<b>344</b>
<b>1. Un tissu économique dynamique et diversifié .....</b>	<b>344</b>
1.1. Un nombre d'établissements en augmentation .....	344
1.2. Une surreprésentation de certains établissements du territoire dédiés à des secteurs tertiaires précis .....	345
1.3. La présence de grandes entreprises.....	345
<b>2. Démographie et transferts.....</b>	<b>347</b>
2.1. Une évolution du nombre de créations d'entreprises plus forte qu'ailleurs .....	347
2.2. Une dynamique portée par l'Eurométropole de Strasbourg.....	348
2.3. Un solde des transferts d'établissements négatif.....	348
<b>3. Zoom sur l'artisanat .....</b>	<b>350</b>

<b>4. Zoom sur le tourisme .....</b>	<b>352</b>
4.1. En Alsace, forte hausse des excursionnistes, .....	352
4.2. Dans le Grand Est, la fréquentation des hébergements touristiques via les plateformes en forte hausse, sauf en Alsace .....	353
4.3. Une offre de locations via les plateformes en forte hausse, mais un nombre de jours de location en baisse .....	354
4.4. Le tourisme dans le SCOTERS .....	355
<b>5. Zoom sur l'agriculture : voir le diagnostic agriculture .....</b>	<b>357</b>
<b>6. Zoom sur le commerce : voir le diagnostic thématique commerce .....</b>	<b>357</b>
<b>CHAPITRE IV. LES SITES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES .....</b>	<b>358</b>
<b>1. Au moins 45 % de l'emploi salarié privé dans les espaces d'activités économiques .....</b>	<b>358</b>
1.1. Plus des deux tiers de l'emploi salarié privé en couronne de l'aire d'attraction strasbourgeoise. ....	358
1.2. En zones d'activités, des emplois moins industriels et plus tertiaires.....	359
<b>2. Peu de disponibilités foncières pour l'accueil des entreprises .....</b>	<b>361</b>
2.1. Des espaces d'activités emblématiques pour l'attractivité du SCOTERS .....	361
2.2. Mais un tarissement de l'offre foncière disponible en espaces dédiés. ....	362
<b>CHAPITRE V. LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE EN MATIÈRE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ...</b>	<b>365</b>
<b>1. Des consommations d'énergie et des émissions de GES qui stagnent depuis 2014.....</b>	<b>365</b>
<b>2. Une diminution de la dépendance aux énergies fossiles... mais une consommation qui reste importante dans l'ensemble des secteurs, avec un impact sur la qualité de l'air .....</b>	<b>366</b>
<b>3. Le secteur tertiaire : seulement 0,4 % d'énergies renouvelables consommées en 2017.....</b>	<b>368</b>

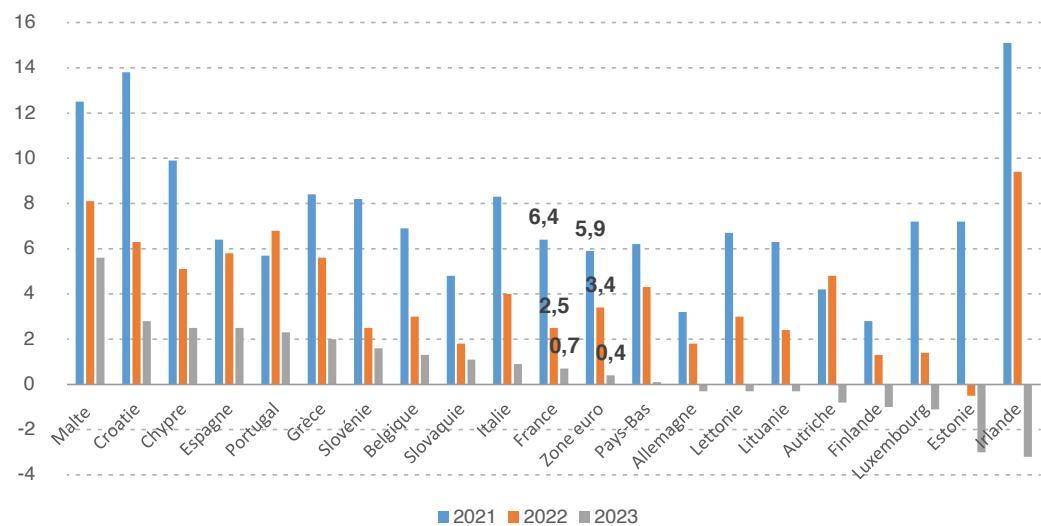
# CHAPITRE I. LE SCOTERS FACE AUX MUTATIONS ÉCONOMIQUES

## 1 Un climat conjoncturel en baisse, mais des perspectives de croissance

En 2023, au sein de la zone euro, la croissance française marque le pas par rapport aux années précédentes, mais fait mieux que l'Allemagne, sans entrer en récession.

Selon la Banque centrale européenne en 2023, les perspectives de croissance à court terme se sont détériorées dans la zone euro tandis que, à moyen terme, l'économie devrait graduellement retrouver une croissance modeste sous l'effet du redressement de la demande tant intérieure qu'extérieure.

**Taux de croissance du PIB réel en volume dans les pays de la zone euro (en %)** - Source : Eurostat



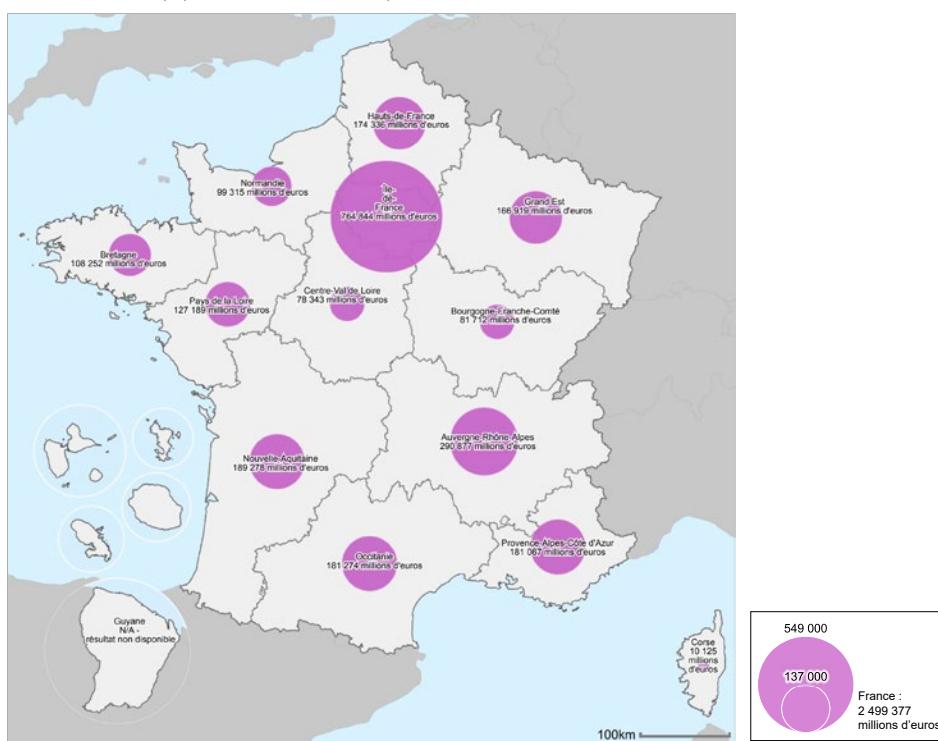
### 1.1. Dans le Grand Est, un PIB en hausse mais moins de valeur ajoutée industrielle

En France, le PIB a augmenté de 0,7 % en 2023, soit 1,8 point de moins qu'en 2022. Ce ralentissement est principalement imputable à la crise énergétique, à une baisse de la demande intérieure et à la stagnation du pouvoir d'achat des ménages. Cependant, des projections positives sont prévues pour les années à venir par la Banque de France.

En outre, avec une croissance relativement faible, l'économie française parviendrait à sortir progressivement de l'inflation sans récession, à la différence de l'Allemagne, entrée en récession au premier trimestre 2023, comme d'autres pays de la zone euro.

**Carte 97. Produit intérieur brut régional en valeur (millions d'euros) en 2021**

Source : Insee, Produits intérieurs bruts régionaux et valeurs ajoutées régionales (données 2022 provisoires et 2021 semi-définitives), Recensement de la population, Estimations d'emploi.

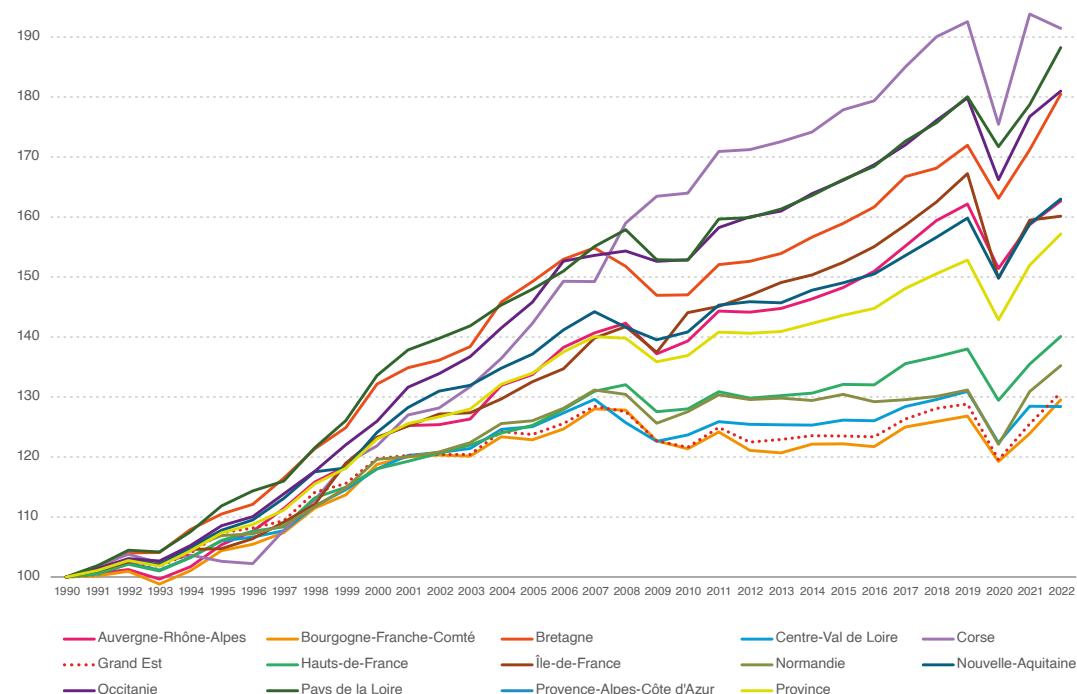


© Observatoire des territoires, ANCT 2023 - IGN Admin Express

L'analyse des dernières données régionales du PIB (2022), montre que la région Grand Est reste en 7<sup>e</sup> position (comme en 2015) par rapport au PIB régional (166 919 millions en 2021 et 178 925 millions euros en 2022, soit + 17,6 % depuis 2015), en 8<sup>e</sup> position (9<sup>e</sup> en 2015) pour ce qui concerne le PIB par habitant (32 159 euros, soit +17,5 % depuis 2015) et en 4<sup>e</sup> place (6<sup>e</sup> en 2015) pour ce qui concerne le PIB par emploi (80 396 euros).

**Évolution des PIB régionaux en volume de 1990 à 2022 (base 100)**

Source : INSEE, Produits intérieurs bruts régionaux et valeurs ajoutées régionales



Malgré cette bonne position, on observe que la région Grand Est est l'une de celle dont le PIB augmente le moins vite depuis 1990.

La production de valeur ajoutée du Grand Est est expliquée pour près de la moitié par le secteur tertiaire marchand (46 % de la production des valeurs ajoutées en 2021) mais dont le poids bien que majoritaire, reste inférieur à la moyenne française et à la plupart des autres régions métropolitaines. La région Grand Est se distingue cependant par la part importante de l'industrie dans la production de valeur ajoutée régionale (18,3 % en 2021, en baisse de 1,3 point par rapport à 2015), deuxième après la Normandie, qui comme elle, dispose d'une économie tertiaire dynamique, marchande ou non, et qui s'articule avec une assise industrielle solide et toujours productrice de richesses.

#### **Part des secteurs d'activité dans la production des valeurs ajoutées régionales en 2021 (en %)**

Source : Insee, Produits intérieurs bruts régionaux et valeurs ajoutées régionales

	Tertiaire non marchand	Tertiaire marchand	Industrie	Agriculture	Construction
Auvergne-Rhône-Alpes	22,2	52,6	17,7	0,9	6,5
Bourgogne-Franche-Comté	26,9	46,1	17,0	4,3	5,8
Bretagne	24,8	50,4	14,4	3,6	6,8
Centre-Val de Loire	24,5	47,2	17,4	4,8	6,1
Corse	32,8	50,1	6,5	0,9	9,7
France	22,8	56,8	12,9	5,6	1,8
<b>Grand Est</b>	<b>26,5</b>	<b>45,9</b>	<b>18,3</b>	<b>3,3</b>	<b>6,0</b>
Hauts-de-France	28,7	47,8	15,2	2,6	5,7
Île-de-France	16,0	71,5	8,0	0,1	4,3
Normandie	25,9	44,5	20,6	2,8	6,2
Nouvelle-Aquitaine	27,1	50,1	12,9	3,6	6,3
Occitanie	27,6	52,2	11,8	2,3	6,2
Pays de la Loire	22,1	51,9	16,3	2,9	6,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	24,0	58,7	10,3	1,4	5,6

## **1.2. Un climat des affaires stable en France tandis que le climat de l'emploi s'assombrit légèrement**

L'indicateur du climat des affaires résume par une variable synthétique l'évolution des soldes d'opinions dans le temps. En hausse, il traduit une amélioration du climat conjoncturel ; en baisse, sa dégradation.

En janvier 2024, l'indicateur du climat des affaires (98), calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, reste un peu en-dessous de sa moyenne de longue période (100). Cette stabilité résulte d'évolutions contrastées : si la situation conjoncturelle s'améliore dans le bâtiment, les services et le commerce de détail, elle se dégrade dans le commerce de gros.

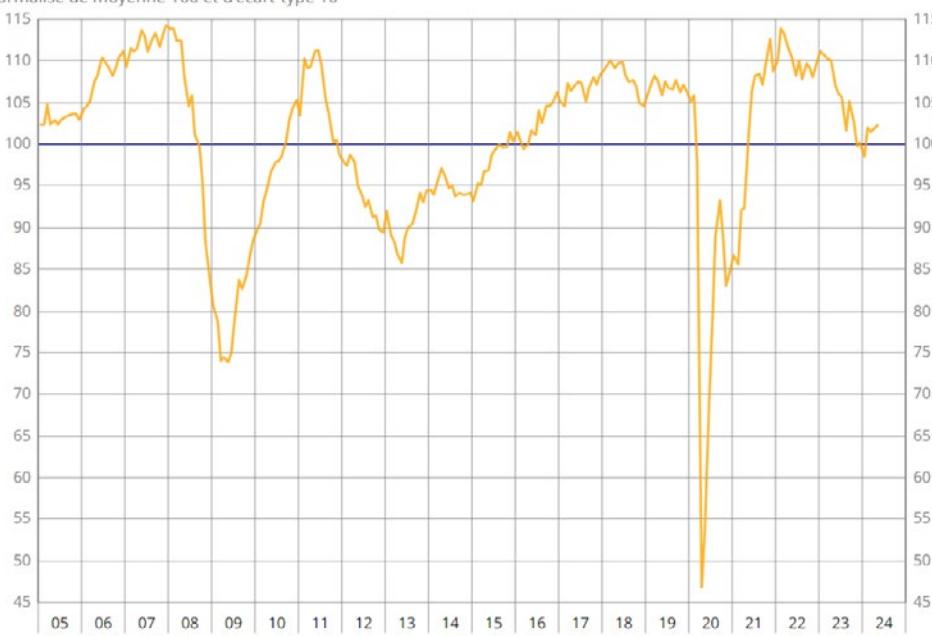
En janvier 2024, l'indicateur synthétique de climat de l'emploi recule (99) et se situe juste au-dessous de sa moyenne de longue période (100), pour la première fois depuis avril 2021. Cette dégradation résulte notamment de la diminution du solde d'opinion sur l'évolution à venir des effectifs dans les services (hors agences d'intérim).

**Indicateur du climat des affaires** - Source : Insee

normalisé de moyenne 100 et d'écart-type 10

**Indicateur du climat de l'emploi** - Source : Insee

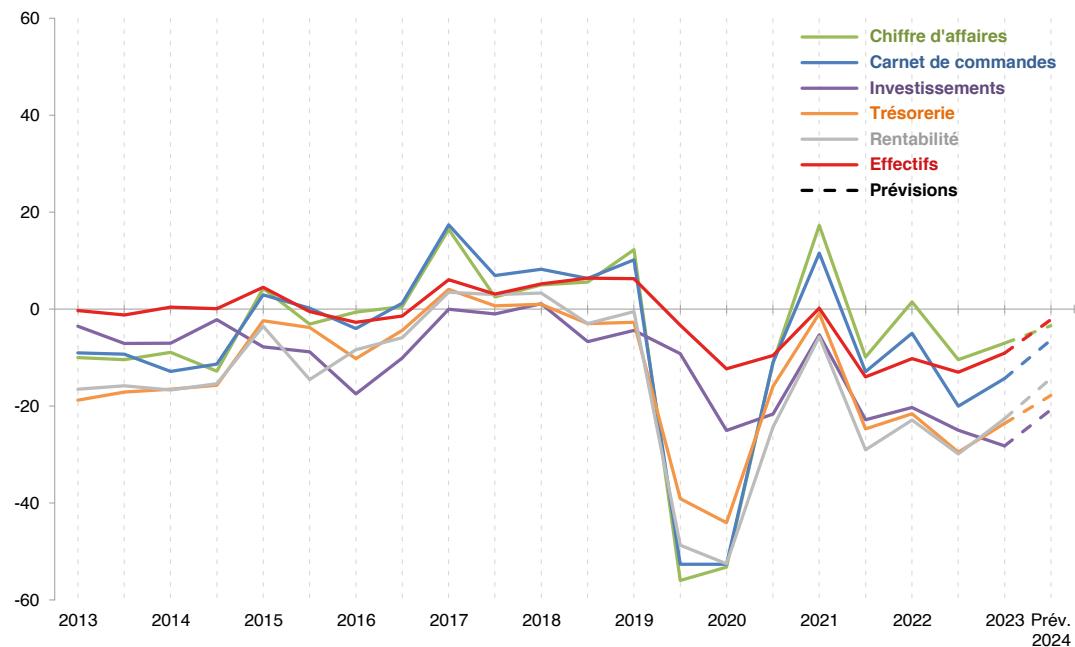
normalisé de moyenne 100 et d'écart-type 10



### 1.3. Mais une tendance globale à la hausse des chiffres d'affaires en Alsace à partir de 2023

Selon un baromètre issu de l'avis des chefs d'entreprises alsaciens et de tous les secteurs confondus, recueilli au deuxième semestre 2023 (source : CCI Alsace Eurométropole), la tendance globale des chiffres d'affaires, bien que négatifs, aurait été à la hausse en 2023, avec une hypothèse également favorable pour 2024.

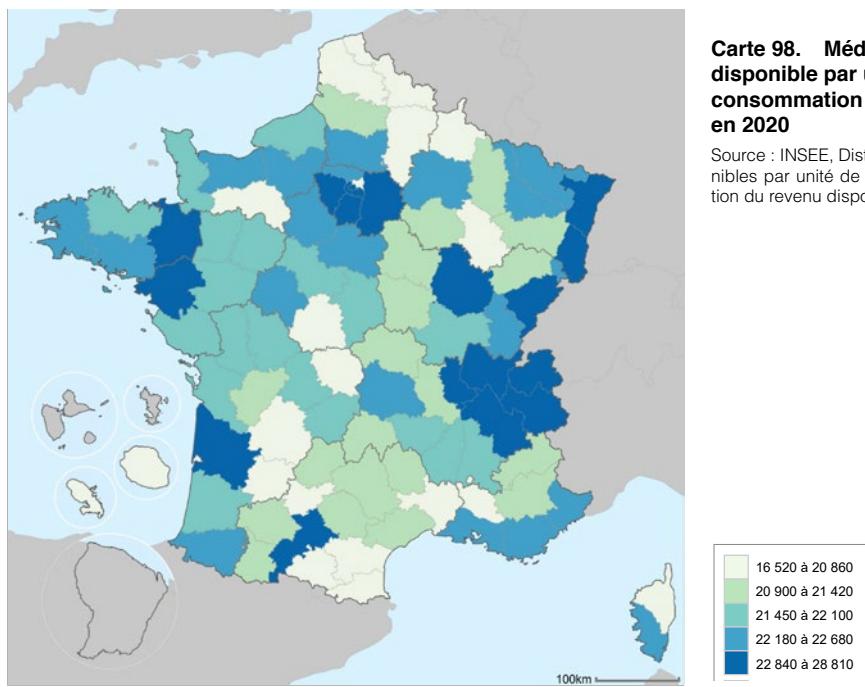
**Baromètre des tendances actuelles et prévisionnelles à 6 mois des entreprises alsaciennes (soldes d'opinions)** - Source : CCI Alsace Eurométropole



\* Pour chaque courbe, les points représentés au-dessus du niveau zéro indiquent qu'il y a plus d'entreprises ayant déclaré une amélioration que d'entreprises ayant déclaré une détérioration.

## 2 Des revenus des ménages hétérogènes au sein du SCOTERS

Avec 22 980 euros en 2020, la médiane des revenus disponibles par unité de consommation à l'échelle de la zone d'emplois de Strasbourg (dont le périmètre est très proche de celui du SCOTERS) est supérieure à la médiane régionale, proche de la médiane métropolitaine nationale, mais reste en deçà de la valeur bas-rhinoise, elle-même parmi les plus élevée de France (15<sup>e</sup>).



Au sein du territoire du SCOTERS, les Communautés de communes du Canton d'Erstein, du Pays de la Zorn et en particulier du Kochersberg avec 28 220 euros pour cette dernière, enregistrent un niveau de vie plus élevé dépassant toutes la médiane bas-rhinoise. L'Eurométropole de Strasbourg, concentrant à la fois richesses et difficultés enregistre un revenu médian qui est proche de la médiane française.

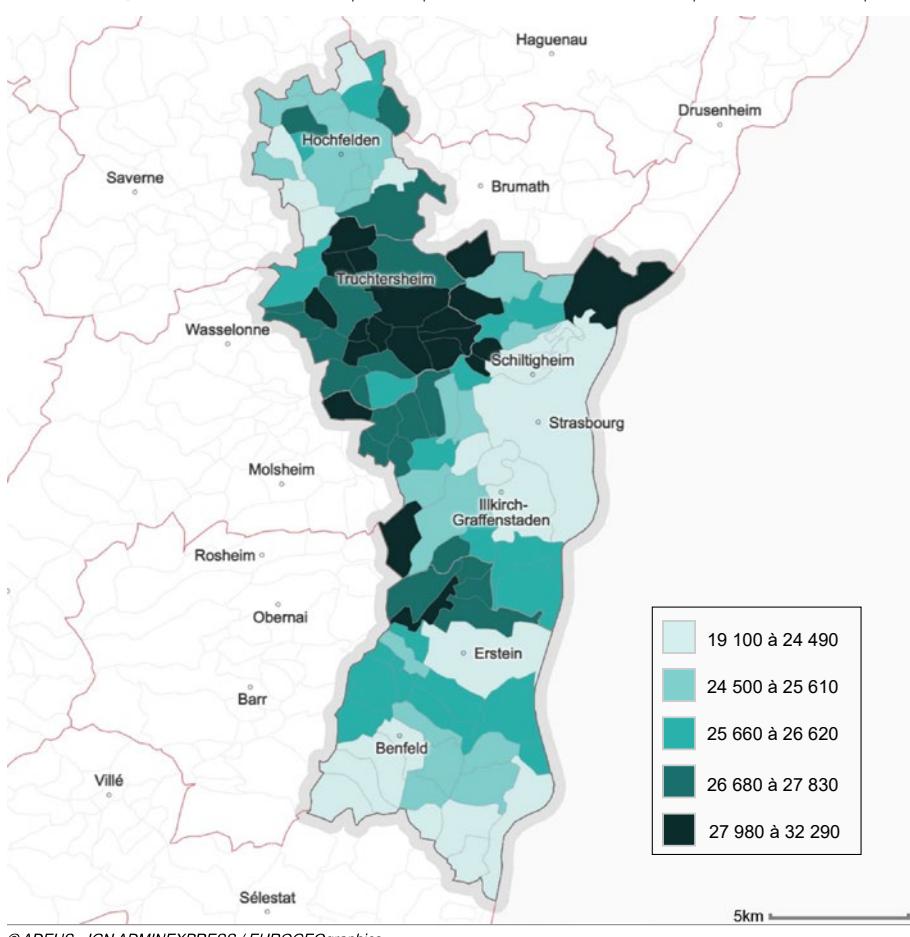
CC du Canton d'Erstein	24 510
CC du Kochersberg	28 220
CC du Pays de la Zorn	25 470
Eurométropole de Strasbourg	21 560
<b>Zone d'emploi de Strasbourg</b>	<b>22 980</b>
Bas-Rhin	23 330
Haut-Rhin	23 760
Grand Est	22 300
France métropolitaine	21 720

#### Médiane des revenus par unité de consommation en 2020, dit médiane du niveau de vie en 2020 (en %)

Source : INSEE, Distribution des revenus disponibles par unité de consommation et composition du revenu disponible

**Carte 99. Médiane des revenus disponibles par unité de consommation dans le SCOTERS en 2020**

Source : INSEE, Distribution des revenus disponibles par unité de consommation et composition du revenu disponible



© ADEUS - IGN ADMINEXPRESS / EUROGEOgraphics

Hormis la Communautés de communes du Kochersberg, des disparités de revenus sont également observables au sein des territoires d'intercommunalités, laissant entrevoir les communes accueillant les ménages plus fragiles car disposant de plus faibles revenus : Strasbourg et la plupart des communes de première couronne, Erstein, Benfeld et les communes dans la partie sud de la communauté de communes, ainsi que la frange ouest de la Communautés de communes du Pays de la Zorn.

### 3 À l'échelle départementale, l'effet de la situation économique sur le chômage...

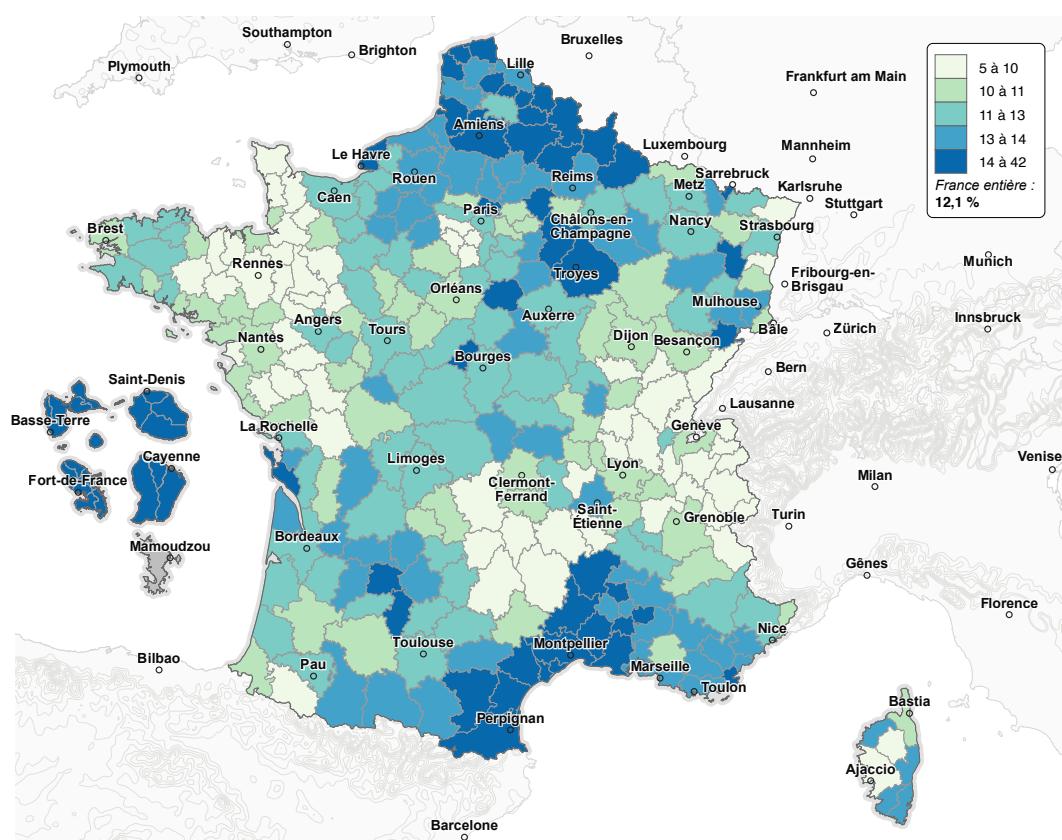
Les analyses plus récentes à l'échelle du territoire bas-rhinois en particulier, tendent à confirmer l'amélioration de sa situation économique depuis la fin 2015 et jusqu'à la crise Covid 19 en mars 2020. En revanche, les indicateurs en 2019, montrent une hétérogénéité des situations à l'intérieur du territoire du Bas-Rhin. Des dynamiques divergentes sont ainsi observées entre certains territoires, imputables à leurs spécificités sectorielles et géographiques. En matière de chômage, les sources de données sont plurielles car elles regroupent des notions différentes.

#### 3.1. Un taux de chômage en légère hausse dans le Bas-Rhin et des difficultés dans la zone d'emplois de Strasbourg

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, le Bas-Rhin (6,5 %) bénéficie d'une situation favorable en France (7,2 %) au regard du taux de chômage, malgré une légère hausse en un an (+ 0,4 % entre 2022 T3 et 2023 T3). Celui-ci a baissé tout comme le nombre de chômeurs (- 8,8 % entre 2014 et 2020).

**Carte 100. Taux de chômage par zone d'emploi en 2020 en France (en %)**

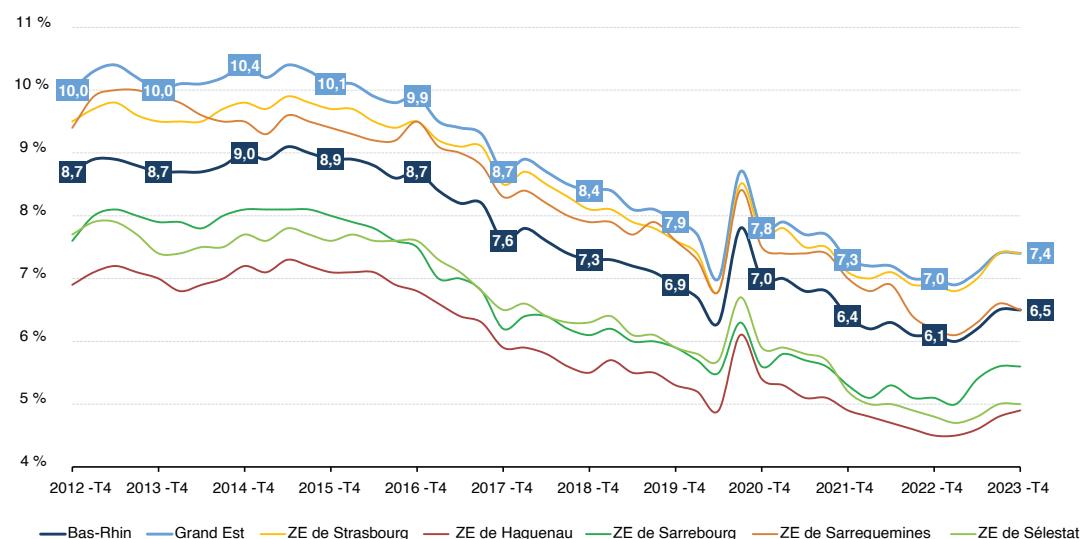
Source : Insee, taux de chômage localisés par zone d'emploi, 2020



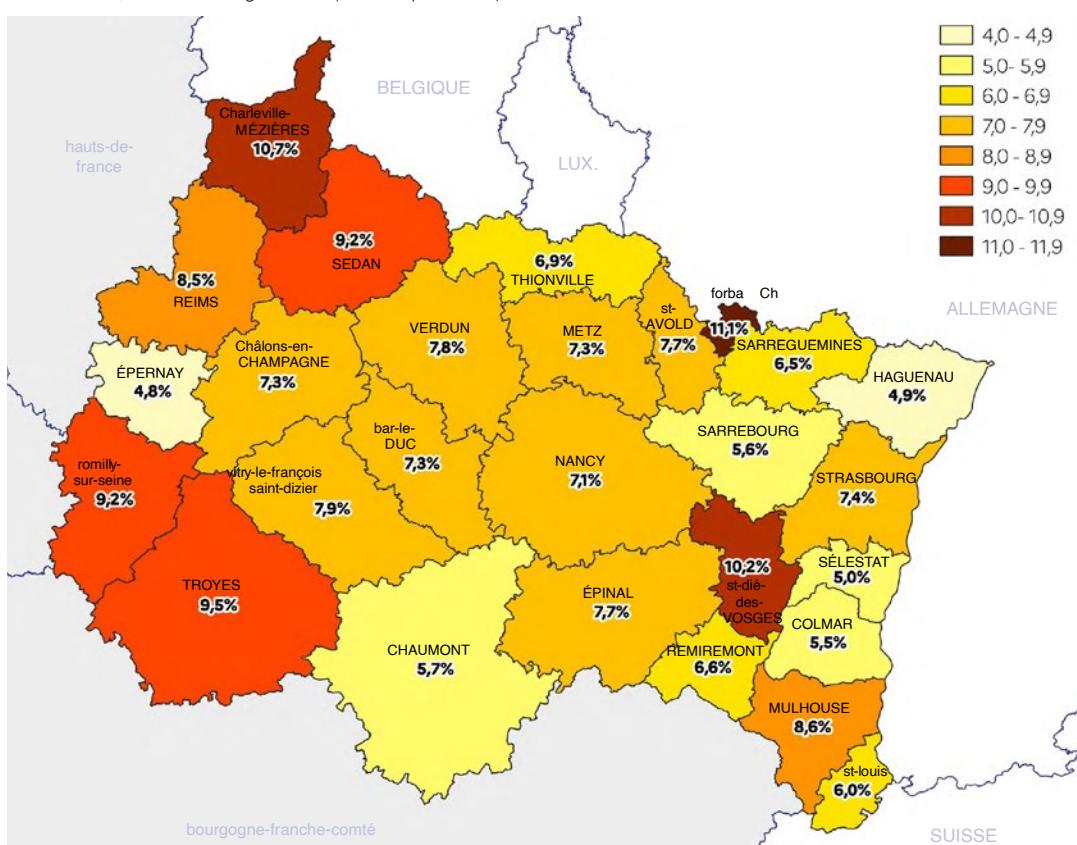
La zone d'emplois de Strasbourg, dont fait majoritairement partie le territoire du SCOTERS, enregistre une légère hausse en un an (+ 0,5 % entre 2022 T4 et 2023 T4), après avoir connu une baisse continue depuis 2015 (hors année particulière 2020, crise COVID). Au troisième trimestre 2023, son taux de chômage est de 7,4 %. Celui-ci reste cependant supérieur aux taux des autres zones d'emplois du Bas-Rhin et à la moyenne départementale (6,5 %) et nationale (7,3 % en France métropolitaine), mais identique à la moyenne régionale (7,4 %). Ce taux est naturellement plus élevé au sein des métropoles qui, au regard de leur taille, concentrent plus de difficultés sociales, y compris d'accès à l'emploi pour leurs actifs résidants. C'est ainsi le cas de la zone d'emplois de Strasbourg mais aussi de celle de Mulhouse (8,5 %).

**Évolution du taux de chômage dans les zones d'emplois du Bas-Rhin (en %)**

Source : Insee, taux de chômage localisé trimestriels


**Carte 101. Taux de chômage par zone d'emploi au 4<sup>e</sup> trimestre 2023 dans la région Grand Est**

Source : Insee, taux de chômage localisé (données provisoires)


**AVERTISSEMENT : indications concernant les estimations trimestrielles de taux de chômage localisé :**

l'emploi au numérateur des taux de chômage, en partie calculé avec les estimations trimestrielles d'emplois localisés (ETE), est révisé sur l'ensemble de la période en lien avec l'extension du champ des ETE à l'ensemble de l'emploi salarié.

les estimations trimestrielles de taux de chômage par zone d'emploi sont cohérentes avec celles publiées au niveau régional.

### 3.2. Un nombre de demandeurs d'emplois en baisse inscrits à France Travail en 2023

Le nombre de demandeurs d'emplois qui font une démarche d'inscription auprès de France Travail (ex. : Pôle Emploi), est une source d'information, certes non exhaustive mais, complémentaire aux données sur le taux de chômage à l'échelle de la zone d'emploi (ou bassin d'emploi).

Ainsi, avec 50 134 demandeurs d'emploi (soit 61 % de la demande d'emploi cat. A, B, C du département du Bas-Rhin) à fin décembre 2023 inscrits dans le bassin d'emploi de Strasbourg, France Travail constate une baisse des inscriptions de -0,2 % sur un an. La majorité des bassins d'emplois bas-rhinois est concernée par cette baisse, à l'exception de ceux de Haguenau (+0,8 %) et de Sarre-Union Saverne (+0,2 %).

**Demandeurs d'emploi (cat. A-B-C) inscrits à France Travail dans le Bas-Rhin à fin décembre 2023, par bassin d'emploi** - Source : France Travail, chiffres-clés, Département du Bas-Rhin (STMT - données brutes), parution janvier 2024

Données brutes cat. A,B,C à fin décembre 2023	Nombre de demandeurs d'emploi dans le bassin	Poids dans la demande d'emploi cat. A,B,C de département	Evolution sur un an
Haguenau	8 862	10,8 %	+0,8 %
Molsheim	6 797	8,3 %	-1,7 %
Sarre-Union Saverne	5 766	7,0 %	+0,2 %
Sélestat	7 180	8,7 %	-4,3 %
Strasbourg	50 134	61,0 %	-0,2 %
Wissembourg	3 406	4,1 %	-2,5 %

### 3.3. Et pourtant une augmentation du nombre de personnes se déclarant au chômage

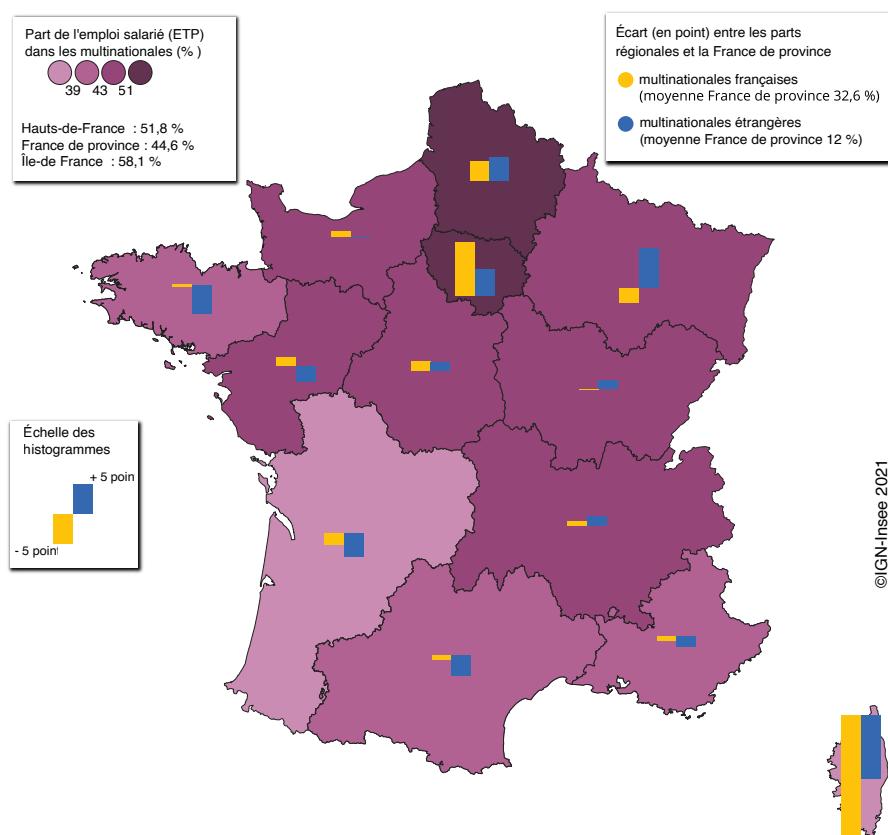
Environ 38 300 résidents du SCOTERS ont déclaré être au chômage selon les données du recensement de 2020. Ce nombre est en progression de près de 5 400 personnes depuis 2009, soit une augmentation de 16 % en dix ans, une progression deux fois plus importante que celle du Grand Est (8 %).

Ces données déclaratives issues du recensement sont cependant à manier avec prudence.

## 4 Une forte dépendance régionale vis-à-vis des centres de décisions extérieurs

Selon le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) du Grand Est, si l'internationalisation de l'économie est globalement jugée comme positive (haut niveau d'exportations et des investissements directs étrangers), elle peut également constituer un facteur de fragilité en créant une certaine dépendance de l'économie locale vis-à-vis des centres de décisions des entreprises situées à l'étranger, l'exposant ainsi à un risque de délocalisation d'activités qui pèserait sur l'emploi et les revenus locaux.

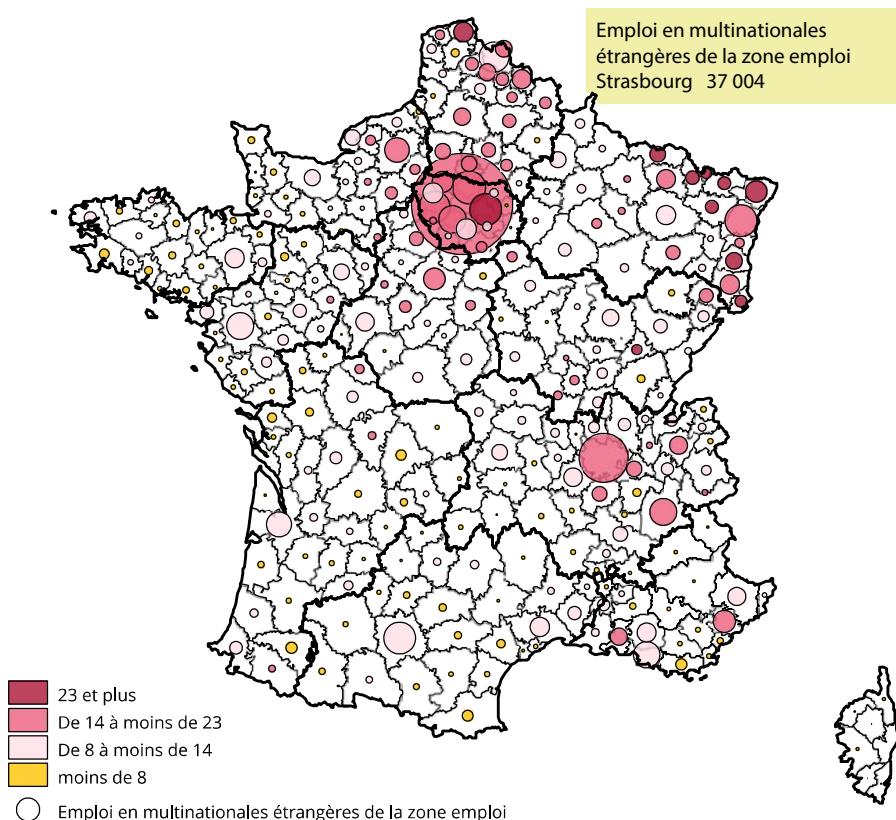
**Carte 102. Part de l'emploi salarié dans les multinationales par région en 2017** - Source : Insee, Flores, Lifi, 2017



Dans le Grand Est, 48,8 % de l'emploi marchand non agricole sont situés dans une multinationale, avec 30,1 % dans une multinationale française, soit 2,5 points en dessous de la moyenne nationale, et 18,7 % dans une multinationale étrangère, soit 6,7 points au-dessus de la moyenne nationale.

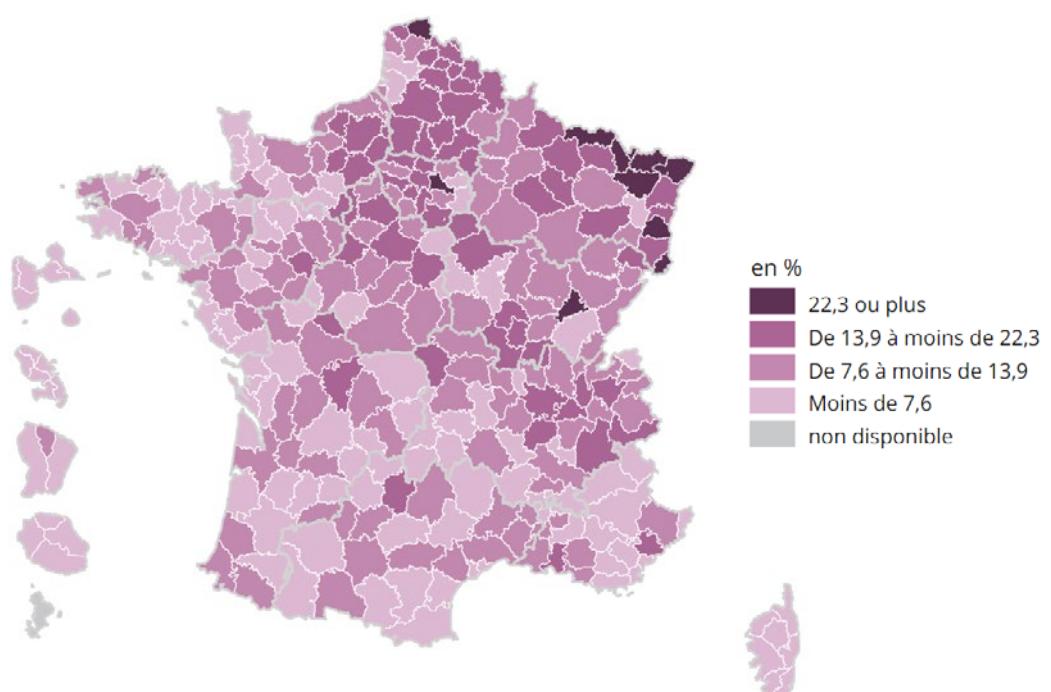
Disposant de la plus grande frontière terrestre avec des pays limitrophes, le Grand Est est une région où l'internationalisation de l'économie est particulièrement importante. En 2017, c'est la troisième région en France métropolitaine ayant le plus d'emplois dans des multinationales. Elle se place au premier rang en ce qui concerne la part d'emplois dans les multinationales étrangères, mais presqu'au dernier rang, pour ce qui concerne la part dans les multinationales françaises.

**Carte 103. Poids de l'emploi en multinationales étrangères par zone d'emplois en France métropolitaine, en 2017** - Source : Insee, Flores, Lifi, 2017



Dans le Grand Est, les zones d'emplois plus petites de Saint-Louis, Haguenau, Sarrebourg, Forbach, Saint-Avold et Sarreguemines comptent plus de 28 % d'emplois dans des multinationales étrangères. Ce sont les six zones en France où l'emploi dans les firmes étrangères est le plus fort en 2020.

**Carte 104. Part des firmes multinationales étrangères dans l'emploi salarié en 2020**  
Source : Insee, Lifi, Flores 2020



En 2020, 22 % des emplois marchands non agricoles de la zone d'emplois de Strasbourg dépendent de multinationales sous contrôle étranger, principalement allemandes. Cela représente 37 000 emplois en 2020, en baisse de 6,2 % par rapport à 2017 (34 700 emplois).

La forte internationalisation de l'économie du Grand Est a des conséquences sur le taux de contrôle des centres de décisions qui y sont présents.

La conséquence de cette internationalisation est ainsi la dépendance des moyens de production et l'exposition de nombreux emplois vis-à-vis de l'international, de la concurrence internationale, et en particulier dans l'industrie qui est le secteur le plus exposé.

L'analyse de l'emploi salarié par zone d'emplois, montre que la zone d'emplois de Strasbourg, principal pôle d'emplois alsacien, n'échappe pas à ce phénomène d'internationalisation mais préserve également un bon ancrage au sein de multinationales françaises.

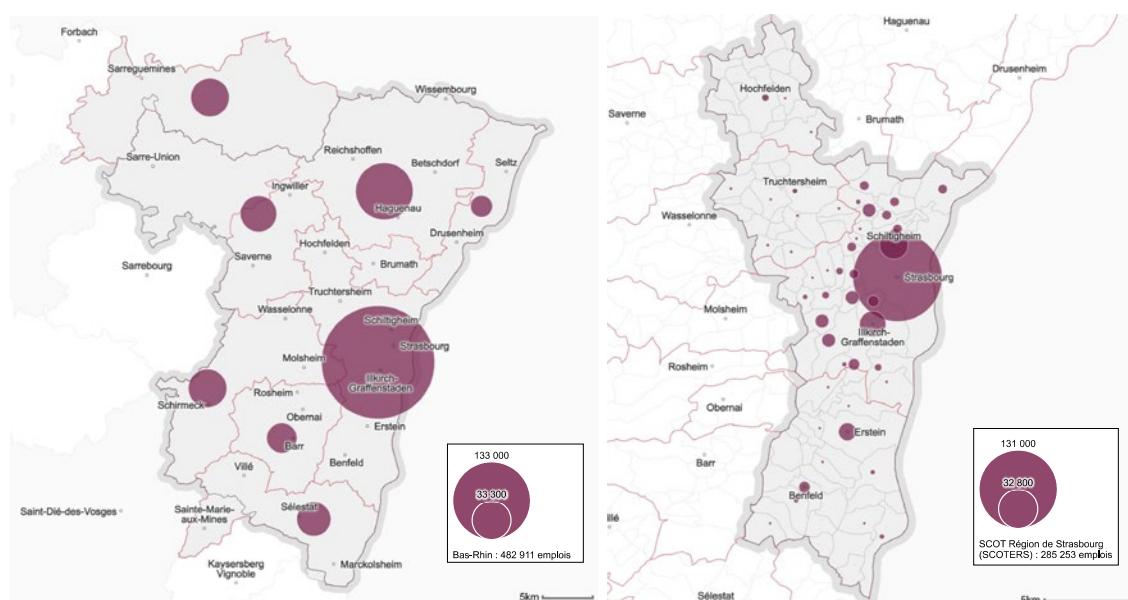
## 5 Une forte vocation du SCOTERS pour l'accueil d'activités économiques et une orientation diversifiée à tendance présente

### 5.1. Poids du SCOTERS et de Strasbourg dans l'activité du Bas-Rhin

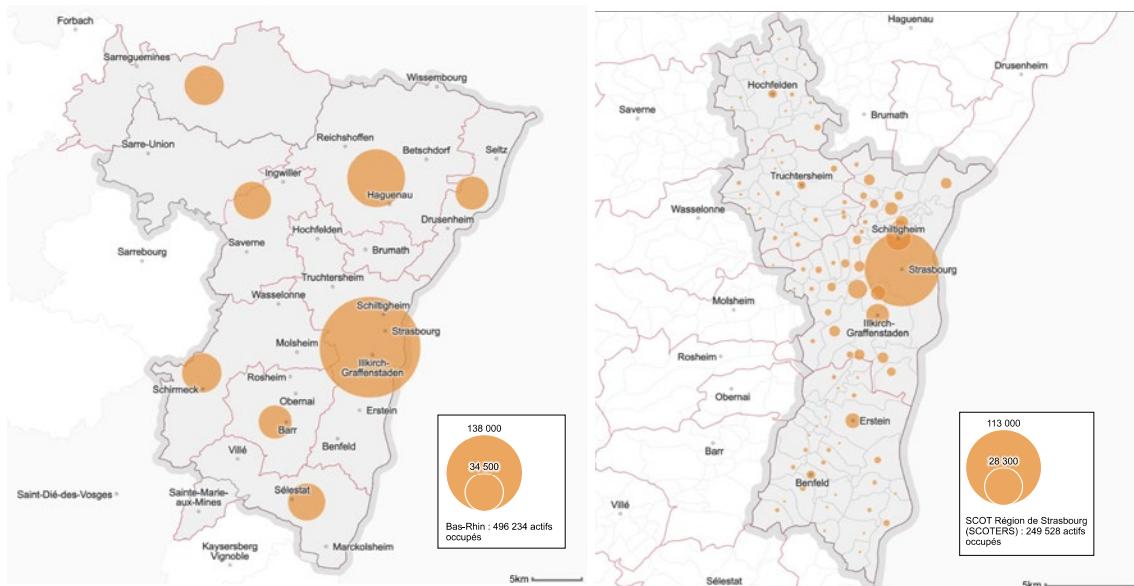
**Une localisation des emplois plus concentrée que celle de la population active.**

Bien que la localisation des emplois et des actifs se dessine autour de quelques grands pôles dans le Bas-Rhin, on note une plus forte dispersion géographique de la population que des emplois. **Ainsi, le SCOTERS concentre 59 % des emplois et 52% des actifs du Bas-Rhin en 2020.**

**Carte 105. Emplois au lieu de travail en 2020 dans les SCOT bas-rhinois et dans le SCOTERS** - Source : INSEE, RP 2020



Carte 106. Actifs au lieu de résidence en 2020 dans les SCoT bas-rhinois et dans le SCOTERS - Source : INSEE, RP 2020



Emplois et actifs en 2020 - Source : INSEE, RP 2020	Emplois au lieu de travail en 2020	Actifs au lieu de résidence en 2020
Strasbourg	174 183	135 633
Eurométropole de Strasbourg	261 839	242 111
<b>SCOTERS</b>	<b>285 253</b>	<b>287 831</b>
Bas-Rhin	482 911	558 232
% de Strasbourg par rapport au Bas-Rhin	36 %	24 %
% de l'Eurométropole par rapport au Bas-Rhin	54 %	43 %
% du SCOTERS par rapport au Bas-Rhin	59 %	52 %

Au sein du SCOTERS, Strasbourg enregistre ce même décalage, en accueillant 36 % des emplois (soit 174 000 emplois) et seulement 24 % des actifs (soit 136 000 actifs) du Bas-Rhin, signe que Strasbourg revêt une plus forte fonction d'attractivité économique par et pour l'emploi, que d'installation de la main-d'œuvre, cela laissant présupposer des problématiques de déplacements pendulaires.

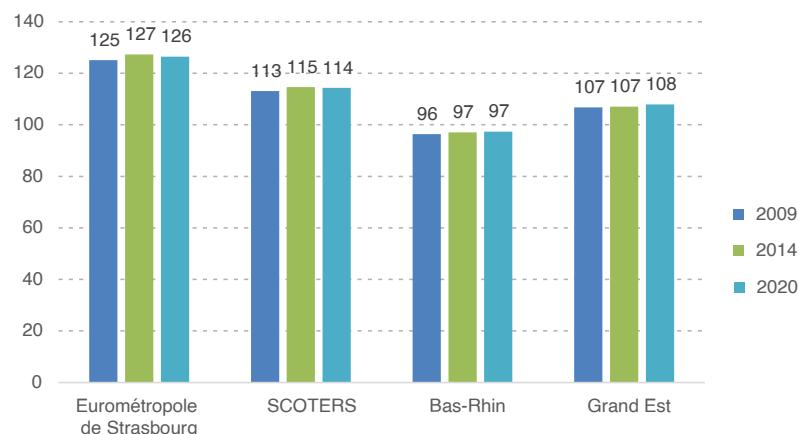
## 5.2. Induisant des dépendances plus ou moins fortes des territoires au regard de l'emploi et de la main-d'œuvre

L'indice de concentration de l'emploi permet d'évaluer théoriquement la dépendance des territoires au regard de l'emploi en comparant le nombre d'emplois dans un territoire au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans ce territoire.

Avec en 2020 plus de 114 emplois pour 100 actifs occupés, le SCOTERS présente une forte concentration de l'emploi, supérieure au Bas-Rhin (97) et au Grand Est (108). Cependant, le territoire n'est pas uniforme. Cet indicateur de l'attractivité du territoire atteint 126 emplois dans l'Eurométropole de Strasbourg (155 emplois à Strasbourg et jusqu'à 346 emplois à Entzheim), mais tombe à 33 et 44, respectivement dans les Communautés de communes du Kochersberg et du Pays de la Zorn, alors que la Communauté de communes du Canton d'Erstein enregistre une concentration de 72 emplois pour 100 actifs (155 à Erstein et 135 à Benfeld). Dans l'Eurométropole de Strasbourg, de fortes concentrations locales sont en particulier identifiées à Mundolsheim, Geispolsheim, Schiltigheim, Illkirch-Graffenstaden et Reichstett.

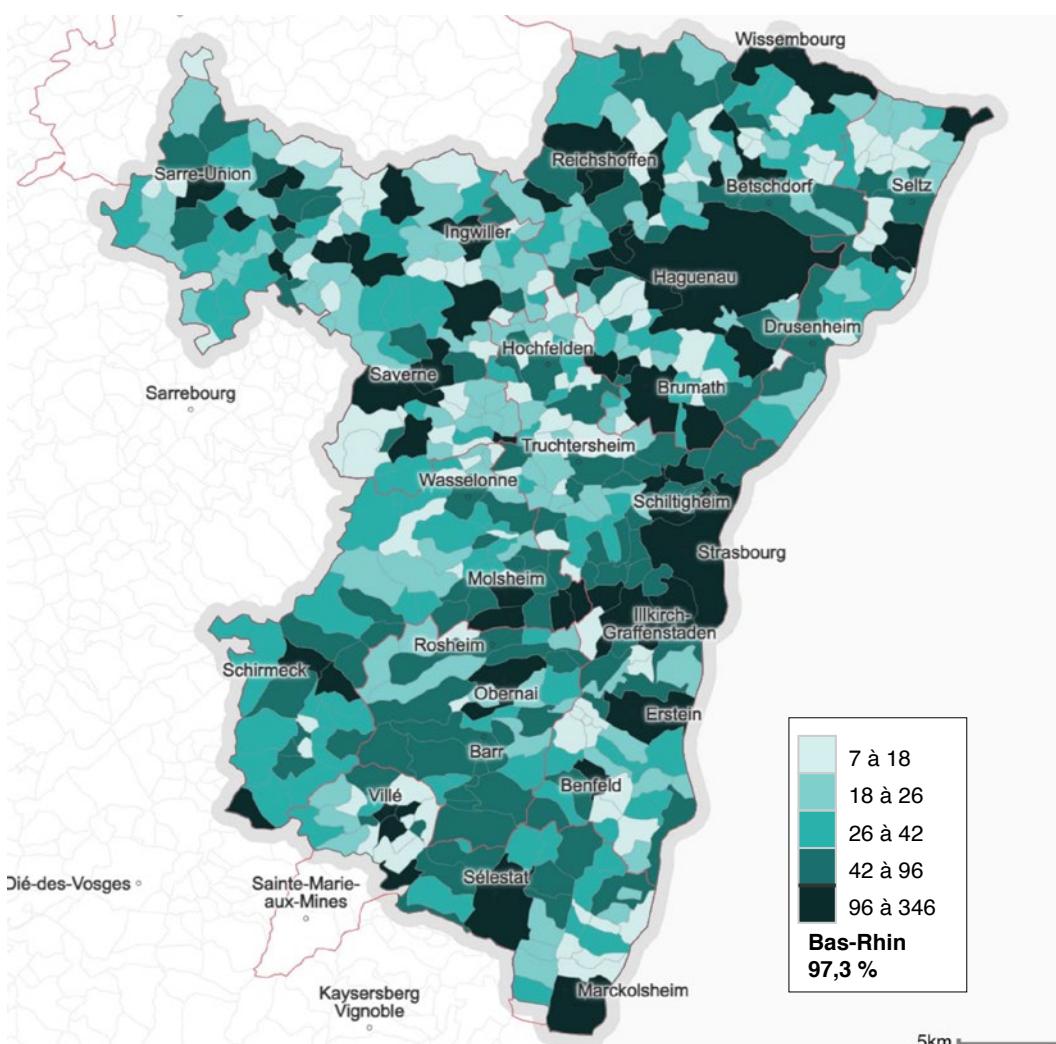
Cet indice, en progression depuis 1999, a tendance à reculer légèrement, confirmant cependant toujours le rôle moteur du SCOTERS en Alsace qui offre plus d'emplois par rapport aux nombre d'actifs occupés résidant. Cette évolution, si elle peut s'expliquer par une augmentation du nombre d'emplois, trouve également son explication dans l'évolution de la démographie, du chômage et l'influence de l'emploi frontalier selon les territoires.

#### Évolution de la concentration de l'emploi - Source : INSEE, Recensement de la population



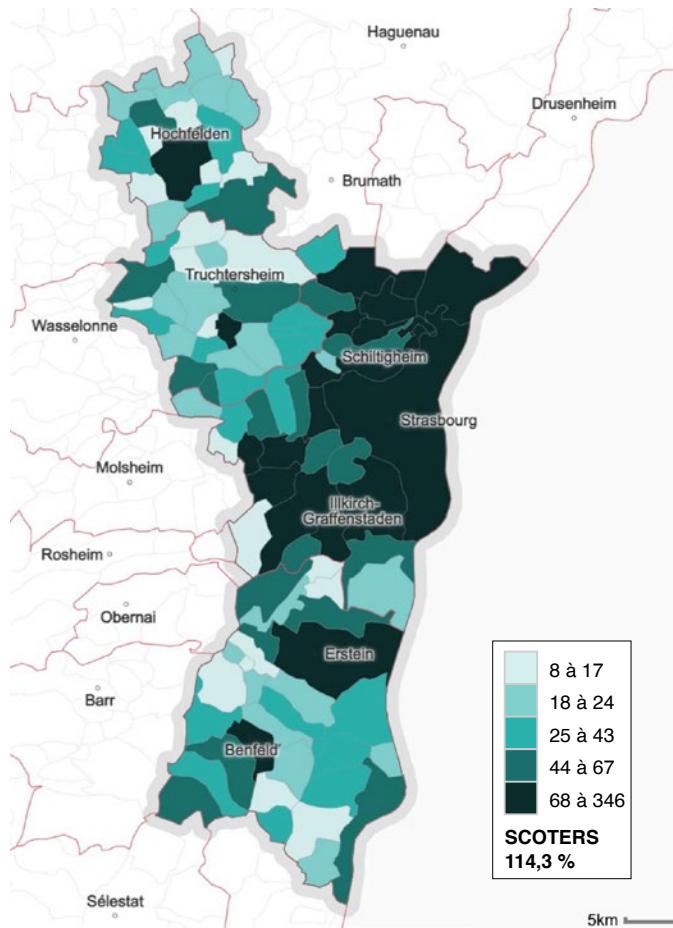
**Carte 107. Concentration de l'emploi par communes en 2020**

Source : INSEE, Recensement de la population 2020



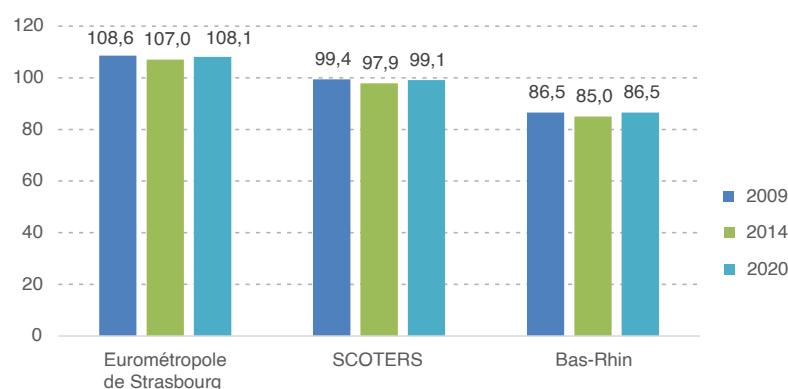
**Carte 108. Concentration de l'emploi en 2020 dans les SCoT bas-rhinois et le SCOTERS**

Source : Insee, Recensement de la population 2020



EXPRESS / EUROGEOgraphics

Le rapport entre emplois et actifs en âge de travailler (donc occupés ou non) permet de mesurer le besoin théorique d'emplois. Ce ratio emplois/actifs est par conséquent moins élevé. En 2020, avec 99,1 emplois pour 100 actifs, le SCOTERS, tout comme le département du Bas-Rhin (86,5/100) retrouvent leur ratio emplois/actifs de 2009, après avoir enregistré en 2014 un déficit théorique d'emplois par rapport au nombre d'actifs en âge de travailler y résidant. Ce ratio doit cependant être également relativisé au regard du nombre d'emplois frontaliers et extérieurs au Bas-Rhin qui ne sont pas comptabilisés dans le stock des emplois analysés ici. Le territoire de l'Eurométropole enregistre pour sa part un ratio positif de 108,1 emplois pour 100 actifs en âge de travailler qui confirme son rôle de locomotive dans l'économie et l'emploi du Bas-Rhin.

**Évolution du rapport entre emplois et actifs** - Source : Insee, Recensement de la population

### 5.3. Un positionnement prédominant de la sphère présente, mais en repli

Nota Bene : la partition de l'économie en deux sphères, présente et productive, permet de mieux comprendre les logiques des activités et de mettre en évidence les systèmes productifs locaux. Son analyse permet de voir les mutations économiques à l'œuvre.

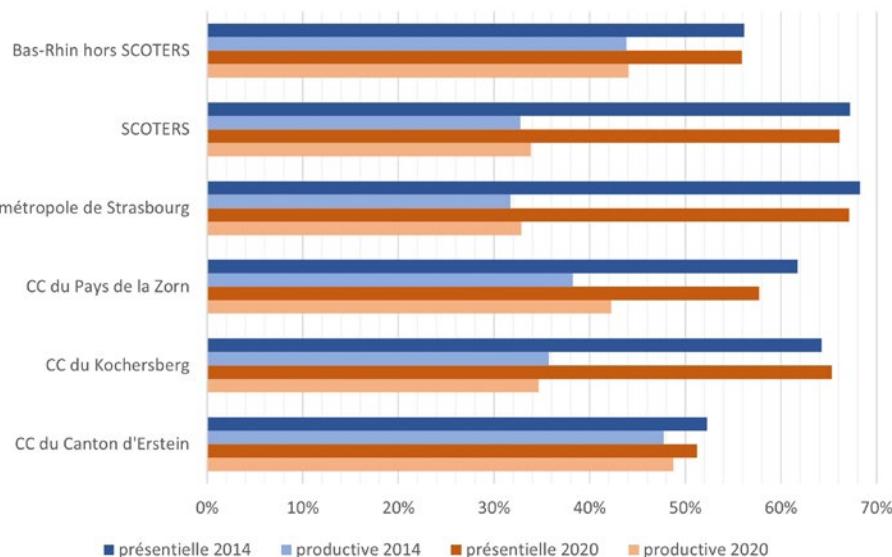
#### Un positionnement prédominant de la sphère présente...

En 2020, l'économie du SCOTERS et de l'Eurométropole de Strasbourg ainsi que de la Communauté de communes du Kochersberg se caractérise par une répartition équivalente entre activités présentes et productives. Dans ces trois territoires, environ deux tiers des activités relèvent de l'économie présente (contre 56 % pour le Bas-Rhin hors SCOTERS) et un tiers de l'économie productive. La Communauté de communes du Pays de la Zorn se rapproche des caractéristiques bas-rhinoises hors SCOTERS (58 % économie présente). La Communauté de communes du Canton d'Erstein se différencie des autres territoires par une répartition plus équilibrée des deux sphères qui en fait un territoire où l'activité de production est la plus forte (49 %).

#### ...depuis de nombreuses années, mais en repli depuis 2014

Entre 2020 et 2014, on observe dans tous les territoires observés une baisse de la part de la sphère présente (sauf la Communauté de communes du Kochersberg +1 point) au profit de la sphère productive, particulièrement marquée dans la Communauté de communes du Pays de la Zorn (+4 points et +7,5 % du nombre d'emplois de la sphère productive).

**Sphères productives et présentes (2014 et 2020)** - Source : Insee, Recensement de la population



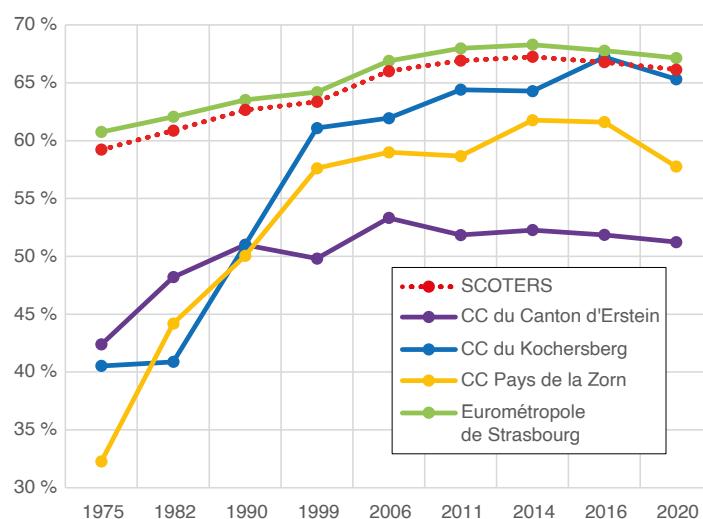
L'analyse des données sur la répartition des emplois dans chacune des sphères depuis 1975 montre bien l'évolution du poids des activités. L'évolution du SCOTERS est fortement expliquée par l'évolution des sphères économiques dans l'Eurométropole de Strasbourg. Celle-ci montre une croissance lente et constante des emplois de la sphère présentielle qui était déjà prédominante en 1975, avec un léger recul depuis 2014 (-1,15 point entre 2014 et 2020).

Les autres intercommunalités du SCOTERS étaient pour leur part encore dominées par l'économie productive en 1975 et jusqu'en 1990, et celle-ci a diminué parallèlement à l'augmentation de la sphère présentielle jusqu'en 2014, avant un repli.

La situation de la Communauté de communes du Canton d'Erstein est cependant particulière car l'augmentation des emplois présentiels y a été et reste encore moins forte et plus lente, traduisant une forme de quasi équilibre entre sphères productives et présentielles depuis 1982 et donc une résistance de l'emploi productif.

#### Evolution de la sphère présentielle entre 1975 et 2020 selon les emplois

Source : Insee, Recensement de la population



Les territoires du SCOTERS se caractérisent en conclusion par une double fonction économique, productive et présentielle.

# CHAPITRE II. LE FONCTIONNEMENT ET LA DYNAMIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE SCOTERS

## 1 Les actifs résidants

### 1.1. Territoires et dynamiques d'évolution

Le SCOTERS accueille 287 831 actifs résidant en 2020 soit 12 631 actifs de plus qu'en 2014 (+4,6 %) et 16 779 de plus qu'en 2009 (+6,2 %), dont une part de 84 % est expliquée par l'Eurométropole de Strasbourg.

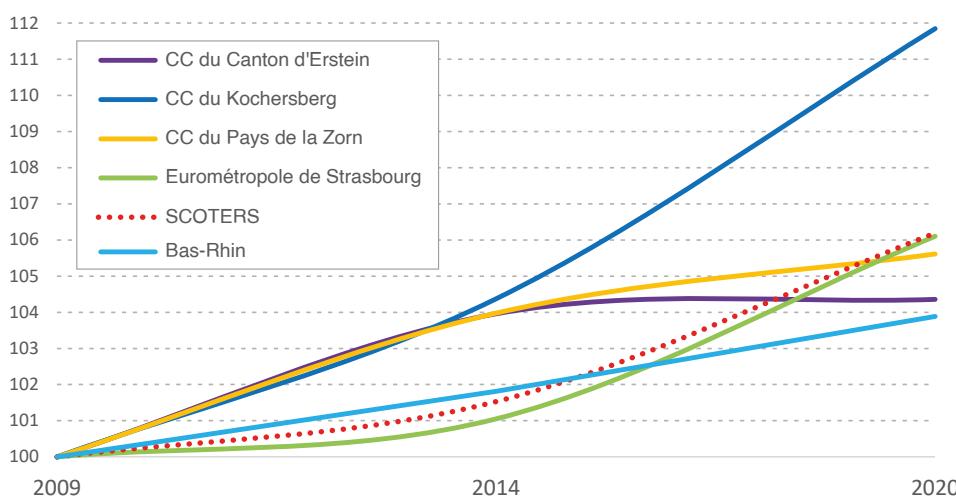
La part du SCOTERS dans l'accueil des actifs bas-rhinois est de 52 % en 2020, part qui est en légère augmentation depuis 2014. Le rythme d'évolution du nombre d'actifs est supérieur au rythme moyen bas-rhinois (+2,0 %), signe que le territoire du SCOTERS dans sa globalité retrouve une meilleure attractivité en terme d'installation d'actifs.

La Communauté de communes du Kochersberg, suivie de l'Eurométropole de Strasbourg, enregistrent un rythme d'accroissement de leurs actifs plus dynamique que les Communautés de communes du Pays de la Zorn et la Communauté de communes du Canton d'Erstein, notamment sur la dernière période 2014-2020.

**Actifs au lieu de résidence** - Source : INSEE, Recensement de la population

	2009		2014		2020		Evolution	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	2014-2020	2009-2020
CC du Canton d'Erstein	23 181	8,6%	24 098	8,8%	24 190	8,4%	0,4%	4,4%
CC du Kochersberg	11 963	4,4%	12 486	4,5%	13 380	4,6%	7,2%	11,8%
CC du Pays de la Zorn	7 717	2,8%	8 024	2,9%	8 150	2,8%	1,6%	5,6%
Eurométropole de Strasbourg	228 192	84,2%	230 592	83,8%	242 111	84,1%	5,0%	6,1%
SCOTERS	271 052	100%	275 200	100%	287 831	100%	4,6%	6,2%
Bas-Rhin (nombre)	537 344		547 089		558 232		2,0%	3,9%
Part du SCOTERS dans le Bas-Rhin	50%		50%		52%			

**Évolution des actifs entre 2009 et 2020 en base 100 = 2009** - Source : INSEE, Recensement de la population



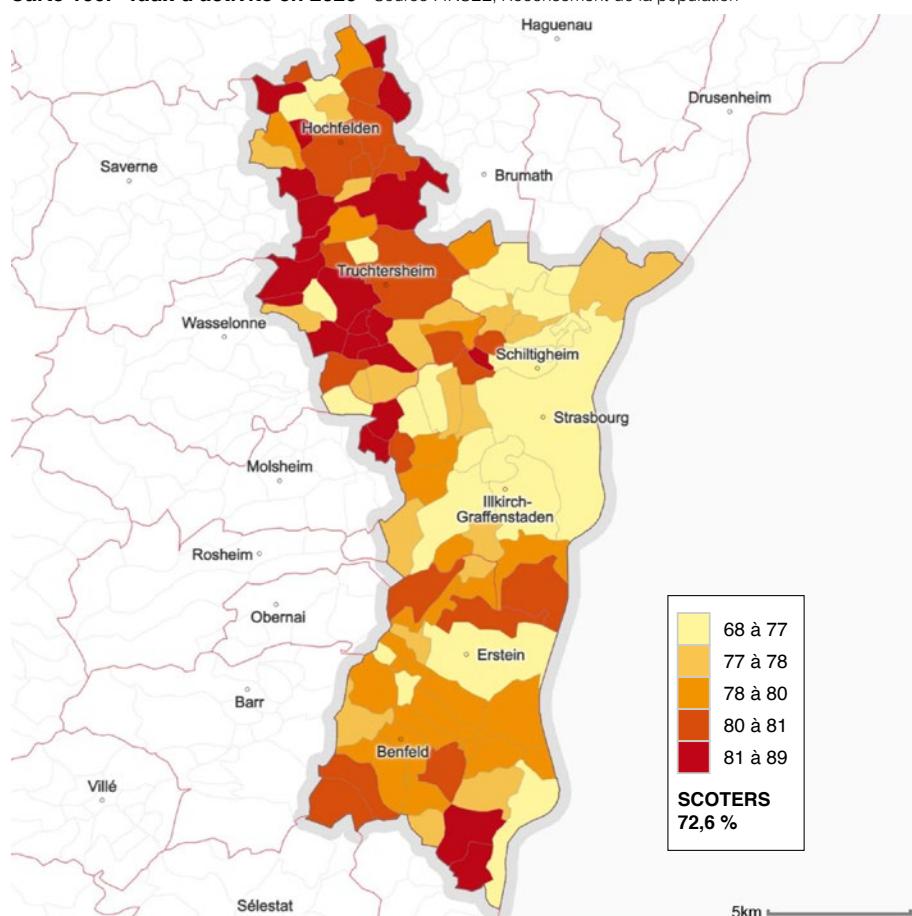
L'étude de l'évolution des actifs installés dans les communes du SCOTERS entre 2009 et 2020 illustre cependant la présence de dynamiques territoriales plus complexes. Si l'Eurométropole et en particulier Strasbourg jouent pour beaucoup dans l'accueil des actifs à l'échelle du SCoT et même du Bas-Rhin, les dynamiques d'évolutions des actifs les plus importantes sont dans certaines communes de la deuxième couronne de l'Eurométropole ou dans certains villages du SCOTERS. Des communes en perte d'actifs entre 2009 et 2020 apparaissent également, en particulier à l'ouest, au sud (à Erstein et Rhinau) et au nord de la Communauté de communes du Pays de la Zorn (jusqu'à -16,9 % à Wickersheim-Wilshausen). Les raisons peuvent être multiples, notamment le vieillissement de la population (glissement des actifs vers la classe d'âge des retraités) ou le départ des actifs (en lien avec des problématiques de logements, d'accès à l'emploi, de qualité de vie et de services offerts à la population).

Le taux d'activité qui est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante, peut également en partie répondre à la question.

L'analyse des taux d'activités des communes ayant perdu des actifs entre 2009 et 2020 permet de voir qu'il s'agit de communes :

- Soit où le phénomène de vieillissement de la population s'est déjà amorcé avec pour preuve un taux d'activités déjà parmi les plus faible. C'est le cas par exemple de Rhinau ou Erstein.
- Soit tout au contraire, des communes où le taux d'activité est important, accueillant une forte proportion de population active par rapport à la population totale et où la baisse du nombre d'actifs est peut-être d'avantage liée à des problématiques d'accès au logement, à l'emploi ou aux services.

**Carte 109. Taux d'activité en 2020** - Source : INSEE, Recensement de la population



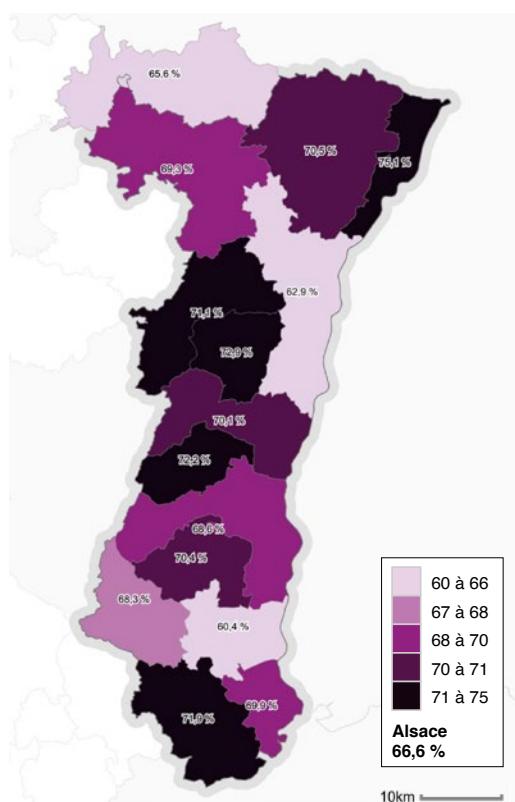
## 1.2. Le taux d'emploi et l'évolution des actifs occupés

Près de 63 % des personnes de 15-64 ans (hommes et femmes confondus) dans le SCOTERS sont des actifs occupés en 2020. Ce taux, le plus faible à l'échelle des SCoT du Bas-Rhin, s'explique en partie par la part importante d'étudiants et de jeunes encore scolarisés, mais aussi par la part importante de personnes éloignées de l'emploi comme le montre les données sur le chômage décrites plus haut.

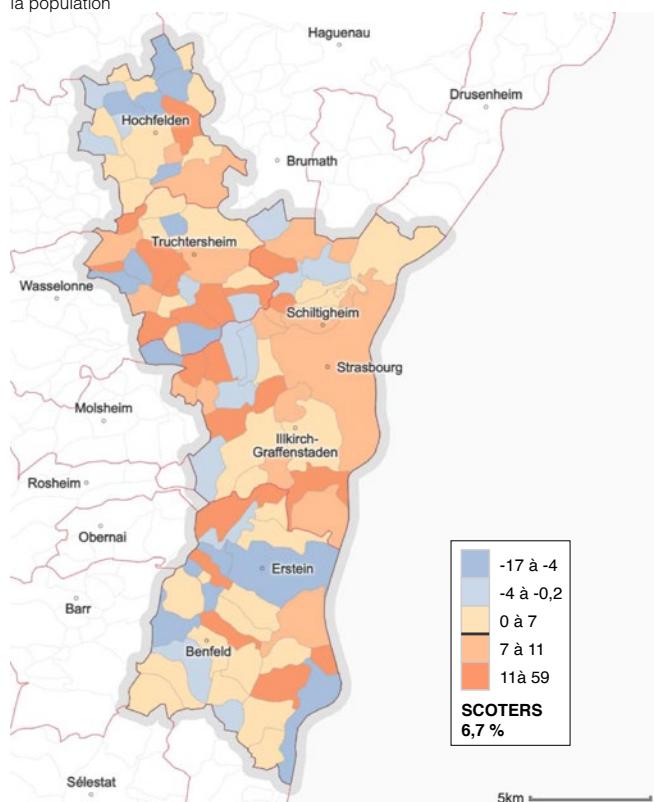
NOTA BENE : le Taux d'emploi est le rapport entre les actifs occupés d'un âge donné et la population du même âge.

**Carte 110. Taux d'emploi en 2020 en Alsace par SCoT**

Source : INSEE, Recensement de la population



**Carte 111. Evolution des actifs occupés entre 2009 et 2020 dans le SCOTERS** - Source : INSEE, Recensement de la population



## 2 L'emploi

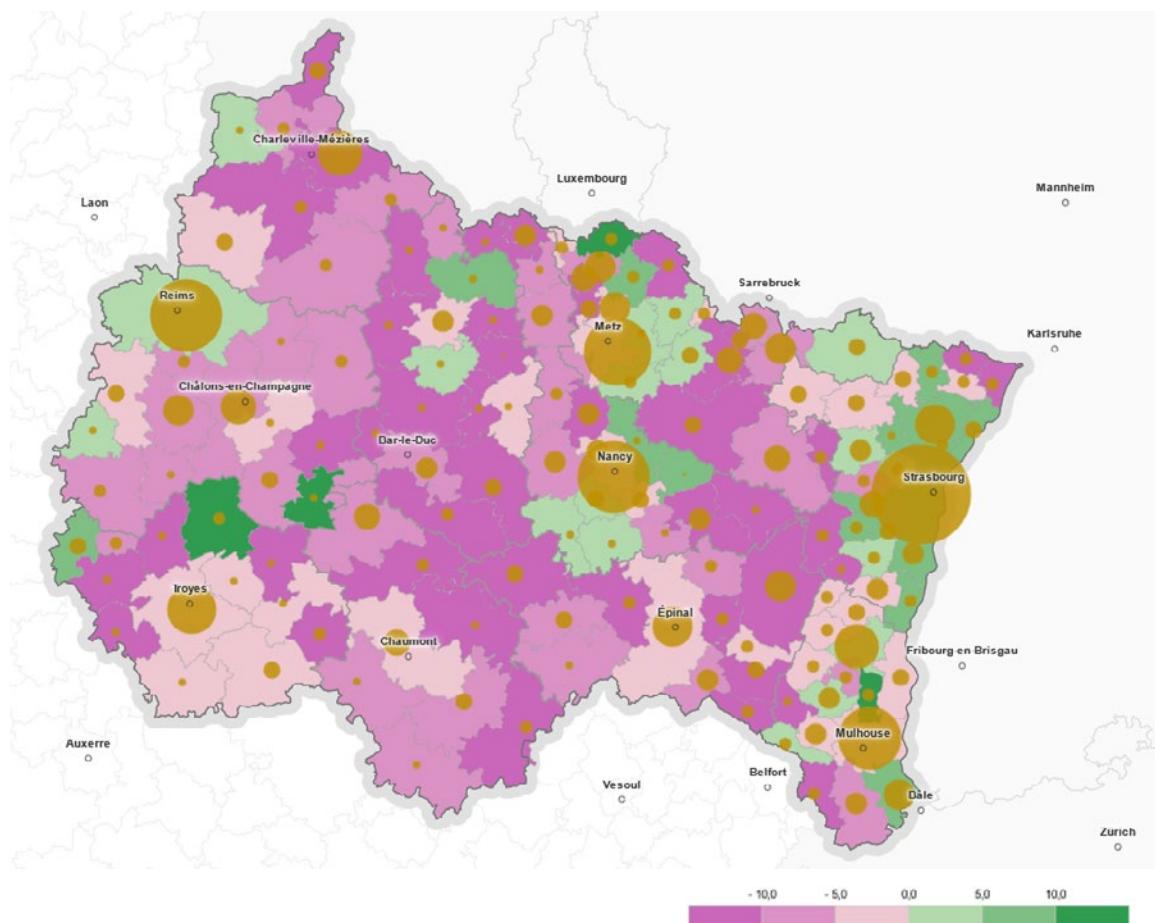
Dans son ensemble, la région de Strasbourg-Ortenau est un pôle d'emplois important à l'échelle du Rhin supérieur, pôle fortement marqué par la présence de l'agglomération strasbourgeoise. Le territoire du SCOTERS, au terme d'une croissance constante de son nombre d'emplois enregistre les dernières années une accélération de sa dynamique, restant le premier pôle d'emplois du Grand Est avec plus de 285 253 emplois en 2020.

### 2.1. Strasbourg est la principale polarité économique de la région Grand Est...

L'Eurométropole de Strasbourg est de loin la principale polarité économique du Grand Est avec 260 000 emplois, soit 12,5 % du total régional. De plus, sa dynamique positive la différencie des autres métropoles régionales avec 14 000 emplois supplémentaires entre 2009 et 2020 quand le Grand Est en perdait 71 000 sur la même période.

**Carte 112. Evolution de l'emploi entre 2009 et 2020 en région Grand Est**

Source : INSEE, Recensement de la population



**Emploi total en 2020** - Source : INSEE, Recensement de la population

	Nombre d'emplois	Évolution 2009-2020
Eurométropole de Strasbourg	261 700	+ 5,7 %
<i>dont Strasbourg (commune)</i>	173 800	+ 8,4 %
<b>Bas-Rhin hors Eurométropole</b>	<b>220 700</b>	<b>+ 1,4 %</b>
Métropole du Grand Nancy	136 200	- 1,7 %
Communauté Urbaine du Grand Reims	132 200	+ 0,1 %
Metz Métropole	115 800	- 3,4 %
Mulhouse Alsace Agglomération	108 800	- 3,5 %
<b>Grand Est</b>	<b>2 088 800</b>	<b>- 3,3 %</b>

## 2.2. ... et l'une des plus importantes du Rhin supérieur

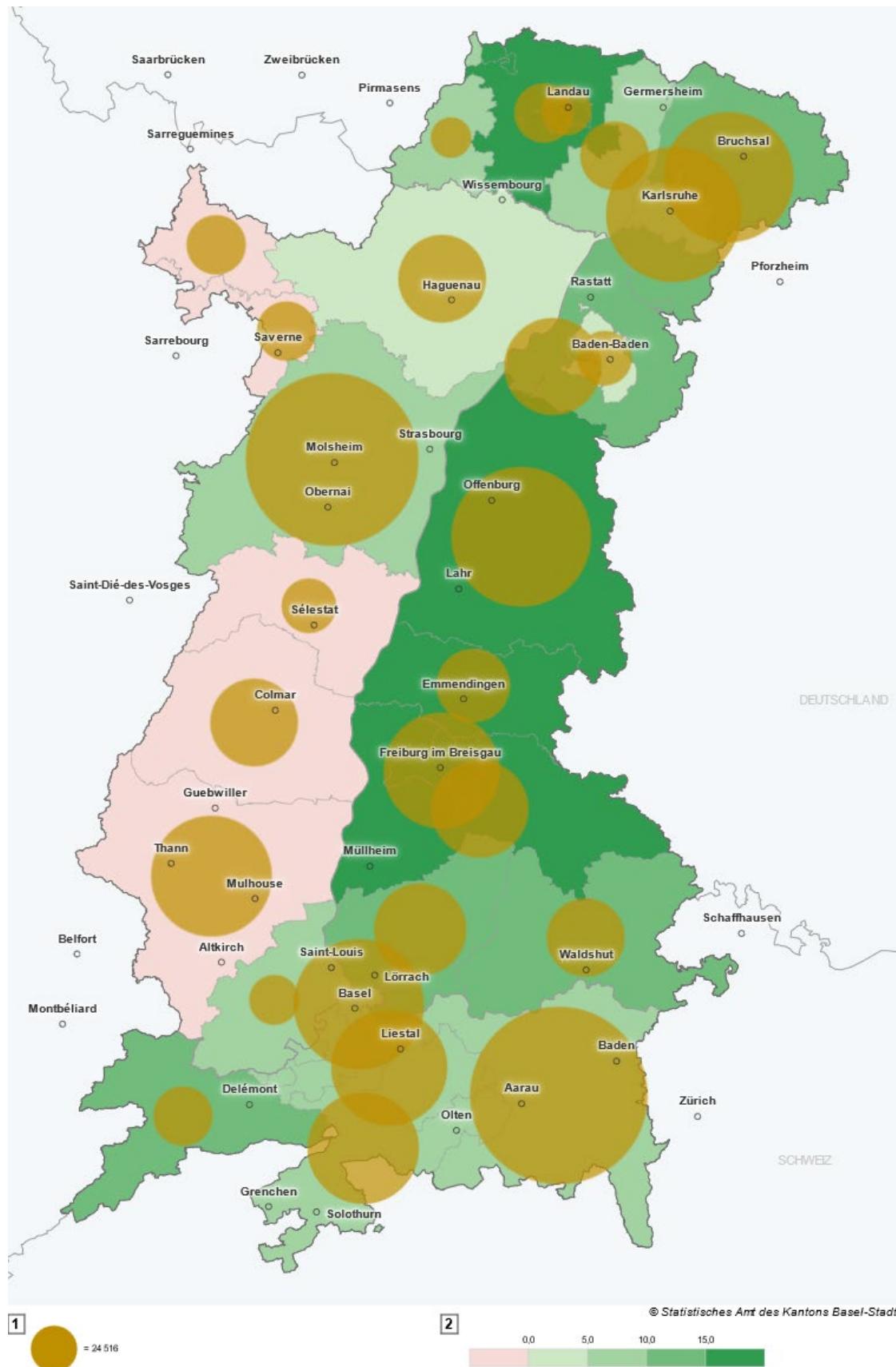
À l'échelle du Rhin supérieur, cette taille et cette dynamique rendent l'Eurométropole de Strasbourg comparable à certains territoires voisins. Avec 8 % des emplois de cet ensemble, le territoire pèse autant que le Kreis de Brisgau-Haute-Forêt-Noire, qui comprend Freiburg. Le canton de Bâle-Ville (trois communes), ne compte pas beaucoup plus d'emplois que la commune de Strasbourg à elle seule, et additionné au canton Bâle-campagne, équivaut à la zone d'emplois de Strasbourg.

**Emploi dans les principales polarités du Rhin supérieur** - Source : INSEE (Recensement de la population), Bundesagentur für Arbeit, Office fédéral de la statistique ; \*Suisse : évolution calculée sur 2011-2021

	Emploi en 2020		Évolution 2009-2020*	
	Nombre	% du total		
<b>Karlsruhe (Stadt+Land)</b>	400 500	13	+ 11,7	
<i>dont Stadt</i>	210 300	7	+ 9,4	
<b>Bâle (Stadt+Land)</b>	341 200	11	+ 6,7*	
<i>dont Stadt</i>	188 800	6	+ 5,4*	
<b>Zone d'emploi de Strasbourg</b>	337 900	11	+ 10,9	
<i>dont Eurométropole de Strasbourg</i>	261 700	8	+ 5,7	
<i>dont Strasbourg</i>	173 800	6	+ 8,4	
<b>Breisgau-Hochschwarzwald</b>	261 100	8	+ 20,3	
<i>dont Freiburg im Breisgau</i>	157 900	5	+ 19,2	
<b>Ortenau (Kreis)</b>	<b>221 500</b>	<b>7</b>	<b>+ 16,0</b>	
<b>Rhin supérieur</b>	<b>3 100 000</b>			

**Carte 113. Emploi par zone d'emplois (FR), Kreis (DE) et Cantons (CH)**

Source : INSEE (Recensement de la population), Bundesagentur für Arbeit, Office fédéral de la statistique ; \*Suisse : évolution calculée sur 2011-2021



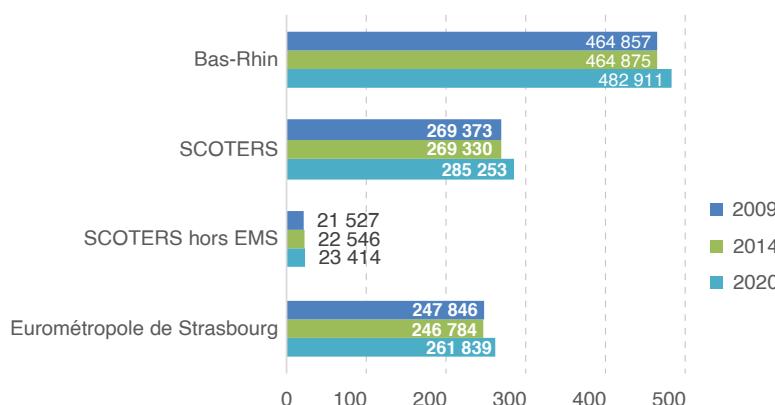
## 2.3. Évolution des emplois dans le SCOTERS

### Une dynamique de création de l'emploi qui s'est accélérée avec un poids croissant dans l'emploi départemental.

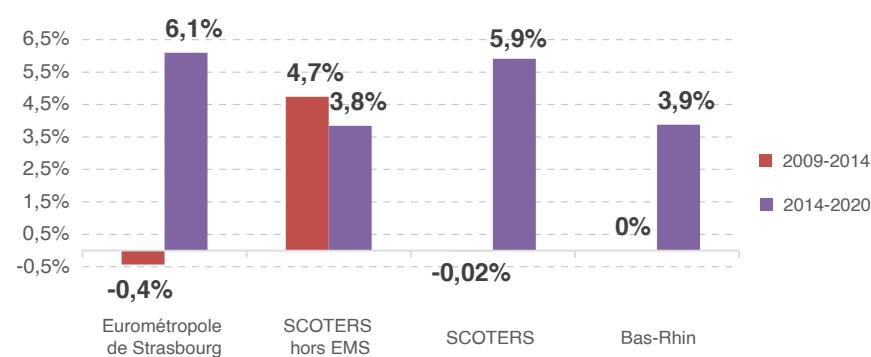
En 2020, les entreprises implantées dans le SCOTERS offrent environ 285 253 emplois (tous types d'emplois confondus), soit 59,1 % des emplois du Bas-Rhin. Ce poids est légèrement croissant depuis 2009 (57,9 %), avec le constat d'une accélération de la croissance de l'emploi dans le SCOTERS.

En effet, après une période de variation quasi nulle de 2009 à 2014, la période de 2014 à 2020 est marquée par une forte augmentation du nombre d'emplois dans le Bas-Rhin (+3,9 %) et le SCOTERS (+5,9 %), supérieure à l'augmentation du nombre d'actifs sur la même période dans le Bas-Rhin (+2,0 %) et le SCOTERS (+4,6 %).

**Évolution du nombre d'emplois entre 2009 et 2020** - Source : INSEE, Recensement de la population



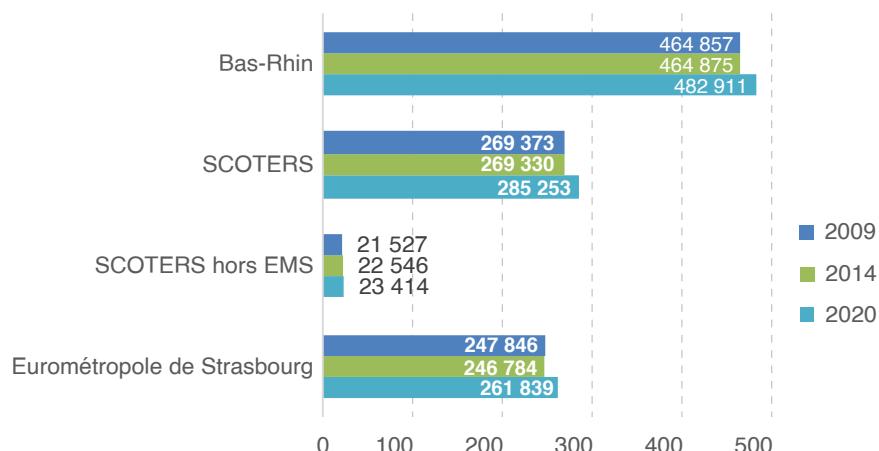
**Taux d'évolution de l'emploi entre 2009 et 2020** - Source : INSEE, Recensement de la population



Mais le territoire du SCOTERS n'est pas touché de la même manière par cette accélération. Si l'Eurométropole enregistre entre 2014 et 2020 le plus fort taux annuel de variation de l'emploi total (+6,1 %, soit un gain de 15 055 emplois), le reste du territoire du SCOTERS voit le nombre d'emplois n'augmenter que de 3,8 % (soit + 868 emplois) durant la période, après avoir augmenté de 4,7 % (soit + 1 020 emplois) sur la période précédente entre 2009 et 2014. Seule la Communauté de communes du Pays de la Zorn a enregistré un taux de variation annuel plus fort depuis 2014 (+5,5 % soit + 175 emplois) par rapport à la période précédente (+2,7 % soit + 84 emplois). Les territoires de la Communauté de communes du Canton d'Erstein et du Kochersberg voient un léger ralentissement de la progression de l'emploi, avec respectivement -1,5 point (+ 5,0 % à + 3,5 %) et -1,3 point (+ 5,3 % à + 4,0 %) entre les deux périodes.

Malgré une accélération de la croissance de l'emploi, le poids du SCOTERS dans le Bas-Rhin reste relativement stable depuis 2009 (de 58 % en 2014 à 59 % en 2020). Avec 261 839 emplois, l'Eurométropole de Strasbourg représente quant à elle 54 % des emplois du Bas-Rhin en 2020, une part qui a tendance à croître légèrement depuis 2014 (+ 1 point). La part du SCOTERS hors Eurométropole de Strasbourg reste stable depuis 2009 (5 % des emplois).

**Part de l'emploi dans le Bas-Rhin** - Source : INSEE, Recensement de la population



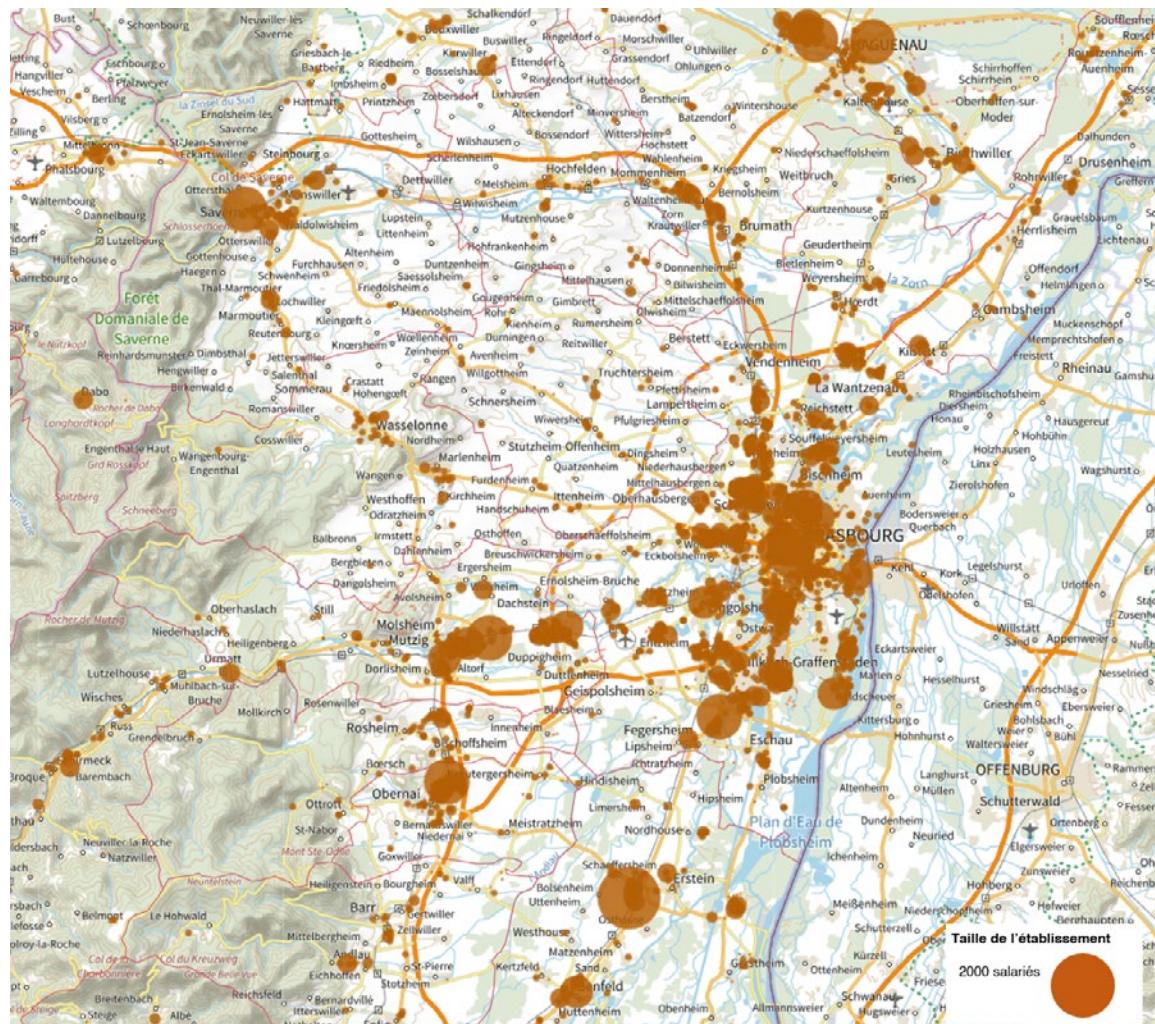
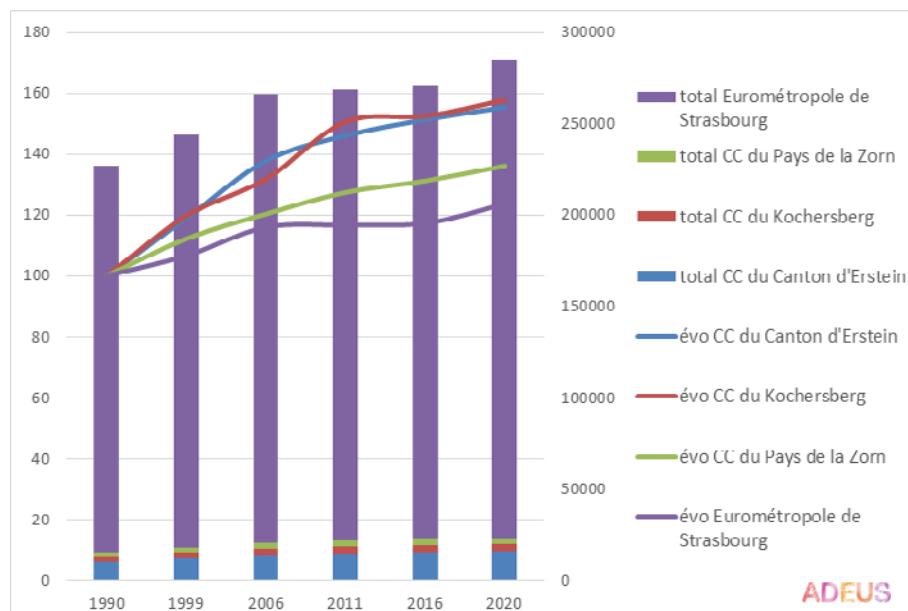
## 2.4. L'Eurométropole de Strasbourg, toujours moteur de l'emploi dans le SCOTERS

Avec 92 % des emplois du SCOTERS localisés dans l'Eurométropole de Strasbourg, l'emploi reste largement concentré dans les zones denses et urbaines de l'Eurométropole, qui reste le moteur de l'économie du SCOTERS et du Bas-Rhin.

Au sein de l'Eurométropole, les trois premières communes, Strasbourg (66 %), Schiltigheim (7 %) et Illkirch (6 %), concentrent 80 % des emplois.

**Carte 114. Localisation des établissements de 10 salariés et plus en 2020**

Source : INSEE (Recensement de la population) et INSEE (SIRENE) via Cap Financials

**Évolution absolue et relative de l'emploi depuis 2009 (2009 =base 100)** -Source : INSEE, Recensement de la population

Nombre d'emplois par EPCI entre 2009 et 2020 dans le SCOTERS - Source : INSEE, Recensement de la population

	1990	1999	2009	2014	2020
CC du Canton d'Erstein	10 204	12 135	14 591	15 322	15 851
CC du Kochersberg	2 676	3 203	3 852	4 057	4 220
CC du Pays de la Zorn	2 454	2 754	3 084	3 168	3 344
Eurométropole de Strasbourg	211 676	225 732	247 846	246 784	261 839
SCOTERS	227 010	243 824	269 373	269 330	285 253

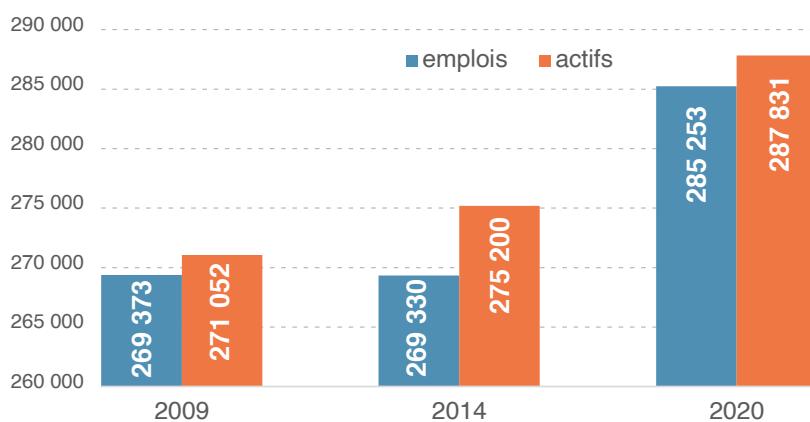
- Un nombre d'emplois proposé dans le SCOTERS légèrement inférieur au nombre d'actifs occupés résidant ou non**

Si comme vu précédemment, le SCOTERS présente en 2020 une forte concentration de l'emploi<sup>1</sup> (plus de 114 emplois pour 100 actifs occupés), l'indice ne prend cependant en compte deux éléments :

- les actifs en recherche d'emploi. En effet, seuls les actifs occupés sont considérés par l'indice. Le ratio entre les emplois et les actifs occupés ou non serait vraisemblablement moins élevé.
- Le contexte de l'emploi frontalier qui influence à la fois l'offre et les besoins d'emplois et de main-d'œuvre.

En prenant en compte l'ensemble des actifs (dont les actifs non occupés en particulier les chômeurs), le ratio est légèrement moins favorable, le nombre d'emploi étant inférieur au nombre d'actifs résidant dans le SCOTERS. L'écart théorique est de 2 578 emplois en 2020. Cet écart tend à augmenter par rapport à 2009, mais à se réduire depuis 2006 et s'explique par une dynamique de création d'emplois qui tend à s'accélérer.

Évolution des emplois et des d'actifs dans le SCOTERS - Source : INSEE, Recensement de la population



En effet, après avoir bénéficié d'une forte augmentation entre 1990 et 2006, la dynamique de création d'emplois a ralenti de 2006 à 2016 alors que la dynamique d'évolution des actifs plus constante était repartie à la hausse.

1. L'indice de concentration de l'emploi est le rapport entre le nombre d'emplois présents sur un territoire et le nombre d'actifs occupés de 15 à 64 ans

## 2.5. Des déplacements quotidiens pour le travail stables et 76 % des emplois offerts occupés par des actifs du SCOTERS

En 2019, près de 172 730 emplois sur les 280 197 emplois que compte le SCOTERS sont détenus par des actifs qui ne résident pas dans la commune d'implantation de leur emploi, ce qui explique de très nombreux déplacements quotidiens de commune à commune. Ainsi, plus de 61 % des emplois sont détenus par des actifs venant d'une autre commune donc ne résidant pas dans la commune dans laquelle ils travaillent. Cette part augmente sensiblement depuis de nombreuses années.

### Les emplois détenus par des actifs non résidant dans la commune d'implantation de l'établissement

Source : INSEE, Recensement de la population

	Total des emplois à l'échelle du SCOTERS occupés par des actifs non résidant dans la commune d'implantation de l'établissement	Part des emplois occupés par des actifs non résidant dans la commune d'implantation de l'établissement
1999	142 039	58,3
2006	157 728	59,4
2008	161 207	59,9
2011	162 418	60,4
2013	163 884	60,9
2016	166 048	61,3
2019	172 730	61,6

Par ailleurs, l'accès à l'emploi local n'étant pas réservé aux actifs du SCOTERS, le territoire du SCOTERS voit entrer quotidiennement près de 70 000 navetteurs pour travailler sur le territoire, et sortir plus de 38 000 actifs résidants mais travaillant à l'extérieur. Ainsi, plus de 215 000 emplois du SCOTERS sont occupés par des habitants du SCOTERS soit près de 76 % des emplois. Mais le territoire dépend pour plus de 24 % de ses emplois, d'actifs venus d'ailleurs, par choix ou par nécessité.

À l'inverse, 15 % des actifs résidants dans le SCOTERS travaillent à l'extérieur, également par choix ou par nécessité.

Les chiffres depuis 2014 montrent que les déplacements domicile-travail entrants et sortants restent stables en proportion, bien que le nombre de résidents et le nombre d'emplois offerts augmentent (+6 %).

### Le bouclage du marché du travail

Comment se fait le bouclage du marché du travail ? Le marché du travail s'équilibre-t-il ?

#### Évolution de l'équilibre du marché du travail depuis 2009 - Source : INSEE, Recensement de la population

	Actifs	Dont actifs occupés	Dont chômeurs (au sens du RP)	Emplois	navetteurs sortants	navetteurs entrants	delta sortants entrants
2009	271 052	238 118	32 934	269 373	/	/	/
2014	275 200	234 869	40 331	269 330	34 060	64 839	30 779
2020	287 831	249 528	38 303	285 253	38 323	69 709	31 386
évolution 2009 - 2014	1,53 %	-1,36 %	22,46 %	-0,02 %	19,5%	24,6%	28,7%
évolution 2014 - 2020	4,49 %	6,24 %	-5,03 %	5,91 %	6,8%	7,3%	7,7%

En 2020, selon le recensement, le nombre d'actifs résidants (dont chômeurs) et le nombre d'emplois offerts dans le SCOTERS sont globalement au même niveau, bien qu'enregistrant un différentiel de 2 578 unités entre actifs et emplois, dû à la baisse du nombre de chômeurs depuis 2014 après une forte hausse, à l'augmentation du nombre d'actifs occupés et à l'accélération de la création d'emplois. Le territoire du SCOTERS bénéficie en outre de l'apport de près de 70 000 navetteurs quotidiens, résidants en dehors du SCOTERS mais travaillant en son sein. À l'inverse, plus de 38 000 actifs partent travailler par ailleurs.

## 2.6. Caractéristiques des emplois

### Zoom sur l'emploi salarié privé en 2022

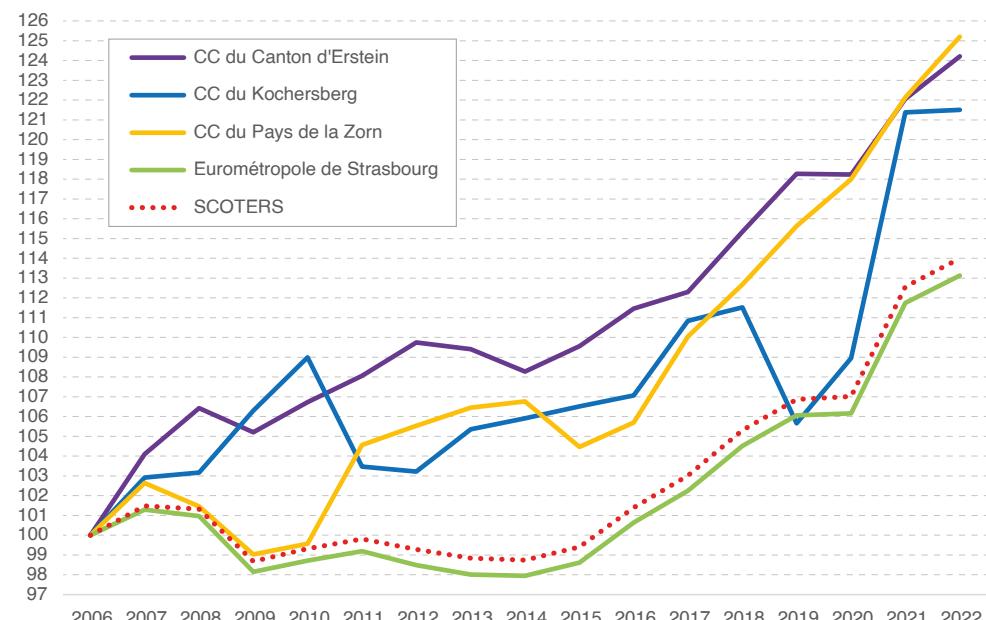
Tout comme l'emploi total, l'emploi salarié privé dans le SCOTERS et l'Eurométropole de Strasbourg a fortement progressé en valeurs brutes. De même, l'analyse des données relatives indique qu'après avoir retrouvé et dépassé son niveau initial de 2006, le niveau de l'emploi salarié progresse sans baisse depuis 2016 dans le SCOTERS, avec un bond observé de 2020 à 2021. Seule la Communauté de communes du Kochersberg a connu une baisse relative de l'emploi salarié entre 2018 et 2019.

Avec 225 535 emplois en 2022 dans le SCOTERS, l'emploi salarié privé a gagné plus de 17 000 emplois, par rapport à 2018. Cette augmentation est observée en réalité surtout entre 2020 et 2022 (près de 14 000 emplois), les années 2008-2018 ayant davantage connu une stagnation, voire une baisse du volume d'emplois salariés. En 2020, ces 211 722 emplois salariés du privé représentent ainsi près de 74 % des emplois offerts par le territoire du SCOTERS.

**Emploi salarié du secteur privé entre 2012 et 2022** - Source : Acoss, URSSAF

	2012	2014	2016	2018	2020	2022
CC du Canton d'Erstein	12 785	12 613	12 983	13 437	13 773	14 469
CC du Kochersberg	2 409	2 472	2 499	2 603	2 543	2 836
CC du Pays de la Zorn	1 964	1 987	1 967	2 097	2 196	2 330
Eurométropole de Strasbourg	179 253	178 268	183 152	190 210	193 210	205 900
SCOTERS	196 411	195 340	200 601	208 347	211 722	225 535

**Évolution de l'emploi salarié du secteur privé entre 2006 et 2022 (base 100 = 2006)** - Source : Acoss, URSSAF



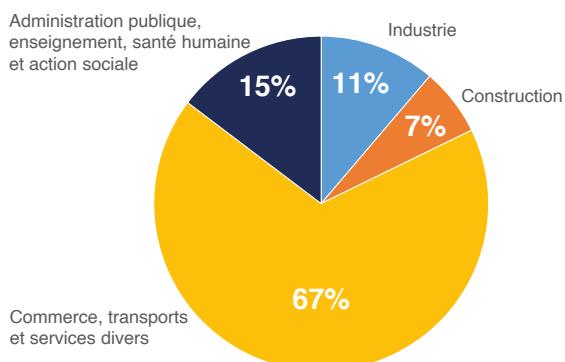
## Un renforcement constant de l'emploi tertiaire et un bilan contrasté pour l'industrie

Si les emplois dans leur ensemble (salariés et non salariés) ont augmenté de moins de 6 % entre 2009 et 2020, tous les secteurs économiques n'ont pas évolué de la même manière.

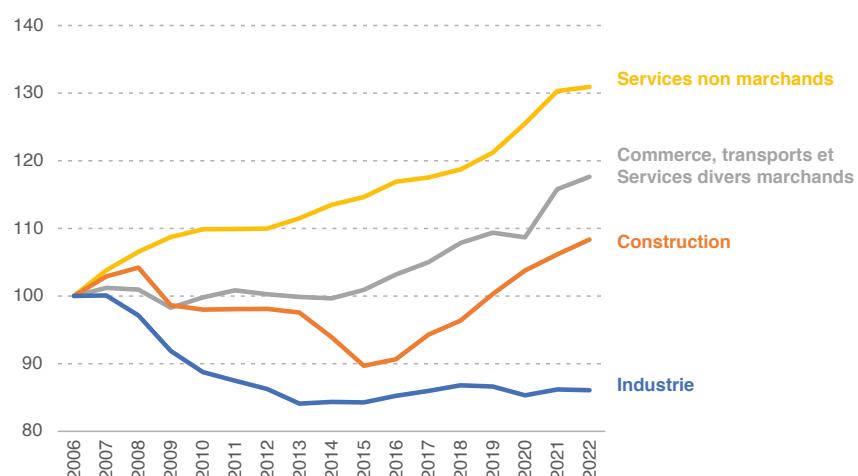
En 2022, le secteur tertiaire reste le secteur prépondérant pour l'emploi dans le SCOTERS et concentre 82 % des emplois salariés notamment dans les services aux entreprises, le commerce (67 %) et l'administration et les services publics (15 %). Le poids de ce secteur tertiaire est en hausse avec 185 446 emplois soit une hausse de près de 28 000 emplois depuis 2012.

Le secteur de la construction observe pour sa part une hausse quasi constante de ses effectifs depuis 2015, après avoir connu une baisse constante depuis 2008. En 2022, ce secteur représente 7 % des effectifs salariés du territoire du SCOTERS, stable depuis 15 ans. L'industrie connaît depuis 2015 une très légère augmentation de ses effectifs (+ 500 emplois) mais la part de ce secteur continue de baisser pour atteindre 11 % des emplois salariés en 2022.

**Répartition de l'emploi salarié par grands secteurs en 2022** - Source : ACOSS-URSSAF



**Évolution de l'emploi salarié du privé par grands secteurs depuis 2006** - Source : ACOSS-URSSAF



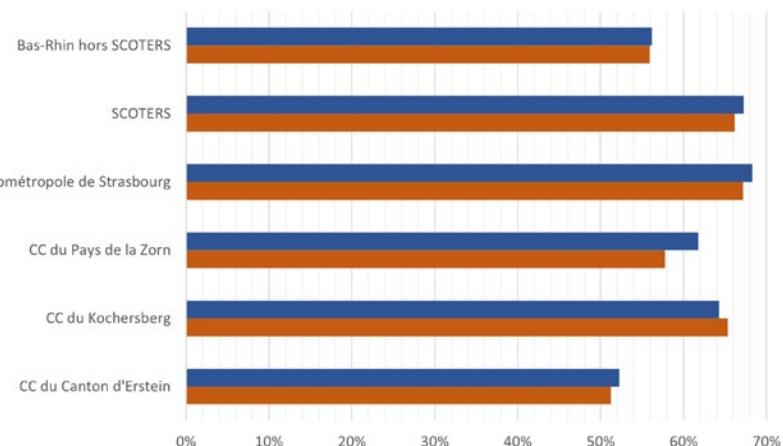
### Une évolution confirmée par la diminution du poids de la sphère présentielle dans l'emploi dans son ensemble

NOTA BENE : Les activités présentielle sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Entre 2014 et 2020, la part de l'emploi présentiel a très légèrement baissé dans le SCOTERS. Tous les territoires d'intercommunalités sont concernés par cette baisse sauf celui de la Communauté de communes du Kochersberg.

#### Part de l'emploi présentiel dans l'ensemble des emplois en 2014 et 2020

Source : INSEE, Recensement de la population



#### Des cadres et des professions intermédiaires en hausse partout ...

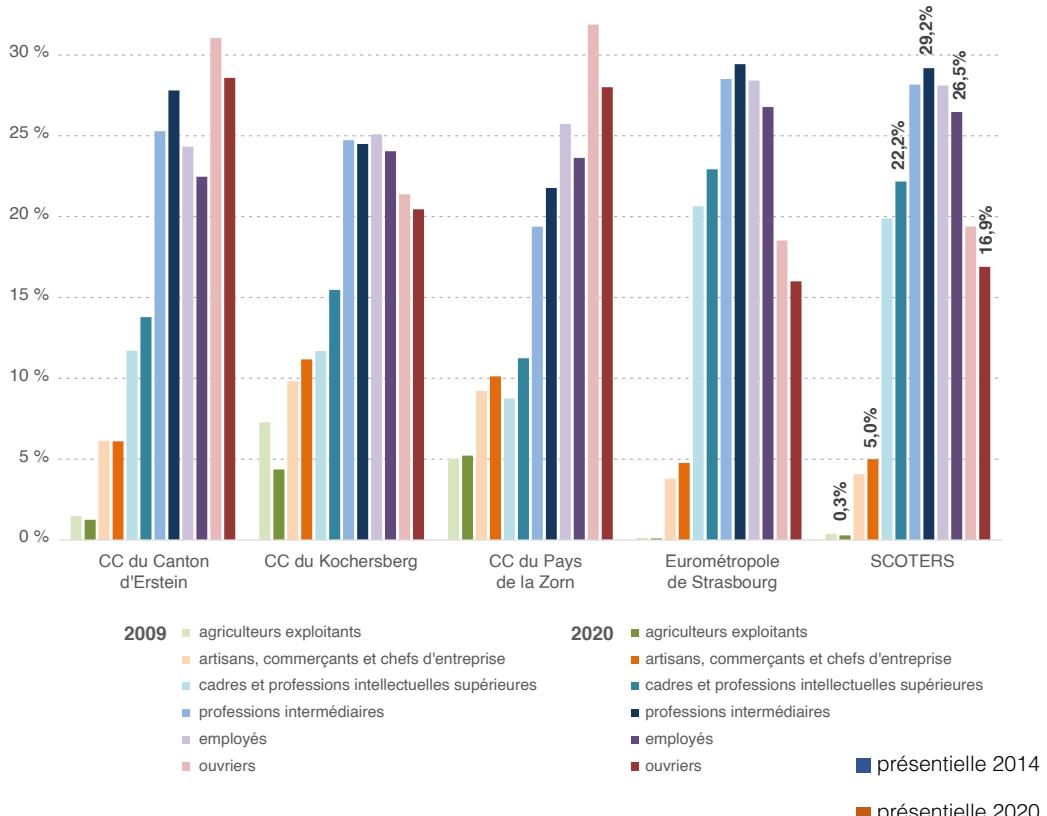
Dans le territoire du SCOTERS en 2020, 29,2 % des emplois sont des emplois de professions intermédiaires, 26,5 % d'employés, 22,2 % de cadres, 16,9 % d'ouvriers, près de 5 % d'artisans-commerçants et chefs d'entreprises, et 0,3 % d'agriculteurs. Cette répartition a légèrement évolué depuis 2009 avec notamment une perte d'emplois d'ouvriers et d'employés et une augmentation du nombre d'emplois de cadres, de professions intermédiaires et d'artisans-commerçants-chefs d'entreprises, alors que la baisse des emplois des agriculteurs exploitants semble s'éroder.

Au sein des territoires des intercommunalités qui composent le SCOTERS, ces évolutions ont également été constatées à quelques exceptions près :

- la part des emplois des agriculteurs exploitants baisse partout sauf dans la Communauté de communes du Pays de la Zorn,
- la part des emplois d'artisans-commerçants-chefs d'entreprises augmente partout sauf dans la Communauté de communes du Canton d'Erstein.

### Répartition de l'emploi par catégories socio-professionnelles en 2009 et 2020

Source : INSEE, Recensement de la population



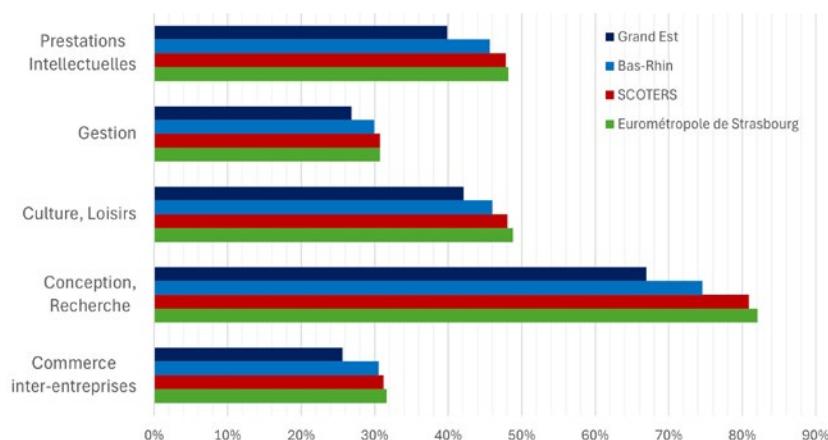
### ... et en particulier des fonctions métropolitaines

L'analyse détaillée de l'emploi en 2020 montre en particulier que la part des cadres des fonctions métropolitaines (emplois stratégiques des entreprises) représente 13,1 % des emplois dans le SCOTERS, contre 10,7 % pour le Bas-Rhin. Cette part est en progression depuis 2009 et 2014 et monte à 13,6 % pour l'Eurométropole en 2020.

À l'intérieur de chaque fonction métropolitaine, le SCOTERS concentre en effet légèrement plus de postes de cadres que la moyenne départementale. Les cadres des fonctions métropolitaines sont fortement représentés dans les fonctions de conception et de recherche (81 %). Cette forte représentation fait la spécificité de l'Eurométropole parmi l'ensemble des agglomérations du Grand Est, combinée au fait qu'elle cumule à elle seule un emploi régional sur huit en 2020 (1 emploi sur 10 en 2014).

### Part des cadres parmi les emplois des fonctions métropolitaines en 2020

Source : INSEE, Recensement de la population

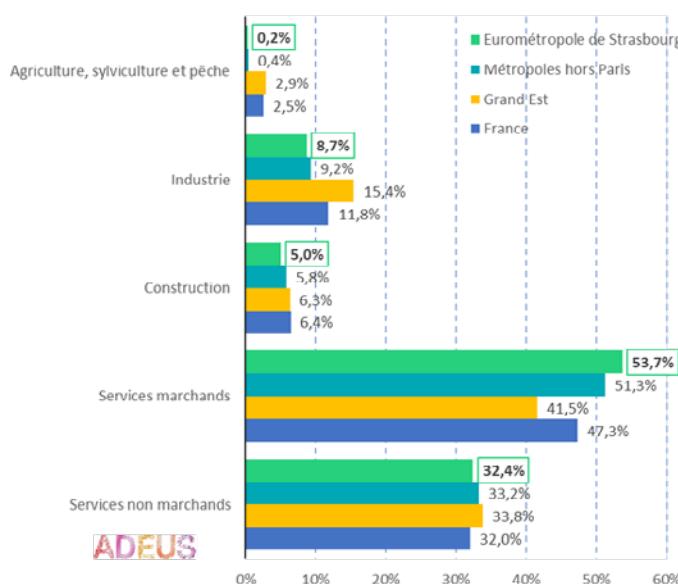


## La structure de ses emplois, une particularité de l'Eurométropole de Strasbourg...

Comme toutes les métropoles françaises, l'Eurométropole de Strasbourg possède plus de 80 % de ses emplois dans le secteur tertiaire (marchand et non marchand).

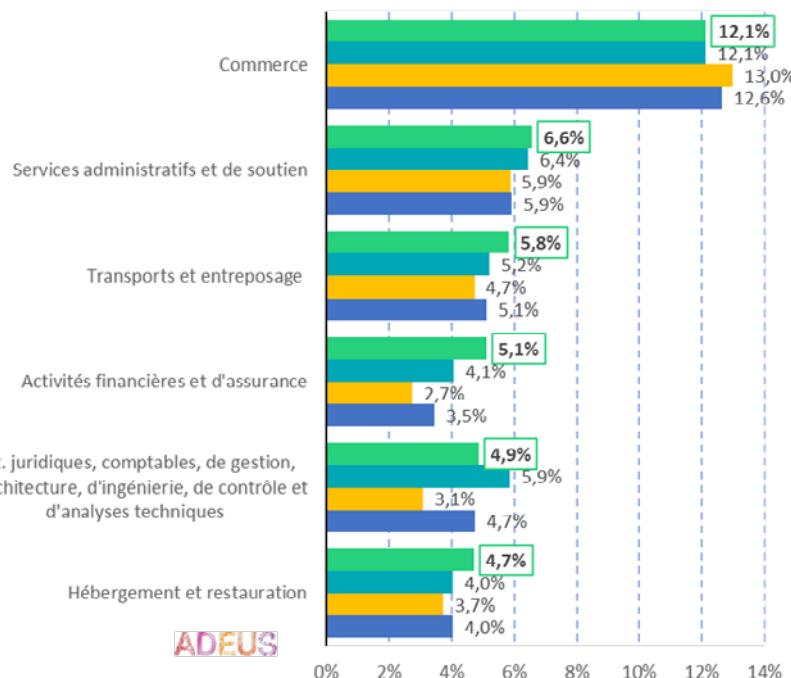
### Répartition de l'emploi total en 2020 en fonction du secteur d'activités

Source : INSEE, Recensement de la population



### Zoom sur les services marchands : les six sous-secteurs les plus présents dans l'Eurométropole de Strasbourg

- Source : INSEE, Recensement de la population



En regardant un peu plus en détail sa composante tertiaire marchande, dont le commerce et les services « peu qualifiés » aux entreprises occupent une grande part, plusieurs secteurs sont bien plus présents qu'ailleurs.

#### Cinq branches d'activités surreprésentées dans l'Eurométropole de Strasbourg

Source : INSEE, Recensement de la population

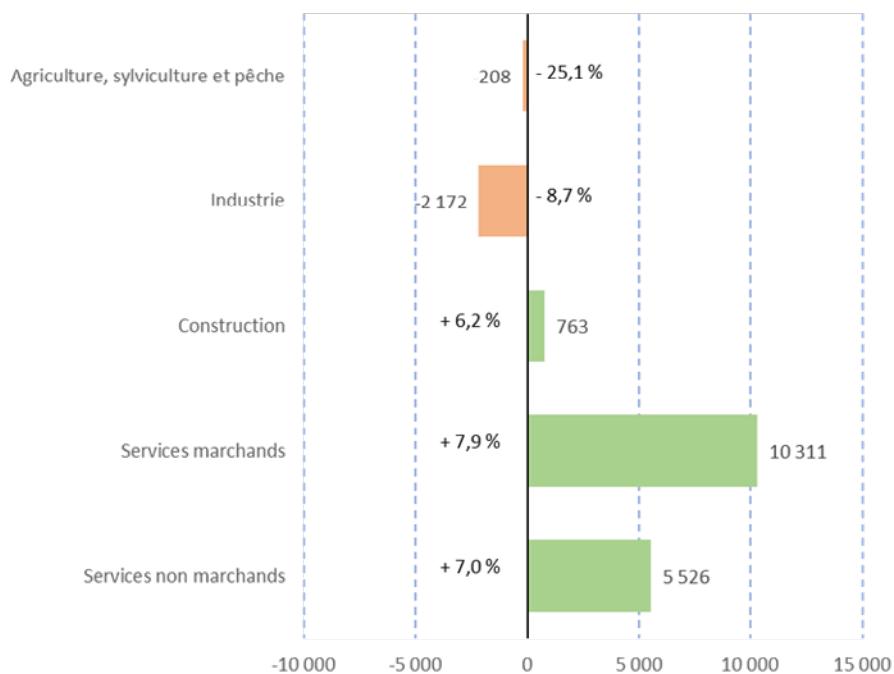
	Emplois	% du total	Écart à la moyenne des métropoles (hors Paris)
Activités extraterritoriales	3 021	1,2	+ 1,1 pt
Activités financières et d'assurance	13 403	5,1	+ 1,0 pt
Hébergement et restauration	12 345	4,7	+ 0,7 pt
Fabrication de denrées alimentaires et de boissons	4 757	1,8	+ 0,7 pt
Transports et entreposage	15 266	5,8	+ 0,6 pt

#### Une spécialisation tertiaire qui tend à se renforcer

Au cours de la dernière décennie, l'évolution de l'emploi montre que la spécialisation tertiaire tend à se renforcer, comme c'est le cas à toutes les échelles géographiques, Bas-Rhin, Grand Est et France, notamment au gré de pertes d'emplois dans l'industrie. Pour autant, l'Eurométropole sort du lot avec une évolution de l'emploi industriel moins défavorable que les moyennes départementales, régionales et nationales.

#### Évolution du nombre d'emplois entre 2009 et 2020 dans l'Eurométropole de Strasbourg

Source : INSEE, Recensement de la population



## CHAPITRE III. LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Ici comme ailleurs, le tissu économique s'inscrit dans les tendances lourdes d'évolution du système productif (métropolisation, tertiarisation, dématérialisation, globalisation des systèmes de décision, mondialisation des échanges ...) ainsi que par les importantes mutations des entreprises elles-mêmes (réorganisations internes, externalisations, achats et ventes d'activités, déménagements ...). Dans ce contexte, certaines spécificités de la région strasbourgeoise revêtent une importance particulière.

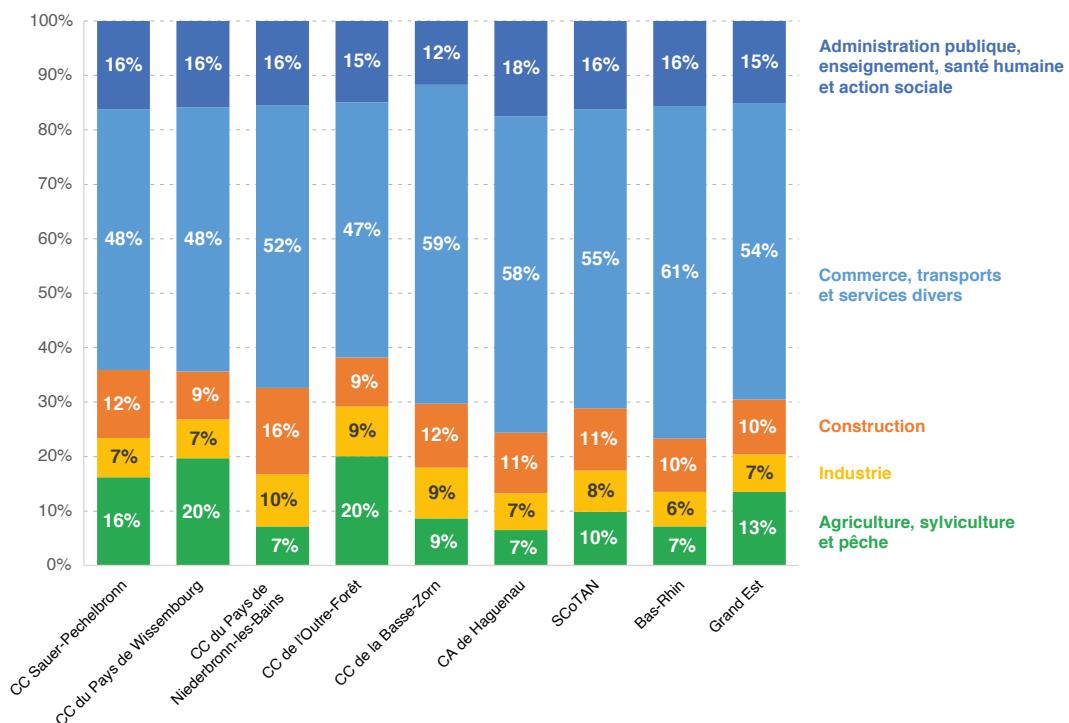
### 1 Un tissu économique dynamique et diversifié

#### 1.1. Un nombre d'établissements en augmentation

Le SCOTERS compte au 1er janvier 2021, 57 148 établissements (soit 58 % des établissement du Bas-Rhin).

Le secteur industriel est diversifié et traditionnel. Il demeure une composante importante du territoire, comme le montre l'analyse des sphères économiques. Son poids relatif par rapport aux autres secteurs diminue cependant (5 % en 2020 et 6 % en 2015) alors que le nombre d'établissements industriels ne baisse pas depuis 2009 (3 100 en 2020 et 2 719 en 2015). Les pôles de compétitivité en présence et les stratégies économiques de grands acteurs publics qui soutiennent notamment de nouvelles filières industrielles témoignent d'un tournant qui s'opère petit à petit dans le territoire du SCOTERS.

**Répartition des établissements par secteurs d'activité en 2020** - Source : INSEE, REE SIRENE 2020



En 2020, le secteur prédominant des établissements présents dans le SCOTERS est le secteur tertiaire. Au sein du SCOTERS, des spécificités locales se font jour, comme par exemple : la plus forte part des établissements du secteur industriel et du secteur de la construction dans les Communautés de communes du Canton d'Erstein et du Pays de la Zorn.

## 1.2. Une surreprésentation de certains établissements du territoire dédiés à des secteurs tertiaires précis

La spécificité du territoire du SCOTERS se retrouve dans la présence plus forte d'établissements relevant des secteurs tertiaires, en particulier la recherche, le développement scientifique, l'industrie pharmaceutique, les télécommunications, l'édition, l'audiovisuel et la diffusion. Le territoire est caractérisé également par une légère sous-représentation des établissements de production par rapport au reste du Bas-Rhin.

## 1.3. La présence de grandes entreprises

En 2024, le SCOTERS accueille plus des deux tiers des établissements bas-rhinois de plus de 200 salariés (169 sur 251). Au sein du territoire, ces grands établissements sont presque exclusivement implantés dans l'Eurométropole de Strasbourg, et en particulier Strasbourg (55 %), symbole du rôle de la métropole dans l'attractivité économique et l'accueil d'établissements d'envergure et fortement pourvoyeurs d'emplois. En dehors de l'Eurométropole de Strasbourg, seule la Communauté de communes du Canton d'Erstein présente une dizaine d'établissements de cette taille, à Erstein, Benfeld et Huttenheim.

Depuis 2020, le SCOTERS compte 14 nouveaux établissements de plus de 200 salariés, tous situés dans l'Eurométropole de Strasbourg, et 2 établissements de moins à Souffelweyersheim, soit un solde positif de 12 établissements : à Illkirch-Graffenstaden (+4), à Strasbourg (+3), à Bischheim (+2), à Hœnheim, Holtzheim, Lingolsheim, Mundolsheim et Oberhausbergen (+1 chacun).

### Communes du SCOTERS accueillant les établissements des plus gros employeurs

Source : INSEE, REE, SIRENE 2020 et 2024 via Cap Financials

Communes	EPCI	Nombre d'établissements de + de 200 salariés		Dont nombre d'établissements de + de 500 salariés	
		2024	2020	2024	2020
BENFELD	CC du Canton d'Erstein	2	2	1	1
BISCHHEIM	Eurométropole de Strasbourg	5	3	2	1
ECKBOLSHEIM	Eurométropole de Strasbourg	2	2	0	0
ENTZHEIM	Eurométropole de Strasbourg	1	1	0	0
ERSTEIN	CC du Canton d'Erstein	7	7	2	2
FEGERSHEIM	Eurométropole de Strasbourg	1	1	1	1
GEISPOLSHEIM	Eurométropole de Strasbourg	3	3	0	0
HANGENBIETEN	Eurométropole de Strasbourg	1	1	0	0
HOENHEIM	Eurométropole de Strasbourg	1	0	0	0
HOLTZHEIM	Eurométropole de Strasbourg	2	1	0	0
HUTTENHEIM	CC du Canton d'Erstein	1	1	0	0
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	Eurométropole de Strasbourg	15	11	0	1
LA WANTZENAU	Eurométropole de Strasbourg	1	1	0	0
LINGOLSHEIM	Eurométropole de Strasbourg	2	1	1	1
LIPSHEIM	Eurométropole de Strasbourg	1	1	0	0
MUNDOLSHEIM	Eurométropole de Strasbourg	4	3	1	0
OBERHAUSBERGEN	Eurométropole de Strasbourg	3	2	0	0
OSTWALD	Eurométropole de Strasbourg	1	1	0	0
REICHSTETT	Eurométropole de Strasbourg	1	1	0	0
SCHILTIGHEIM	Eurométropole de Strasbourg	19	19	5	2
SOUFFELWEYERSHEIM	Eurométropole de Strasbourg	1	3	0	2
STRASBOURG	Eurométropole de Strasbourg	94	91	30	27
WOLFISHEIM	Eurométropole de Strasbourg	1	1	0	0
<b>Total</b>	<b>SCOTERS</b>	<b>169</b>	<b>157</b>	<b>43</b>	<b>38</b>

Parmi la liste des établissements de + de 500 salariés, une part non négligeable relève de la sphère publique, notamment à Strasbourg. Cette présence est le symbole du rang que Strasbourg occupe également dans l'armature administrative française et européenne.

Hors de Strasbourg, le SCOTERS ne compte que deux employeurs de plus de 1 000 salariés : Würth France à Erstein et Lilly France à Fegersheim.

#### Établissements de plus de 500 salariés sur le territoires du SCOTERS

Source : INSEE, REE, SIRENE 2020 et 2024 via Cap Financials

Raison sociale	Commune	Activité (Libellé APE)	Tranche effectifs
HOPITAL CIVIL / LES HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG	Strasbourg	Activités hospitalières	De 5000 à 9999 salariés
EUROMETROPOLE DE STRASBOURG	Strasbourg	Administration publique générale	
UNIVERSITE DE STRASBOURG	Strasbourg	Enseignement supérieur	
HOPITAL DE HAUTEPIERRE / LES HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG	Strasbourg	Activités hospitalières	De 2000 à 4999 salariés
WURTH FRANCE	Erstein	Commerce de gros de quincaillerie	
REGION GRAND EST	Strasbourg	Administration publique générale	
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE	Strasbourg	Administration publique générale	
LILLY FRANCE	Fegersheim	Fabrication de préparations pharmaceutiques	De 1000 à 1999 salariés
COMPAGNIE DES TRANSPORTS STRASBOURGEOIS	Strasbourg	Transports urbains et suburbains de voyageurs	
CNRS MOY1000 ALSACE / CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	Strasbourg	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	
SERVICES RESTAURATION / ASS BAS-RHINOISE AIDE PERSONNES AGEES	Strasbourg	Aide à domicile	
ALSACE CROISIERES - CROISIEUROPE / CROISI EUROPE-CROISI VOYAGES	Strasbourg	Transports fluviaux de passagers	
L'ALSACIENNE DE PORTAGE DNA	Strasbourg	Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau	
CENTRE REGIONAL LUTTE CONTRE LE CANCER / CENTRE PAUL STRAUSS	Strasbourg	Activités hospitalières	De 500 à 999 salariés
SOCOMECA	Benfeld	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	
DUMAREY POWERGLIDE STRASBOURG SAS	Strasbourg	Fabrication d'autres équipements automobiles	
CENTRE HOSPITALIER D'ERSTEIN	Erstein	Activités hospitalières	
MAIRIE / COMMUNE DE SCHILTIGHEIM	Schiltigheim	Administration publique générale	
COLLEGE LAMARTINE	Bischheim	Enseignement secondaire général	
RECTORAT / RECTORAT DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG	Strasbourg	Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale	
SYNDICAT MIXTE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE-MOSELLE	Schiltigheim	Captage, traitement et distribution d'eau	
SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'EDUCATION NATIONALE / DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DU BAS-RHIN	Strasbourg	Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale	
SERNET	Strasbourg	Nettoyage courant des bâtiments	
OCTAPHARMA	Lingolsheim	Fabrication de produits pharmaceutiques de base	
C.R.F.C. CENTRE DE READAPTATION CLEMENCEAU / UNION GESTION ETABL CAISSE ASSURANCE MALADIE	Strasbourg	Activités hospitalières	
CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES	Strasbourg	Autres intermédiaires monétaires	
CLINIQUE SAINTE ANNE / FONDATION VINCENT DE PAUL	Strasbourg	Activités hospitalières	
ACM	Strasbourg	Assurance vie	
ASS RELATIVE TELEVISION EUROPEENNE	Strasbourg	Edition de chaînes généralistes	
ASS DIFFUSION SERVICES	Schiltigheim	Activités des agents et courtiers d'assurances	
SPORT INITIATIVE ET LOISIRS BLEU / SIEL BLEU	Strasbourg	Autres activités liées au sport	

Raison sociale	Commune	Activité (Libellé APE)	Tranche effectifs
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SECURITE PUBLIQUE - BAS-RHIN	Strasbourg	Activités d'ordre public et de sécurité	
SECURITAS FRANCE SARL	Schiltigheim	Activités de sécurité privée	
POLE LOGISTIQUE / LES HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG	Strasbourg	Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale	
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU BAS-RHIN	Strasbourg	Activités générales de sécurité sociale	
CAISSE REGIONALE D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES DU GRAND EST / GROUPAMA	Schiltigheim	Autres assurances	
CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTE AU TRAVAIL	Strasbourg	Activités générales de sécurité sociale	
GCS ES RHENA	Strasbourg	Activités hospitalières	
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU BAS RHIN	Strasbourg	Distribution sociale de revenus	
EURO INFORMATION DEVELOPPEMENTS	Strasbourg	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	
SNCF VOYAGEURS	Bischheim	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	
SNCF VOYAGEURS	Strasbourg	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	

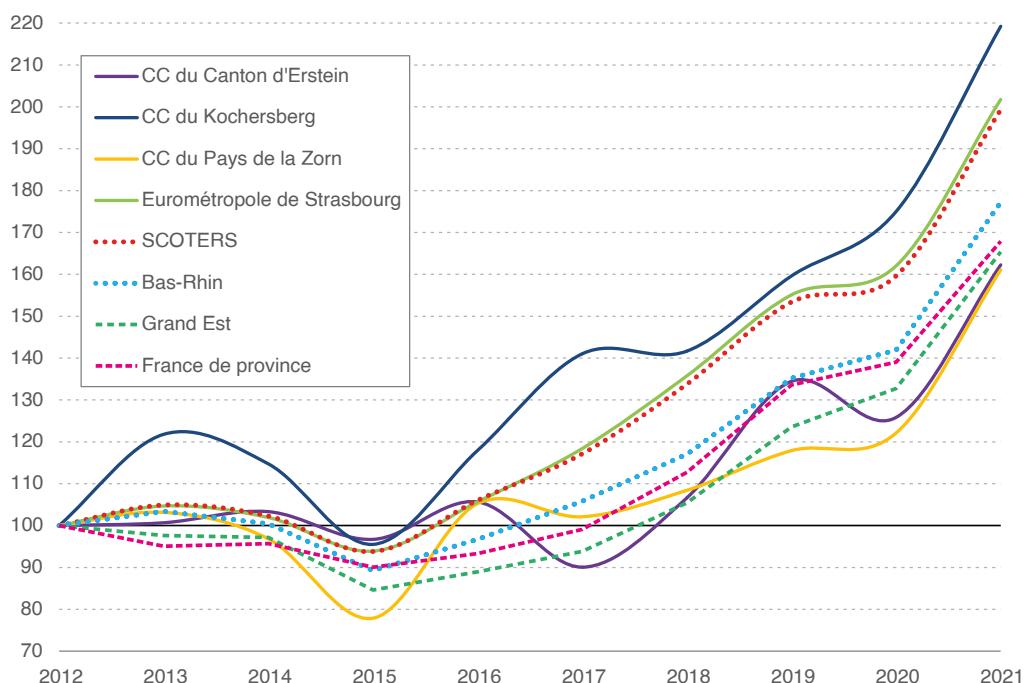
## 2 Démographie et transferts

### 2.1. Une évolution du nombre de créations d'entreprises plus forte qu'ailleurs

Le climat a été favorable à l'entrepreneuriat comme le montre l'évolution du nombre de créations d'entreprises en dix ans. En 2021, la région Grand Est atteint presque le niveau de l'évolution moyenne française, mais reste encore inférieure à la dynamique bas-rhinoise. Le SCOTERS, porté par l'Eurométropole de Strasbourg, se distingue par une dynamique supérieure, encore plus forte dans la Communauté de communes du Kochersberg. En revanche les Communautés de communes du Pays de la Zorn et du Canton d'Erstein restent légèrement en retrait.

#### Évolution du nombre de créations d'entreprises entre 2012 et 2021 (base 100 = 2012)

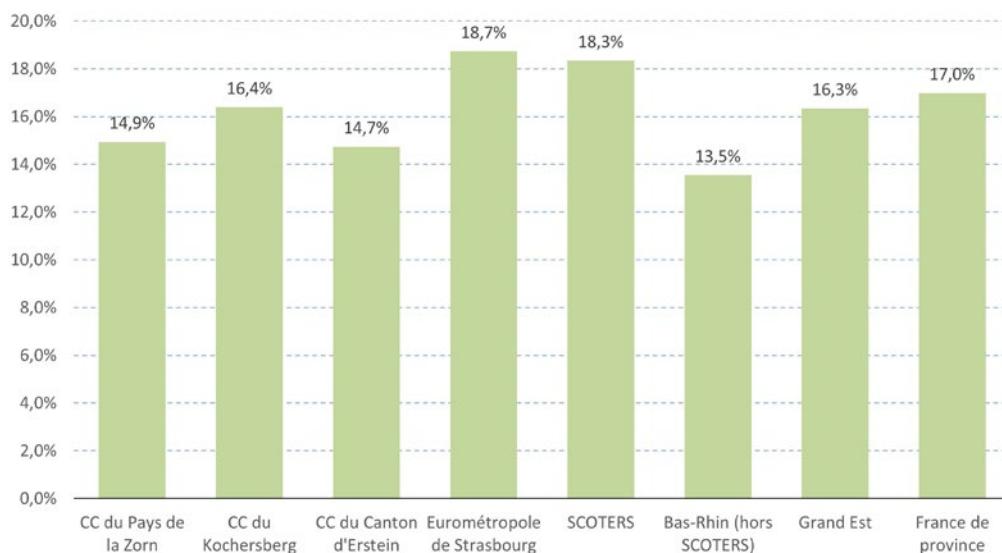
Source : INSEE (REE – activités non agricoles – données brutes)



## 2.2. Une dynamique portée par l'Eurométropole de Strasbourg

Le taux de création des établissements en 2021 est plus fort qu'ailleurs dans le SCOTERS, porté principalement par l'Eurométropole de Strasbourg et aussi par la Communauté de communes du Kochersberg.

**Taux de création des établissements en 2021** - Source : INSEE (REE – activités non agricoles – données brutes)



## 2.3. Un solde des transferts d'établissements négatif

Au cours de la vie d'une entreprise, des transferts d'établissements sont fréquents. Les raisons de ces déménagements peuvent être diverses et variées. Elles peuvent être en lien avec la recherche d'autres conditions d'implantations foncières et immobilières (taille, prix, qualité de construction etc.), le rapprochement par rapport à ses clients, à des services spécifiques, la recherche d'une meilleure visibilité ou connectivité avec les réseaux de transports et de déplacements ou bien, être le fruit d'un choix personnel du chef d'entreprise. Pour toutes ces raisons, l'analyse du solde des transferts d'établissements, c'est-à-dire, la différence entre les établissements sortants d'une commune et ceux entrants dans une commune, est complexe.

Au niveau national, l'analyse des transferts en 2019 permet de voir un certain héliotropisme et haliotropisme concernant les 4 régions centre et nord-est de la France (Île-de-France, Hauts-de-France, Centre-Val de Loire et Grand Est) qui enregistrent des soldes négatifs.

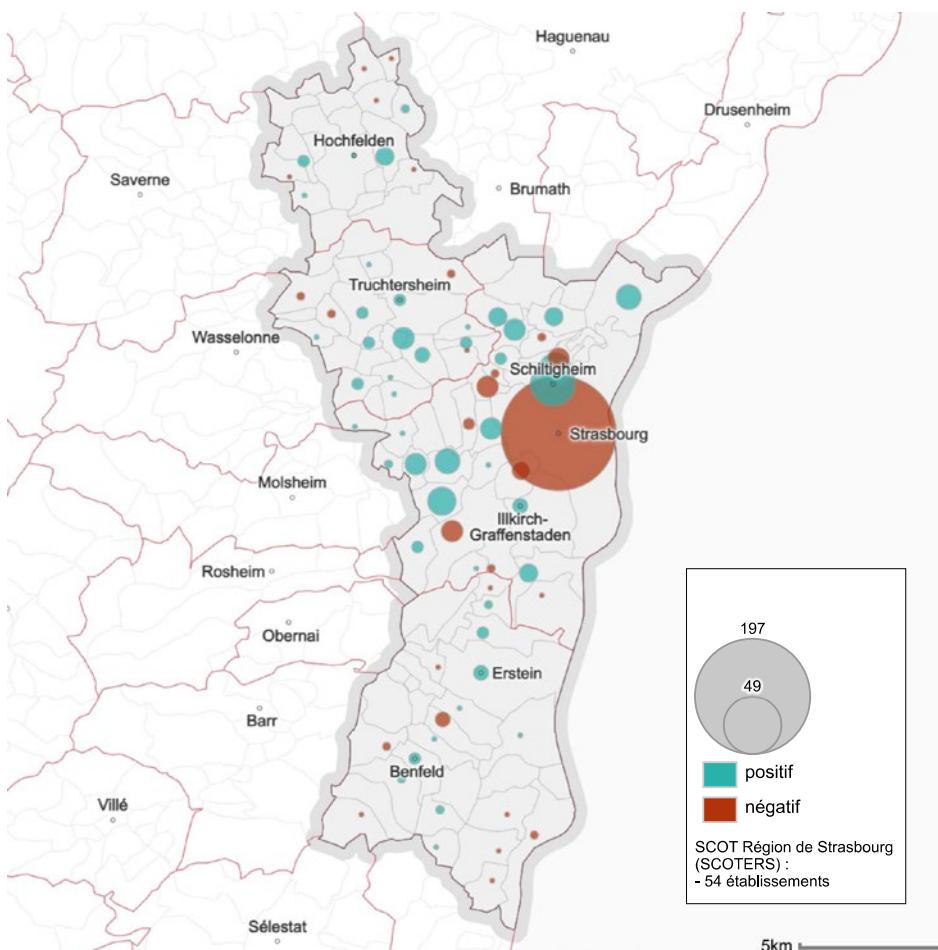
Au sein du Grand Est, les zones d'emplois correspondant aux grandes agglomérations régionales enregistrent également des soldes négatifs, les déménagements d'établissements s'effectuant davantage et de façon diffuse au bénéfice des territoires aux abords des grandes villes.

Le SCOTERS n'échappe pas à ce phénomène de déséquilibre et enregistre en 2021 un écart de - 91 établissements entre les sortants et les entrants du territoire (et -146 en 2020). Cet écart est expliqué essentiellement par l'Eurométropole de Strasbourg et en particulier Strasbourg qui enregistre en 2021 une perte nette de plus de 100 établissements (et 135 en 2020).

L'augmentation du nombre des établissements mais aussi les déménagements d'entreprises expliquent les disparités territoriales à l'échelle du Bas-Rhin. Dans le SCOTERS, le solde entre transferts entrants (emménagement) et transferts sortants (déménagement) est négatif pour ce qui concerne l'Eurométropole de Strasbourg et plutôt positif pour ce qui concerne le SCOTERS hors Eurométropole de Strasbourg avec des disparités. La Communauté de communes du Pays de la Zorn reste relativement stable (solde nul en 2020 et solde légèrement négatif en 2021 avec 4 déménagements hors du SCOTERS). En 2021, la Communauté de communes du Canton d'Erstein est à l'équilibre avec autant d'établissements entrants que sortants (91) après un solde négatif en 2020 (-10). En 2021, pour la Communauté de communes du Kochersberg, le solde de transfert est positif (+20), après avoir été négatif en 2020 (-1).

**Carte 115. Solde des transferts d'établissements en 2019**

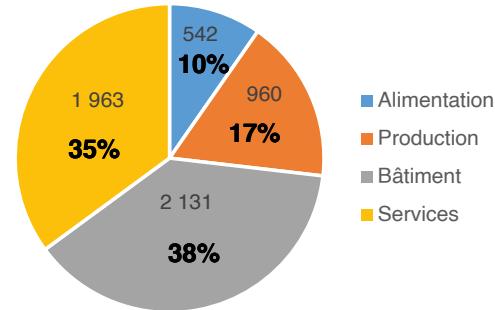
Source : INSEE (REE-SIRENE), démographie des entreprises et des établissements champ marchand non agricole



### 3 Zoom sur l'artisanat

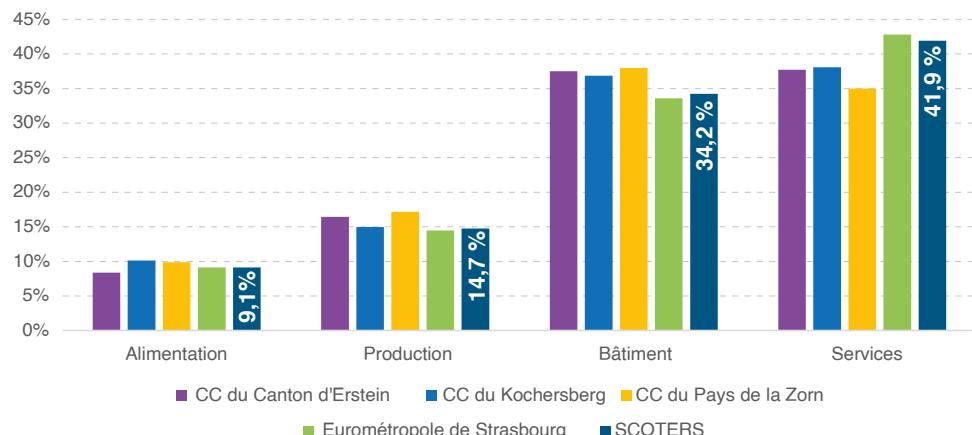
Le territoire du SCOTERS compte 15 199 entreprises artisanales et 1 012 établissements secondaires dont 6 704 micro-entreprises. Soit 16 211 entreprises et établissements artisanaux au 1er janvier 2023, relevant à près de 42 % du secteur des services et à plus d'un tiers du secteur du bâtiment. La densité artisanale est ainsi de 269 entreprises pour 10 000 habitants (contre 283 dans le Bas Rhin). Le solde de création/ radiation est positif avec 2 351 immatriculations, dont 1 647 (soit 70 %) en micro-entreprises. La part importante que représente ces micro-entreprises est un enjeu pour le dynamisme du tissu économique et son développement. Ainsi, le tissu artisanal emploierait ainsi plus de 46 000 actifs (soit environ 47 % des actifs occupés par l'artisanat dans le Bas Rhin).

**Répartition des entreprises et établissements artisanaux au 01/01/2023 dans le SCOTERS**  
Source : CMA, chiffres clés artisanat par zone, 1<sup>er</sup> janvier 2023

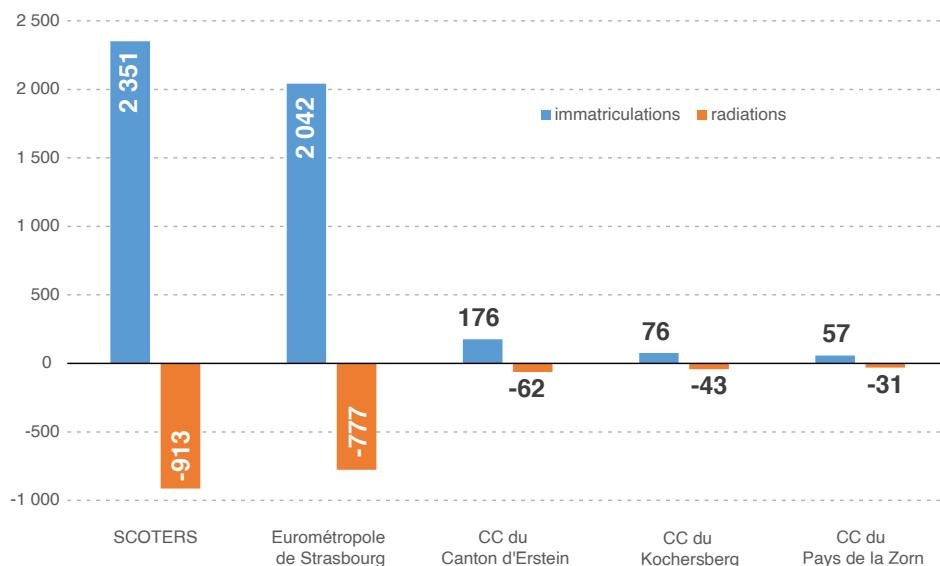


Certains secteurs artisanaux sont plus ou moins représentés selon les intercommunalités, avec relativement peu de différences. Les secteurs du bâtiment et de la production sont légèrement plus importants dans les Communautés de communes du Pays de la Zorn et du Canton d'Erstein. Le secteur des services est plus important dans l'Eurométropole de Strasbourg et tire la moyenne vers le haut.

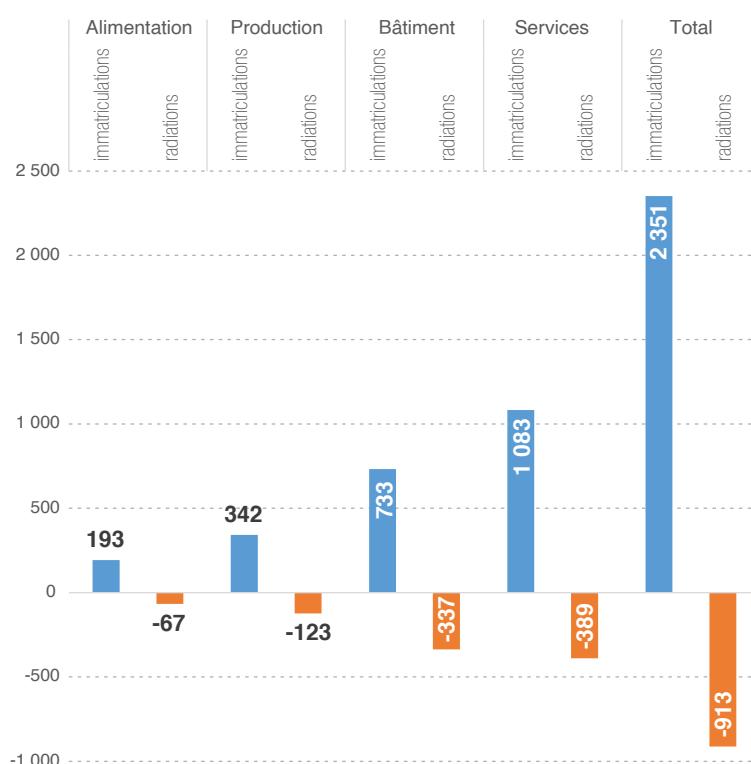
**Répartition des entreprises et établissements artisanaux au 01/01/2023 par secteurs dans les territoires du SCOTERS** - Source : CMA, chiffres clés artisanat par zone, 1<sup>er</sup> janvier 2023



Le tissu des entreprises et établissements artisanaux se renouvelle fortement, les immatriculations étant de 2 351 en 2022, chiffre largement supérieur aux radiations, et ceci dans tous les territoires du SCOTERS.

**Immatriculations et radiations en 2022 par EPCI dans le SCOTERS**Source : CMA, chiffres clés artisanat par zone, 1<sup>er</sup> janvier 2023

Avec près d'une immatriculation sur deux (46,1 %), le secteur des services est légèrement en hausse (43,0 % en 2018) et avec moins d'un tiers des immatriculations (31,2 %), le secteur du bâtiment est en baisse (36,7 % en 2018).

**Immatriculations et radiations en 2022 par secteurs dans le SCOTERS**Source : CMA, chiffres clés artisanat par zone, 1<sup>er</sup> janvier 2023

Les dynamiques de pérennité des entreprises artisanales sont aussi différentes selon les territoires, au regard de la part des plus de 55 ans parmi les chefs d'entreprises.

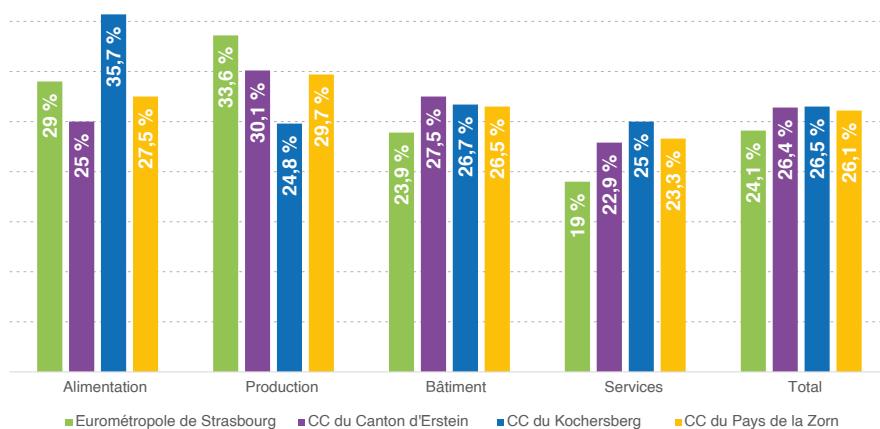
Ainsi, le secteur de la production compte proportionnellement le plus de chefs d'entreprises de plus de 55 ans, particulièrement dans les Communautés de communes du Pays de la Zorn (39,2 %) et du Canton d'Erstein (35,7 %).

Tous secteurs confondus, plus d'un quart des chefs d'entreprises de la Communauté de communes du Kochersberg ont plus de 55 ans.

À l'inverse, l'Eurométropole de Strasbourg compte la population de chefs d'entreprises les plus jeunes, avec seulement un sur cinq de plus de 55 ans, notamment dans les secteurs de l'alimentation et des services.

#### Part des plus de 55 ans parmi les chefs d'entreprises par secteurs et territoires en 2022

Source : CMA, chiffres clés artisanat par zone, 1er janvier 2023



## 4 Zoom sur le tourisme

Le SCoT définit des règles d'utilisation de l'espace au service d'un projet de territoire et se doit dans son projet d'aménagement stratégique (PAS) de fixer les objectifs des politiques publiques de développement touristique. En effet, l'activité touristique peut s'avérer être un puissant levier de développement durable. Ses effets sont multiples, tant sur l'économie locale (emplois directs et indirects) que sur la valorisation des espaces naturels et la qualité de vie.

### 4.1. En Alsace, forte hausse des excursionnistes

Selon l'observatoire régional du tourisme, ce sont environ 29 millions touristes qui visitent la région Grand Est<sup>2</sup> chaque année.

D'après un bilan estival de la fréquentation touristique en Alsace<sup>3</sup>, le nombre de visiteurs ayant passé au moins une nuit sur place est toujours inférieur à celui de 2019 (15 millions), tandis que la part des excursionnistes connaît une forte hausse. Se fondant sur des données de téléphonie mobile fournies par l'opérateur Orange, Alsace Destination Tourisme (ADT) évalue que 18,7 millions de visiteurs ont mis le pied en Alsace entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août 2022, aux deux tiers des excursionnistes (12,5 millions). Autrement dit, des personnes ne résidant pas en Alsace et présentes pendant plus de deux heures sans passer la nuit sur le territoire. Ces visiteurs d'un jour sont en tout cas 19 % plus nombreux qu'à l'été 2019. À la clé notamment, une recrudes-

2. Source : Agence Régionale du Tourisme Grand Est, chiffres clés du tourisme 2023, données 2022

3. Source : Alsace Destination Tourisme (ADT), bilan de la fréquentation touristique, Orange Flux Vision Tourisme

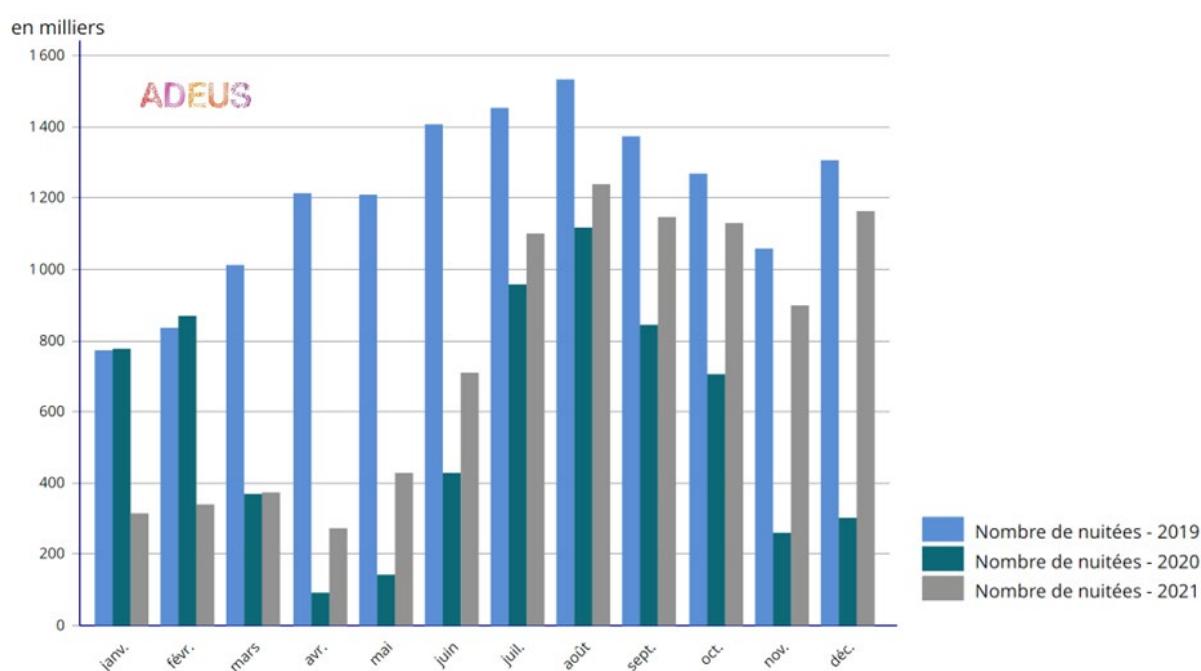
cence du tourisme « saute frontière », autrement dit, des visiteurs venus de pays limitrophes à la journée. Près de 5,4 millions d'allemands et 1,3 million de suisses ont été comptabilisés, sans précision toutefois de leur localité d'origine. Les excursionnistes étrangers sont globalement 20 % plus nombreux qu'en 2019 contre 14 % de français, venant au premier chef de Moselle. Les excursionnistes viennent parfois de beaucoup plus loin, passant a priori leurs nuits hors de chez eux mais aussi hors d'Alsace. Les excursionnistes néerlandais étaient ainsi 660 000 sur la période, les belges 590 000, les italiens 270 000 et les britanniques 260 000. La Moselle dispose par exemple de beaucoup d'hébergements nature, en camping, où se logent des personnes venant en Alsace à la journée. S'ajoutent les croisiéristes sur le Rhin qui dorment à bord de bateaux et des vacanciers s'arrêtant sur leur trajet pour quelques heures.

En 2018<sup>4</sup>, le poids de l'activité touristique n'est pas négligeable en Alsace puisqu'il génère 2,5 milliards d'euros hors taxe de chiffre d'affaires pour les entreprises alsaciennes (1,2 milliard d'euros dans le Bas-Rhin) et en 2022<sup>5</sup> plus de 42 400 emplois (+11 % depuis 2018) dont 26 350 emplois dans le Bas-Rhin (+12,8 % depuis 2018).

## 4.2. Dans le Grand Est, la fréquentation des hébergements touristiques via les plateformes en forte hausse, sauf en Alsace

En 2023<sup>6</sup>, les 14,4 millions de nuitées passées dans les établissements touristiques (hôtels) du Grand Est rattrapent leur niveau de 2019 ; avant la crise sanitaire. Ce sont les nuitées étrangères qui ont le plus évolué (+10 %) en un an. Cela équivaut pratiquement aux niveaux de fréquentations étrangères avant la crise sanitaire. Le chiffre d'affaires d'avant Covid est également largement dépassé (+17 %), ce qui s'explique par l'envolée des prix moyens en 2023 (+21 % par rapport à 2019).

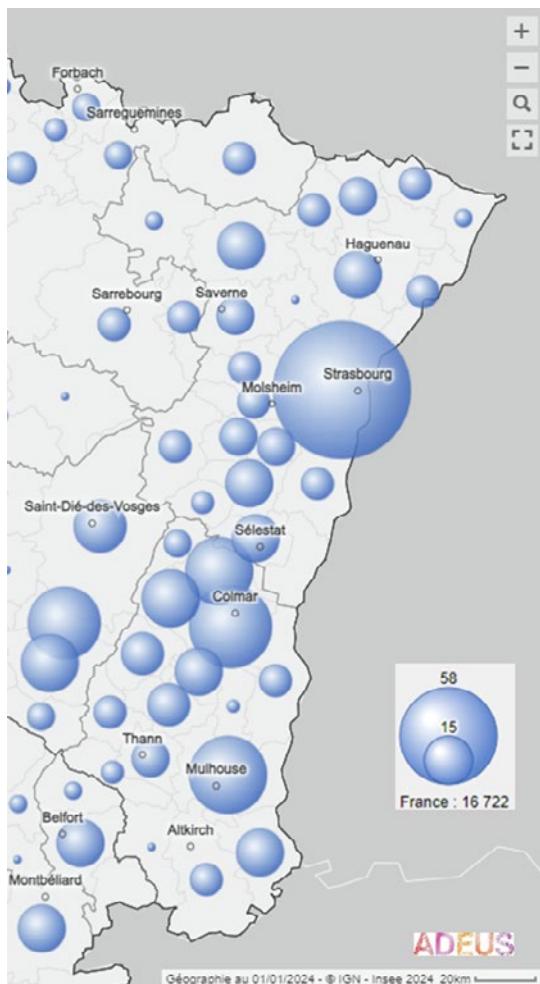
**Nombre de nuitées totales dans les hôtels de la région Grand Est de 2019 à 2021** - Source : INSEE



4. Source : ORTA - Etude Poids économique du tourisme en Alsace en 2018

5. Source : ACOSS – emplois salariés d'une sélection de codes d'activités APE caractéristiques du tourisme regroupés en 4 familles (transport, restauration, hébergement, activités)

6. Source : INSEE pour ARTEGE – bilan de l'année touristique 2023 au 12 mars 2024



Carte 116. Nombre d'hôtels en 2024 en Alsace

Source : INSEE 2024

En 2022 dans le Grand Est, les campings représentent un peu plus de 3,5 millions de nuitées, en progression de 10 % depuis 2019 (et +9 % dans le Bas-Rhin).

Les hébergements collectifs de tourisme (AHCT) représentent quant à eux près de 4,3 millions de nuitées en 2022 dans le Grand Est, en baisse de 8 % par rapport à 2019. À l'inverse, dans le Bas-Rhin ce nombre de nuitées augmente de 3 % sur la même période (1,1 million de nuitées en 2022).

Entre 2019 et 2021, la fréquentation touristique dans le Grand Est des hébergements de type Airbnb<sup>7</sup> a progressé (+26 %) dans tous les départements sauf dans le Haut-Rhin (-14 %) et le Bas-Rhin (-23 %), notamment à Strasbourg et Colmar. Les deux départements alsaciens restent toutefois, avec les Vosges, les plus attractifs de la région. Dans le Grand Est, la fréquentation des hébergements touristiques réservés chez des particuliers via les quatre plateformes Airbnb, Booking, Expedia Group et TripAdvisor représente près de cinq millions de nuitées en 2021. À titre de comparaison, bien que les données soient collectées de manière différente, les hôtels et les campings de la région totalisent 11,2 millions de nuitées, avec une fréquentation restée quasiment stable (+1 %).

Le nombre de nuitées de ce mode de réservation a

tendance à augmenter d'année en année. En 2022, il est à son plus haut niveau comparé aux mêmes mois les années précédentes.

#### 4.3. Une offre de locations via les plateformes en forte hausse, mais un nombre de jours de location en baisse

En 2023, avec 153 848 places lits au total, le territoire alsacien dispose de plus de 40 % de l'offre régionale<sup>8</sup> (et 39 % des nuitées régionales<sup>9</sup>), répartis sur l'ensemble du territoire alsacien mais concentrés sur le piémont viticole et l'agglomération strasbourgeoise. L'Eurométropole de Strasbourg à elle seule propose plus de 35 600 places lits marchands, soit 44,3 % de l'offre d'hébergement bas-rhinoise (37 % en 2018) et en particulier 63 % des capacités hotelières au niveau bas-rhinois.

L'offre en location représente le principal type d'hébergement au niveau régional (près de 170 000 places lits, soit 45 % de l'offre), alsacien (44 %), bas-rhinois (42 %) et du SCOTERS (41 % avec 17 000 places lits). L'offre via les plateformes a fortement augmenté en 2023<sup>10</sup> : 54 200 offres ont été disponibles à la réservation en 2023, contre 45 900 en 2022 (+18 % en un an). Cette offre s'est développée dans l'ensemble des territoires du Grand Est. La part régionale des communes avec au moins une offre est passée de 62 % à 66 %.

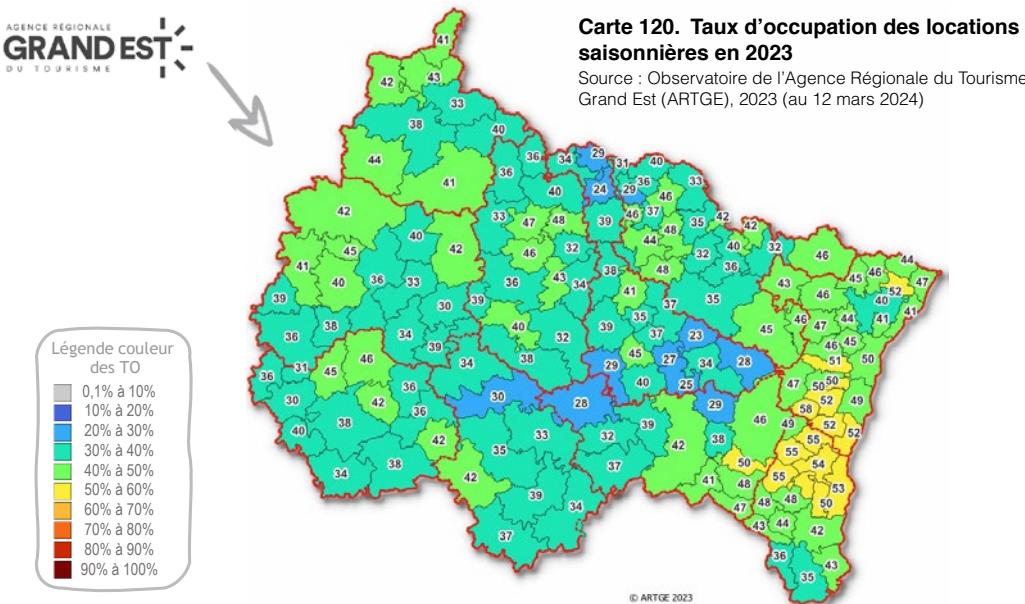
7. Source : INSEE Grand Est, juin 2023

8. Source : INSEE via l'inventaire communal des hébergements touristiques marchands, mise à jour avril 2024

9. Source : Orange Flux Vision pour ARTGE : estimations redressées des nuitées marchandes et non marchandes de 2023

10. Source : ARTGE, Offre et Rentabilité des locations du Grand Est à fin 2023 au 15 février 2024

En Alsace, avec 22 700 offres (Airbnb et Abritel) en 2023, l'offre à fin 2023 a évolué de +17 % dans le Bas-Rhin et +14 % dans le Haut-Rhin, par rapport à 2022. Dans les grandes agglomérations, c'est à l'Eurométropole de Strasbourg que la part des multipropriétaires est la plus faible (23 %), suit Colmar Agglomération (33 %). C'est à Strasbourg que l'offre visible des plateformes de réservations Airbnb et Vrbo (ex. : HomeAway & Abritel) est la plus importante, mais où aussi l'offre non louée de logements entiers est la plus importante (33 % sans aucune réservation sur un an, en comparaison 20 % en Alsace). Le nombre de jours de location d'une chambre est supérieur à la moyenne régionale (58) en Alsace. Pour un logement entier, ce nombre est inférieur à la moyenne régionale (84) dans le Bas-Rhin et supérieur dans le Haut-Rhin. En Alsace le taux de remplissage est supérieur à la moyenne régionale pour un logement entier (58 %) et pour une chambre (47 %). La durée moyenne de séjour est aussi supérieure aux moyennes régionales pour un logement entier (3,1 jours) et pour une chambre (2,7 jours).



#### 4.4. Le tourisme dans le SCOTERS

##### Strasbourg, épicentre du tourisme dans le SCOTERS

Le tourisme constitue pour la région strasbourgeoise un puissant facteur de développement local. Cinq millions de personnes visitent chaque année l'agglomération strasbourgeoise, attirés par les nombreux attraits de la capitale européenne. En 2022, la cathédrale de Strasbourg est l'un des lieux les plus visités de l'agglomération, avec notamment plus de 2 millions de visiteurs<sup>11</sup> dont 257 320 visites payantes pour monter sur sa plateforme. Les 11 musées de la capitale régionale comptabilisent 688 000 visiteurs en 2023, un chiffre record, en hausse de 3 % par rapport à 2019, avant la crise sanitaire.

En plus des évènements culturels liés à l'Opéra du Rhin, au Théâtre national, aux festivals de renommée internationale (Musica), Strasbourg se classe parmi les meilleures villes pour l'accueil de congrès internationaux. En 2024, la capitale alsacienne occupe la 6<sup>e</sup> place en France (hors Paris), la 66<sup>e</sup> place en Europe (gagnant cinq places par rapport à 2022) et est classée 116<sup>e</sup> au niveau mondial<sup>12</sup>. Le Palais de la Musique et des Congrès (PMC) de Strasbourg est un lieu de premier plan pour l'accueil d'évènements et de congrès, élu meilleur centre de congrès de France<sup>13</sup>, accueillant annuellement 250 manifestations et 750 000 visiteurs sur plus de 80 000 m<sup>2</sup>.

11. Source : office de tourisme de Strasbourg et sa région, chiffres 2022

12. Source : International Congress and Convention Association (ICCA)

13. Source : World MICE Awards 2024

Par ailleurs, la présence historique à Strasbourg du siège de nombreuses institutions européennes génère une activité économique touristique (hôtellerie, restauration, transports...) particulièrement lors des sessions du Parlement européen qui se tiennent douze fois par an à Strasbourg et des quatre sessions ordinaires de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE).

#### Fréquentation des principaux lieux de visites payants dans le territoire du SCOTERS

Source : Alsace Destination Tourisme (ADT), fréquentation 2022 - Office de tourisme de Strasbourg et sa région, chiffres 2022 – Musées de la Ville de Strasbourg, fréquentation 2023

Lieu de visite payant	Commune	Nombre d'entrées	Année
Musées de la Ville de Strasbourg (musée d'art moderne et contemporain, musée alsacien, musée des beaux-arts, musée des arts décoratifs, musée historique, musée archéologique, ...)	Strasbourg	688 000	2023
Bateaux promenades de Strasbourg - BATORAMA	Strasbourg	650 091	2023
Montée à la plateforme de la Cathédrale	Strasbourg	257 320	2022
Le Vaisseau	Strasbourg	126 246	2022
Musée Würth	Erstein	45 000	2023
Musée Les Secrets du Chocolat	Geispolsheim	26 420	2022
Villa Meteor	Hochfelden	20 000	2022
Planétarium du jardin des sciences de l'Université de Strasbourg	Strasbourg	19 657	2022
Musée du Château Vodou	Strasbourg	14 942	2022
Maison du Kochersberg	Truchtersheim	4 311	2022

En-dehors de Strasbourg, plusieurs sites d'intérêt peuvent être évoqués. Sur le territoire de l'Eurométropole se trouvent ainsi deux jardins remarquables, ceux du château de Kolbsheim (3 500 entrées en 2022) et du Parc de la Roseraie de Schiltigheim (1 000 entrées de visites guidées), ainsi que des forts (notamment Reichstett et Oberhausbergen). Dans le reste du territoire, le Musée Würth se démarque avec plus de 45 000 visiteurs en 2023, un record. La Villa Meteor (20 000 visiteurs en 2022) à Hochfelden et la Maison du Kochersberg (4 311 visiteurs en 2022) à Truchtersheim sont les principaux sites touristiques payants de leurs territoires.

L'ensemble de la région strasbourgeoise bénéficie par ailleurs d'une haute renommée gastronomique et de routes touristiques, comme la route du vin, très attractives pour les visiteurs. Une palette d'activités de plein-air (sports extrêmes, golfs, aqua clubs), de nombreuses gravières et rivières (baignade, pêche) viennent compléter les attractions touristiques de la région. La plaine rhénane, protégée, offre des possibilités de découverte de la nature proches des sites urbains. Même si les sentiers de randonnées restent encore peu nombreux, le maillage dense de pistes cyclables et leurs connexions transfrontalières présentent un fort potentiel pour le cyclotourisme.

Enfin, parmi les attractions touristiques de la région strasbourgeoise, il faut relever Europa Park, de l'autre côté du Rhin. Le deuxième plus grand parc de loisirs européen (après Disneyland Paris) a dépassé pour la première fois de son histoire les six millions de visiteurs en 2022.

#### L'accueil des touristes et les équipements touristiques

À l'échelle alsacienne, le territoire du SCOTERS se positionne diversement pour ce qui concerne l'offre de lits marchands.

En ce qui concerne l'hôtellerie et les résidences de tourisme, la région strasbourgeoise dispose d'un équipement très important à l'échelle bas-rhinoise et alsacienne. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le territoire compte 136 hôtels offrant plus de 16 500 places lits. L'Eurométropole de Strasbourg concentre cependant la majorité de cette offre avec environ 16 000 places lits réparties dans 128 hôtels, dont 3 000 chambres (38 %), classés 4 étoiles ou plus. En dehors de l'agglomération, huit hôtels sont répertoriés. Sept d'entre eux sont situés dans la Communauté de communes du

Canton d'Erstein, pour un peu plus de 200 chambres. La Communauté de communes du Pays de la Zorn accueille un hôtel classé 3 étoiles, comptant environ 30 chambres (à Wingersheim les Quatre Bans). Seule la Communauté de communes du Kochersberg ne compte plus aucun hôtel (10 chambres en 2018 à Neugartheim-Ittlenheim). Le territoire du SCOTERS accueille également 22 résidences de tourisme pour plus de 3 900 places lits, exclusivement implantées dans l'agglomération strasbourgeoise.

#### Nombre d'hôtels dans le territoire du SCOTERS au 1<sup>er</sup> janvier 2024

Source : INSEE, nombre d'hôtels au 1<sup>er</sup> janvier 2024

	Non classés	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles et plus	Ensemble	
	Nombre				Nombre	Capacité (places lits)
CC du Canton d'Erstein	1	1	1	4	7	422
CC du Kochersberg	-	-	-	-	-	-
CC du Pays de la Zorn	-	-	-	1	1	62
Eurométropole de Strasbourg	20	4	19	85	128	16 086
<b>SCOTERS</b>	<b>21</b>	<b>5</b>	<b>20</b>	<b>90</b>	<b>136</b>	<b>16 570</b>

Du côté du tourisme de plein-air, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le territoire du SCOTERS compte sept campings pouvant accueillir l'équivalent de près de 3 400 places lits (8 % de l'offre). Cette offre est principalement concentrée dans la Communauté de communes du Canton d'Erstein, avec quatre campings classés entre 2 et 3 étoiles, soit l'équivalent de près de 2 650 places lits. Ce territoire est par ailleurs le seul territoire à accueillir des aires pour camping-cars, au nombre de trois (Erstein, Rhinau, Sand), avec 30 emplacements stabilisés, équivalant à une soixantaine de lits. Les deux autres campings sont situés au sein de l'Eurométropole de Strasbourg (Blaesheim et Strasbourg). Le reste du SCOTERS compte deux campings, dont deux au sein de l'Eurométropole de Strasbourg (Blaesheim et Strasbourg) et un dans la Communauté de communes du Pays de la Zorn (Issenhausen), pour un total équivalent à 775 places lits environ. Seul le Kochersberg ne possède aucun hébergement de plein-air.

#### Nombre de campings dans le territoire du SCOTERS au 1<sup>er</sup> janvier 2024, par EPCI et en fonction de leur classement

- Source : INSEE, nombre d'hôtels au 1<sup>er</sup> janvier 2024

	Non classés	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles et plus	Ensemble	
	Nombre				Nombre	Capacité (places lits)
CC du Canton d'Erstein	-	-	1	3	4	2 646
CC du Kochersberg	-	-	-	-	-	-
CC du Pays de la Zorn	1	-	-	-	1	25
Eurométropole de Strasbourg	-	-	1	1	2	741
<b>SCOTERS</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>3 412</b>

En-dehors de ces différents types d'hébergement, la région de Strasbourg recense deux auberges de jeunesse pour quelques 540 lits, toutes situées à Strasbourg, et un gîte de groupes pour une trentaine de lits à Diebolsheim.

## 5 Zoom sur l'agriculture : voir le diagnostic agriculture

## 6 Zoom sur le commerce : voir le diagnostic thématique commerce

## CHAPITRE IV. LES SITES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

### 1 Au moins 45 % de l'emploi salarié privé dans les espaces d'activités économiques

#### 1.1. Plus des deux tiers de l'emploi salarié privé en couronne de l'aire d'attraction strasbourgeoise

En 2023, l'INSEE s'est penché sur les espaces dédiés à l'activité économique en calculant ce qu'ils représentent dans l'emploi salarié privé. Le calcul a été fait à l'échelle des aires d'attraction des villes, c'est-à-dire, des ensembles de communes d'un seul tenant, avec un pôle qui concentre la population et les emplois, et une couronne avec les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Strasbourg en tant que pôle (dont Schiltigheim, Bischheim, Eckbolsheim, Hœnheim, Illkirch, Lingolsheim, Ostwald, Wolfisheim, Mittelhausbergen et Oberhausbergen), concentre entre 45 et 54 % de l'emploi salarié privé en zones d'activités. Et dans la couronne de ce pôle (communes autour d'un arc allant d'Erstein à Drusenheim en passant par Obernai, Molsheim, le Kochersberg et Brumath), cette part dépasse les 65 %.

**Carte 117. Part de l'emploi salarié privé en zone dédiée à l'activité par pôle et couronne d'aire d'attraction des villes (en %)** - Source : INSEE (Flores, SIRENE géolocalisé) ; DGFiP, CFE ; Cerema (fichiers fonciers).

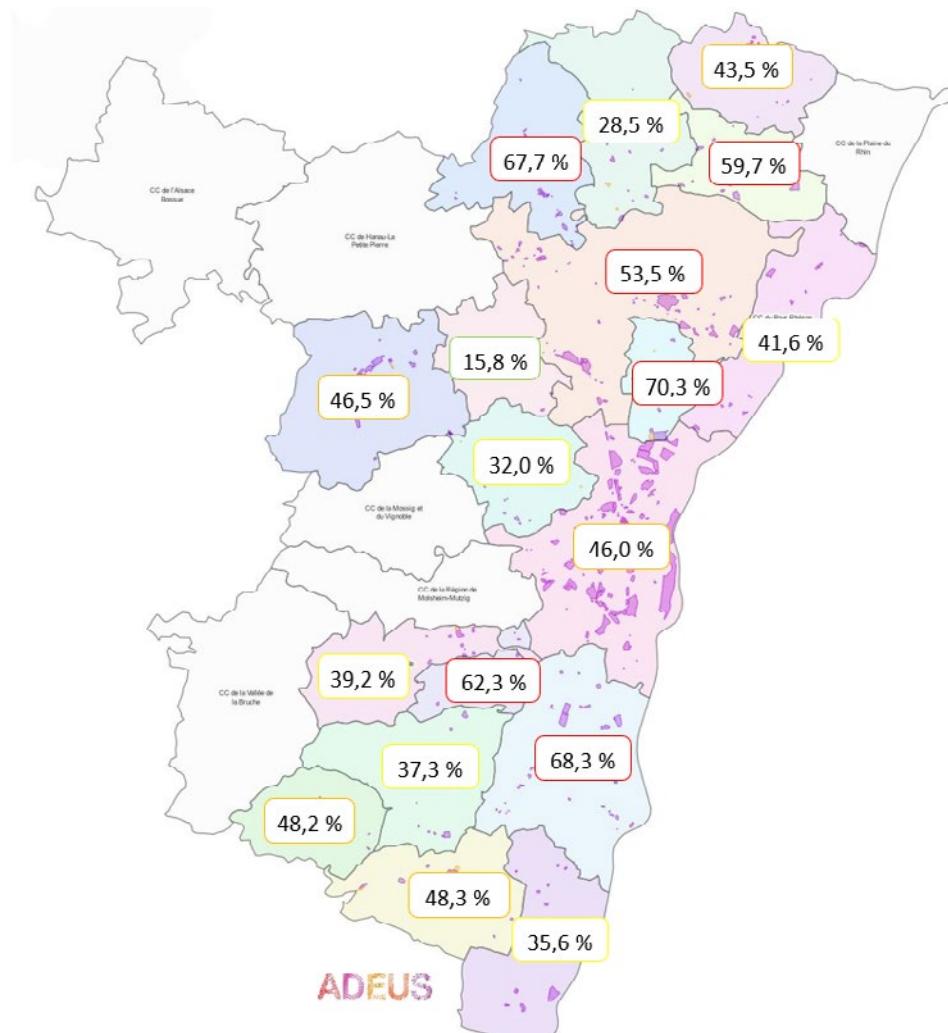


## 1.2. En zones d'activités, des emplois moins industriels et plus tertiaires...

D'après l'observatoire des espaces d'activités économiques (EAE) de l'ADEUS, le territoire du SCOTERS dispose en 2023 de 155 EAE existants sur plus de 3 700 ha répartis sur 52 communes. Ces espaces d'activités accueillent 11 889 établissements pour 107 000 emplois salariés privés, soit 47 % de l'ensemble du territoire du SCOTERS, et une densité de 28,9 emplois/ha en zones d'activités. A périmètre constant entre 2022 et 2023, les espaces d'activités économiques ont gagné environ 3 000 emplois (+2,9 %), mais avec des disparités sectorielles : -1,2 % dans l'industrie et + 4,2 % dans le tertiaire.

**Carte 118. Part de l'emploi salarié privé en espaces d'activités économiques (en %)**

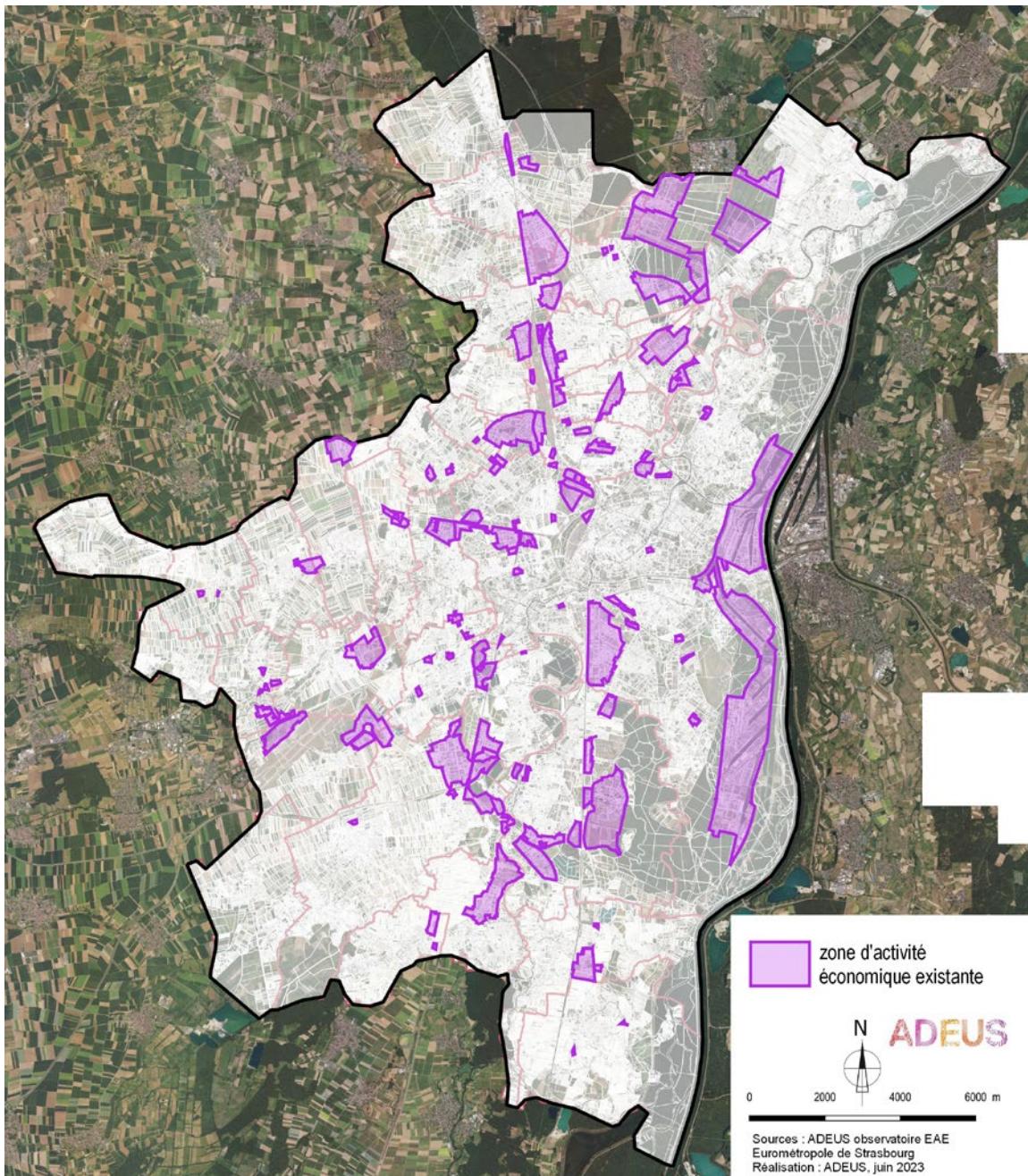
Source : URSSAF, ADEUS observatoire des EAE, 2024



### Une plus forte tertiarisation de l'emploi dans les zones d'activités métropolitaines

En 2023, l'Eurométropole de Strasbourg compte pour sa part 107 espaces d'activités économiques implantés sur 28 communes sur plus de 3 250 ha au total. Ces espaces d'activités accueillent 10 961 établissements et 95 616 emplois salariés privés soit 46 % du total métropolitain et une densité de 29,4 emplois/ha. À périmètre constant, entre 2022 et 2023, les 107 espaces d'activités économiques ont gagné environ 2 700 emplois (+2,9 %), mais avec des disparités sectorielles : -2,6 % dans l'industrie et + 4,5 % dans le tertiaire.

**Carte 119. Zones d'activités existantes sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg**  
Source : ADEUS, observatoire EAE, juin 2023



**Plus des deux tiers des emplois salariés privés du Canton d'Erstein en zone d'activités...**

En 2023, la Communauté de communes du Canton d'Erstein compte pour sa part 34 espaces d'activités économiques implantés sur 14 communes sur près de 373 ha au total. Ces espaces d'activités accueillent 594 établissements et 10 115 emplois, soit 68 % des salariés du privé du territoire et une densité de 27,un emploi/ha. À périmètre constant entre 2022 et 2023, les 34 espaces d'activités économiques ont gagné environ 237 emplois (+2,4 %). Avec près de 5 000 emplois, le secteur « transport, logistique et commerce de gros » représente un emploi sur deux en ZAE, principalement chez Würth à Erstein.

### **... et moins d'un tiers des emplois salariés privés du Kochersberg en zone d'activités**

En 2023, la Communauté de communes du Kochersberg compte pour sa part 10 espaces d'activités économiques implantés sur 7 communes sur près de 48 ha au total. Ces espaces d'activités accueillent 267 établissements et 963 emplois, soit 32 % des salariés du privé du territoire et une densité de 20,2 emplois/ha en zone d'activités. À périmètre constant, entre 2022 et 2023, les 10 espaces d'activités économiques ont gagné environ 212 emplois (+12,4 %), dont 109 dans l'EAE UXc3 de Ittenheim. Plus des deux tiers des emplois du commerce de détails sont localisés en EAE.

### **Moins d'un emploi salarié privé sur cinq du Pays de la Zorn en zone d'activités**

En 2023, la Communauté de communes du Pays de la Zorn compte pour sa part 4 espaces d'activités économiques implantés sur 3 communes et plus de 31 ha au total. Ces espaces d'activités accueillent 67 établissements et 384 emplois, soit moins de 16 % des salariés du privé du territoire et une densité de 12,3 emplois/ha en zone d'activités. À périmètre constant, entre 2022 et 2023, les 4 espaces d'activités économiques ont gagné environ 34 emplois (+9,7 %) ; essentiellement à la brasserie Meteor (+ 28 emplois).

## **2 Peu de disponibilités foncières pour l'accueil des entreprises**

### **2.1. Des espaces d'activités emblématiques pour l'attractivité du SCOTERS**

Le territoire du SCOTERS dispose notamment de sites d'activités emblématiques, des sites de développement économique à dimensions régionale, nationale et européenne ou dédiés à la logistique.

Des secteurs sont en particulier identifiés comme sites d'intérêt métropolitain et leviers d'attractivité et de développement de l'Eurométropole de Strasbourg. Il s'agit :

- du parc d'Innovation d'Illkirch-Graffenstaden consacré à l'accueil des entreprises d'innovation, de recherche et de développement.
- de l'Espace Européen de l'Entreprise à Schiltigheim dédié aux activités tertiaires, technologiques et universitaires.
- de la zone portuaire de Strasbourg offrant des infrastructures trimodales (rail/route/fleuve) et accueillant près de 650 établissements.

Le territoire dispose également de sites de développement économique de dimension intercommunale en-dehors de Strasbourg notamment à Erstein (PAPE), à Entzheim/Geispolsheim (Aéroparc), Eschau-Plobsheim (Parc de la Neuhard), Fegersheim, Geispolsheim (Forlen), Wiwersheim (zone commerciale), Holtzheim (extension abattoir), Hangenbieten...

À proximité du SCOTERS, de grands projets ont également été réalisés ou sont en cours de réalisation :

- la plateforme de la région de Brumath (environ 18 ha disponibles en 2024),
- la zone d'activités économiques « AXIOPARC » de Drusenheim-Herrlisheim (78 ha dont 30 ha disponibles en 2024),
- la plateforme d'activités de Dambach-la-Ville (2e tranche de 41 ha cessibles),
- la plateforme du port de Lauterbourg, « Port R3FLEX Lauterbourg », zone d'activités destinée à accueillir de nouvelles entreprises industrielles et logistiques de 48 hectares, avec 30 hectares disponibles, suite à l'implantation prévue en 2025 sur 20 hectares de Viridian Lithium pour la construction de la première usine française de production de lithium de qualité batterie.

Ces grands sites à l'extérieur du SCOTERS disposent ou disposeront à terme de foncier afin de répondre aux besoins d'implantation des entreprises.

## 2.2. Mais un tarissement de l'offre foncière disponible en espaces dédiés

En 2024, sur l'ensemble du territoire du SCOTERS, seuls quelques espaces d'activités disposent encore de foncier économique mobilisable, soit moins de 24 hectares correspondant à des lots de taille variable, en grande partie au sud de Strasbourg (Illkirch et Erstein).

D'ici 2030, de nouvelles zones d'activités sont en cours de réalisation (47 ha) ou en projet (126 ha). D'autres projets inscrits dans les documents d'urbanisme sont encore au stade des études de faisabilité ou de phase pré-opérationnelle (124 ha), alors que certains sont à l'arrêt ou abandonnés.

### Quasiment plus aucune possibilité d'accueil d'entreprises dans l'Eurométropole

Les zones d'activités généralistes ont pour cible principalement des activités artisanales, de petites industries et de services (PME/PMI à vocation patrimoniale et transmission). Elles visent des activités en développement avec de l'emploi à la clé (ratio de l'ordre de 25 ha en moyenne attendu pour une nouvelle ZA) et s'adressent à des entreprises matures capables d'investir dans un projet immobilier.

L'offre actuelle sur l'Eurométropole ne semble pas de nature à pouvoir satisfaire durablement la demande de foncier économique alors même que le territoire accueille une grande part des actifs. Le manque à la fois de lots de petites, voire très petites tailles (à destination des TPE et des entreprises artisanales) mais aussi de lots de grandes tailles permettant de répondre à la demande de grande unité d'exploitation est souligné.

À fin 2023, près de 60 hectares restent à développer au sud dans le Parc d'Innovation de Illkirch-Graffenstaden (ZAC concédée depuis 1985 à la SERS et dont le terme est prévu au 31 décembre 2024) mais ne sont pas entièrement aménagés à ce stade, dans l'attente du nouveau plan directeur. La vocation prioritaire de ce parc d'innovation est destinée à des activités du tertiaire supérieur et scientifique. Actuellement, il reste environ 10 ha de foncier facilement mobilisables en partie nord.

L'Espace Européen de l'Entreprise à Schiltigheim ne dispose de plus aucune disponibilité foncière. La zone portuaire de Strasbourg pour sa part ne dispose de plus aucune réserve foncière ou possibilité d'extension.

**Projets de création et d'extension de zones d'activités existantes – Eurométropole de Strasbourg**

Source : Eurométropole de Strasbourg, 2024

Projets	Communes	Surfaces	Observations
Parc d'Innovation d'Illkirch (P2i) - Sud	Illkirch-Graffenstaden	50 ha dont 15 ha à vocation généraliste	Pas entièrement aménagés dans l'attente du nouveau plan directeur en 2025.
Projet d'extension de la ZA de la Redoute/Maréchaux	Mundolsheim Niederhausbergen Souffelweyersheim	8 ha	Projet inscrit au PLU, ouvert à l'urbanisation
	Souffelweyersheim	2,5 ha	
Projet MacNeXT	Plobsheim	3 ha	Déclaration de projet et enquête publique en 2021
Projet d'extension de la ZA de Fegersheim	Fegersheim	25 ha	Etudes en cours Projet inscrit au PLU
Projet d'extension de la ZA des Châteaux	Hangenbieten	15 ha	Etudes en cours Projet inscrit au PLU
Projet d'extension du Parc d'activités d'Eckbolsheim	Eckbolsheim	6 ha	Projet inscrit au PLU
Projet d'extension Sud du port	Strasbourg	30 ha	Projet inscrit au PLU
EPSAN		3 ha	Etudes en cours
Projet d'extension de la ZA d'Eschau	Plobsheim	20 ha	ZA classée en IIAUX en limite de ban communal et en limite avec la ZA d'Eschau.
<b>Total Eurométropole de Strasbourg</b>		<b>165 ha</b>	

**Un schéma des zones d'activités du Canton d'Erstein pour mieux anticiper les besoins**

La Communauté de communes du Canton d'Erstein dispose quant à elle d'environ 10 hectares mobilisables en 2024, essentiellement dans le Parc d'activités du Pays d'Erstein (6,9 ha) et dans le Parc d'activités des Nations (2,3 ha à Sand et 0,9 ha à Benfeld).

Pour pallier à la raréfaction du foncier économique, la Communauté de communes du Canton d'Erstein a adopté en 2022 un schéma directeur des zones d'activités avec comme impératif de limiter la consommation foncière tout en permettant l'accueil de nouvelles entreprises. Ainsi, les principaux enjeux consistent à optimiser l'utilisation des surfaces existantes et favoriser une mutualisation des services et des espaces par les entreprises.

**Projets de création et d'extension de zones d'activités existantes – Communauté de communes du Canton d'Erstein** - Source : Communauté de communes du Canton d'Erstein, 2024

Projets	Communes	Surfaces	Observations
Projet d'extension de la zone d'activités Kehle Gaenshecklen	Rhinau	4,0 ha	Etude de maîtrise d'œuvre en 2019. Projet inscrit dans le PLU de Rhinau.
Projet d'extension de la zone artisanale de la Kaltau – 3 <sup>e</sup> tranche	Hindisheim	1,0 ha	Projet non inscrit dans le PLU de Hindisheim.
ZI Erstein-Kraft	Erstein	9,6 ha	Projet inscrit dans le PLU d'Erstein
Projet de création de ZA à Ichtratzheim	Ichtratzheim	1,2 ha	Projet inscrit au PLU de Ichtratzheim
Projet d'extension nord du Parc d'activités du Pays d'Erstein	Erstein	34,7 ha	Projet non inscrit au PLU d'Erstein
Projet d'extension sud du Parc d'activités du Pays d'Erstein	Bolsenheim / Osthause	4,0 ha	Projet non inscrit au PLU de Bolsenheim / Osthause
Projet d'extension de la ZA Limersheim gare	Limersheim / Hipsheim	4,5 ha	Projet non inscrit au PLU de Limersheim / Hipsheim
Projet d'extension de la ZA de Huttenheim	Sermersheim	4,5 ha	Projet non inscrit au PLU de Sermersheim, problème d'accès
Projet de création d'une ZA à Boofzheim	Boofzheim	3,9 ha	Projet non inscrit au PLU de Sermersheim
<b>Total CC du Canton d'Erstein</b>		<b>67,4 ha</b>	

### Plus aucune disponibilité foncière dans le Kochersberg, mais des projets

Ne disposant plus d'aucun foncier à vocation économique, la Communauté de communes du Kochersberg envisage de nouveaux projets de zones d'activités (création ou extension).

#### Projets de création et d'extension de zones d'activités existantes – Communauté de communes du Kochersberg - Source : Communauté de communes du Kochersberg, 2024

Projets	Communes	Surfaces	Observations
Projet d'extension de la ZA de Wiwersheim	Wiwersheim	9,2 ha	Projet inscrit au PLUI
Projet de création ZA entrée sud	Truchtersheim	2,7 ha	Projet inscrit au PLUI
Projet de création ZA	Ittenheim	6,0 ha	Projet non inscrit au PLUI
Projet d'extension EAE de Kuttolsheim	Kuttolsheim	3,6 ha	Projet inscrit au PLUI
Projet de création EAE Musaubach	Griesheim-sur-Souffel	2,6 ha	Projet inscrit au PLUI
Projet d'extension de la ZA de Furdenheim	Furdenheim	1,3 ha	Projet à l'étude
<b>Total CC du Kochersberg</b>		<b>25,4 ha</b>	

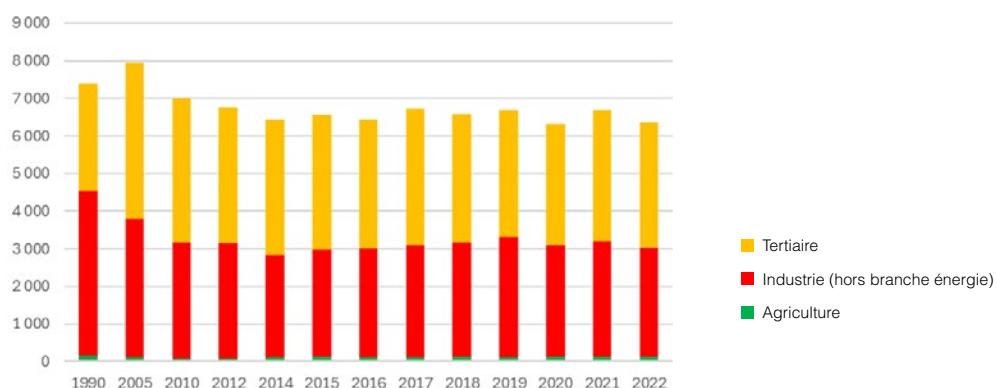
### Encore des disponibilités foncières dans les zones d'activités du Pays de la Zorn

Plusieurs zones d'activités économiques ont été réalisées dans le Pays de la Zorn les dernières années. La ZAE Ouest à Hochfelden (6,2 ha dont 4,8 ha cessibles) aménagée en 2023 ne dispose déjà plus d'aucun foncier, les 4 lots ayant été tous vendus. En 2024, la Communauté de communes du Pays de la Zorn cumule encore 3,8 ha disponibles pour accueillir des entreprises : 2,6 ha dans l'extension de la ZA de Wilwisheim (4,8 ha dont 3,4 ha cessibles) ; 1,2 ha dans l'extension de la ZA de Mittelhausen à Wingersheim-les-Quatre-Bans (2,8 ha dont 2,5 ha cessibles).

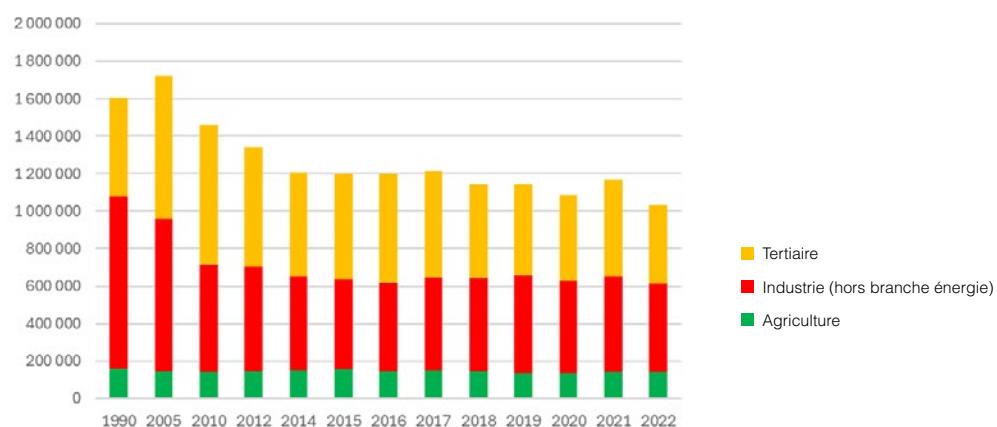
## CHAPITRE V. LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE EN MATIÈRE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

### 1 Des consommations d'énergie et des émissions de GES qui stagnent depuis 2014

**Consommation énergétique finale corrigée des variations climatiques des activités économiques (en GWh PCI)** - Source : ATMO Grand Est – Invent'Air V2024



**Émission de gaz à effet de serre des activités économiques (PRG2021 en tonnes CO2eq)**  
Source : ATMO Grand Est – Invent'Air V2024



Après les secteurs des transports et du résidentiel, les entreprises industrielles, tertiaires et agricoles constituent ensemble le troisième secteur émetteur de GES et le troisième secteur de consommation du territoire en 2022 avec :

- pour l'industrie : 20 % d'émissions de GES/21 % de consommation d'énergie du territoire,
- pour le secteur tertiaire : 18 % d'émissions de GES /24 % de consommation d'énergie du territoire,
- pour le secteur agricole : 6 % d'émissions de GES /1 % de consommation d'énergie du territoire.

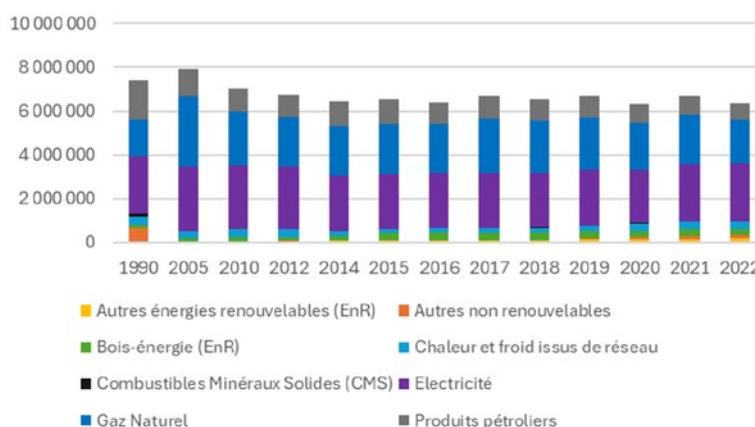
Ces résultats sont le reflet d'un territoire attractif économiquement. Après une baisse des consommations entre 2005 et 2014, les consommations d'énergie et les émissions de GES ont tendance à stagner.

## 2

## Une diminution de la dépendance aux énergies fossiles... mais une consommation qui reste importante dans l'ensemble des secteurs, avec un impact sur la qualité de l'air

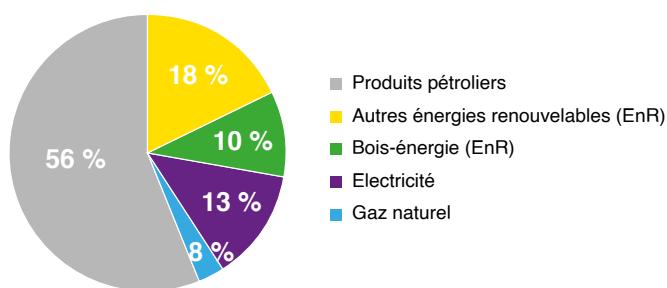
### Évolution de la consommation des secteurs économiques, par type d'énergie (en MWh)

Source : ATMO Grand Est - Invent'Air V2024

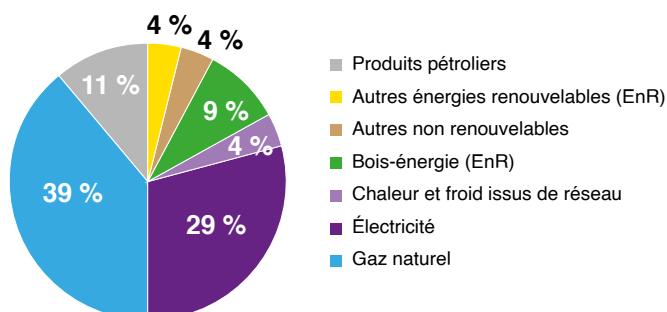


Globalement, le recours aux énergies fossiles que sont les produits pétroliers, les combustibles minéraux solides et le gaz naturel, a diminué dans les secteurs économiques de l'industrie, du résidentiel et de l'agriculture.

### Consommation d'énergie du secteur agricole, par type d'énergie en 2022 - Source : ATMO Grand Est

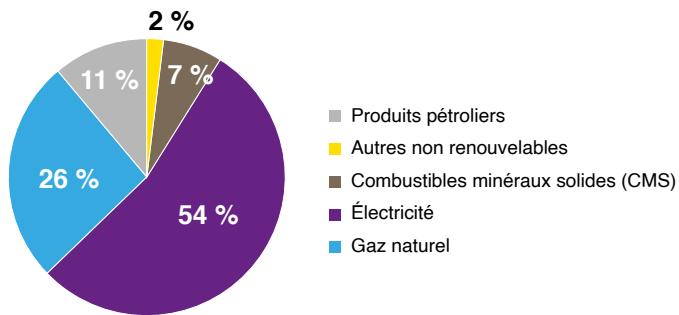


### Consommation d'énergie du secteur industriel, par type d'énergie en 2022 - Source : ATMO Grand Est



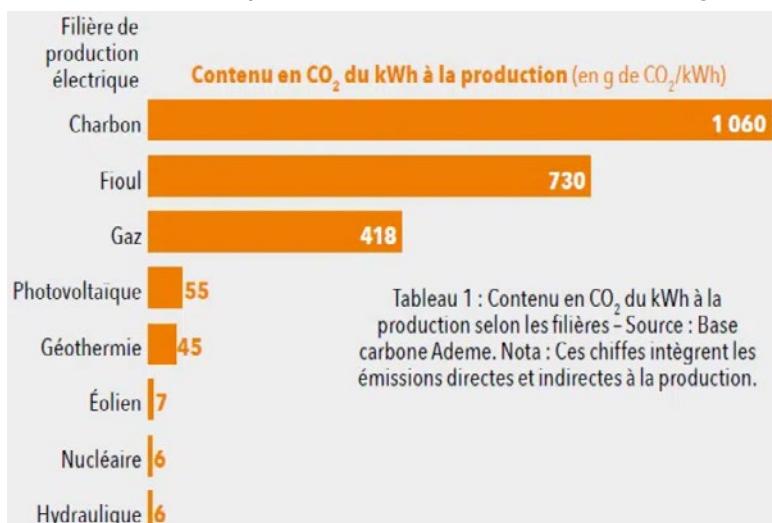
**Consommation d'énergie du secteur tertiaire, par type d'énergie en 2022**

Source : ATMO Grand Est - Invent'Air V2024



Cependant, plus que les autres secteurs, le secteur agricole est encore largement dépendant des produits pétroliers : 56 % des consommations énergétiques de ce secteur sont liées au pétrole. En termes de GWh, ce sont toutefois les secteurs du tertiaire et de l'industrie qui consomment la plus grande quantité de produits pétroliers, respectivement plus de 375 GWh et près de 310 GWh ; soit un total supérieur aux GWh de produits pétroliers consommés dans le secteur résidentiel, avec un impact non négligeable en termes d'émissions de GES. Par ailleurs, dans le tertiaire et l'industrie, la part de produits pétroliers représente encore 11 % des consommations énergétiques du secteur en 2022.

Le secteur industriel est un gros consommateur de gaz naturel. 39 % de la consommation d'énergie du secteur industriel sont du gaz, cela représente 1 100 GWh, toutefois moins que la quantité de gaz consommée dans le secteur résidentiel. Cette source énergie est souvent mise en avant car elle présente l'avantage d'être disponible, peu chère hors des crises énergétiques et stockables. Toutefois, si le gaz contient moins de composants mineurs produisant de la pollution locale (particules, métaux lourds, etc.) que le pétrole ou le charbon, et s'il contient moins de carbone par unité de masse que les produits pétroliers ou le charbon (autrement dit, sa combustion provoque donc moins d'émissions de CO<sub>2</sub>), il engendre tout de même des quantités significatives de CO<sub>2</sub> lors de son utilisation. Ainsi, à énergie dégagée équivalente, utiliser du gaz permet une baisse de « seulement » 25 % des émissions par rapport au pétrole et « seulement » 40 % par rapport au charbon.

**Émissions de CO<sub>2</sub> de la production industrielle selon le mode d'énergie** - Source : ADEME

### 3 Le secteur tertiaire : seulement 0,4 % d'énergies renouvelables consommées en 2017

Le secteur tertiaire est un grand consommateur d'électricité du fait de sa consommation importante en électricité spécifique (matériel informatique, éclairage, climatisation notamment). 54 % de la consommation d'énergie du secteur tertiaire est de l'énergie électrique, cela représente 1 800 GWh, soit plus que la quantité d'électricité consommée dans le secteur résidentiel. En second lieu, le secteur tertiaire consomme près de 25 % de gaz naturel, un peu plus de la moitié des GWh de gaz naturel consommés dans le secteur résidentiel. À l'inverse des autres secteurs, résidentiel d'abord, industriel et agricole ensuite, le secteur tertiaire est très en retard en matière de consommation d'énergies renouvelables.

#### SYNTHESE DES ENJEUX RELATIFS AUX CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES LIÉES AUX ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Réduire les consommations énergétiques des entreprises.
- Diminuer la dépendance du secteur agricole aux produits pétroliers :
  - en favorisant l'installation d'infrastructures de production d'énergies renouvelables individuelles, notamment sur le bâti agricole (toits, façades) : panneaux solaires thermiques et photovoltaïques.
  - en favorisant l'installation d'infrastructures de production d'énergies renouvelables collectives : unité de méthanisation, chaufferie bois collective, etc.
- Développer l'usage des énergies renouvelables dans les secteurs industriel et tertiaire pour diminuer les émissions de GES liées à la consommation de produits pétroliers, de combustibles minéraux solides et de gaz naturel.
- Développer l'usage des énergies renouvelables dans le secteur tertiaire en favorisant l'installation d'infrastructures de production d'énergies renouvelables individuelles, en particulier d'énergies renouvelables électriques, notamment liées au bâti (toits, façades) : panneaux solaires thermiques et photovoltaïques.
- Développer l'usage des énergies renouvelables dans le secteur tertiaire en favorisant l'installation d'infrastructures de production d'énergies renouvelables collectives, en particulier d'énergies renouvelables électriques.
- Diminuer le recours à la climatisation dans les entreprises tertiaires par la végétalisation des bâtiments tertiaires et de leur environnement proche.
- Diminuer le recours à la climatisation dans les entreprises tertiaires par l'application de principes de conception bioclimatique (casquettes solaires, etc.)





**Syndicat mixte pour le Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg**  
13 rue du 22 novembre 67000 Strasbourg  
03 88 15 22 22 | [syndicatmixte@scoters.org](mailto:syndicatmixte@scoters.org) | [www.scoters.org](http://www.scoters.org)

**L'agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur**  
Quartier COOP – La Cave à Vins | 2 allée Käthe Kollwitz 67000 Strasbourg  
03 88 21 49 00 | [adeus@adeus.org](mailto:adeus@adeus.org) | [www.adeus.org](http://www.adeus.org)

Crédit photo : ADEUS et SCOTERS